Cité libre

Volume XXI
Numéro 4
Octobre-novembre 1993
3,95 $



Heurs et malheurs du français

Marc Chevrier
Marie Desjardins
Monique Nemni
Nathanaël Richard
Wade Aucoin
Richard L'Heureux

Et les chemins tortus...

Stephen Schecter

LES DÎNERS DE *Cité libre*



Jacques Henripin
Jean-Louis Roux

Esther Delisle
Lise Bacon

Gérard Pelletier
Pierre Billon

NOS CONFÉRENCIERS

À MONTRÉAL
Le deuxième jeudi de chaque mois

À OTTAWA
Le troisième mercredi de chaque mois

De bonne grâce

ANNE-MARIE BOURDOUXHE

Octobre — novembre 1993. Où est le numéro de juillet-août? Rassurez-vous c'est en fait le numéro d'août-septembre que vous avez entre les mains. Eh oui, avec son passé, sa belle mise en page, les adresses et numéros de téléphone du conseil d'administration et du comité de rédaction bien en vue dans le cartouche, on a un look professionnel mais *Cité libre* demeure ce qu'elle a toujours été, une revue de bénévoles. Si elle continue de paraître c'est grâce encore aux bénévoles qui organisent les soupers mensuels de Montréal et d'Ottawa et grâce surtout à la fidèle mansuétude de ses abonnés ainsi qu'à l'enthousiasme de ceux et celles qui viennent régulièrement aux soupers.

Restez-nous fidèles, souscrivez à la revue et aux soupers écrivez-nous des articles.

Car si vous aimez lire *Cité libre* pensez aussi que vous pourriez y être publié. Le comité de rédaction se réunit tous les mois pour discuter des thèmes des prochains numéros, lire les textes que nous envoient nos lecteurs — ce fut le cas par exemple pour *La légende des seins nus* de Mme Gertrude Bouchard-Maurice publié dans ce numéro, ainsi que ceux de l'équipe. On les critique, on les défend, on décide de les publier ou non. Joignez-vous à nous. Téléphonez-moi entre 18 et 21 heures. Si je n'y suis pas, laissez un message sur le répondeur.

Rien n'est plus vieux que le journal de la veille. Que dire d'une revue bimestrielle publiée avec deux mois de retard? Je dirais que la vieille maxime du journalisme ne s'applique pas dans ce cas. J'en veux pour preuve les vignettes de Kim Campbell que nous ont brossées, en juillet dernier, Stephen Schecter depuis Montréal et Heather Hill depuis Harare. Le 25 octobre prochain, Kim sera-t-elle pour les Canadiens ce qu'elle est déjà pour les Zimbabwéens? Entretemps, Danièle Hébert se demande de quoi elle devrait bien se souvenir tous les matins et soirs en allant au travail.

Quand j'écrivais plus haut que le comité de rédaction décidait des thèmes des prochains numéros il faut avouer que, plus souvent qu'autrement, ceux-ci émergeaient de l'ensemble des articles reçus et des propos des conférenciers des soupers de *Cité libre*. J'ai regroupé dans ce numéro, sous la rubrique *«Heurs et malheurs du français»* la réplique de Marc Chevrier à Jean-Louis Roux sur la qualité du français des Québécois de «la génération qui n'a pas fait d'études classiques, mais suivi des programmes». Cette même génération qui, nous relate Marie Desjardins, doit dès le premier cycle universitaire en lettres françaises se farcir «des grilles d'analyse inintelligibles aux profanes.»

Lirait-elle plus, la jeunesse d'aujourd'hui ferait moins de fautes de grammaire et d'orthographe mais saurait-elle de quoi on parle? Dans *La langue de l'intelligentsia — Grammaire*: A. *Vocabulaire*: E, Monique Nemni traite des carences de vocabulaire dont souffre notre intelligentsia. De ces carences qui se reflètent par exemple dans la phrase suivante, relevée dans une publication de l'UQAM: «Le Québec, comme le Canada et les autres pays.»

Qu'on le parle et l'écrive mal, qu'on le lise peu, le français nous tient à coeur et cela est vrai pour tous les francophones du Canada. Dans son article intitulé *Pour une politique linguistique fonctionnelle*, Nathanaël Richard, un partisan de la loi 88 du Nouveau-Brunswick qui reconnaît l'égalité des communautés linguistiques de sa province d'origine, s'élève contre ceux qui la dénoncent au nom des droits individuels. Originaire de la Nouvelle Écosse, Wade Aucoin, n'est pas du tout d'accord avec la prise de position de Nathanaël, son collègue et ami à l'Université d'Ottawa. Dans *L'assimilation ou l'éternel retour*, leur aîné Richard L'Heureux s'attaque quant à lui à un spectre qui hante les Québécois tout autant que les Acadiens, le gouffre de l'assimilation. Or, la pente vers ce gouffre ne serait pas aussi douce qu'on voudrait nous le faire croire.

Max Nemni a lu à peu près tout de l'avalanche d'ouvrages traitant «d'accords» constitutionnels manqués qui s'est abattue sur le Canada depuis l'échec de Meech en juin 1990. Il nous invite à goûter quelques-uns des grands crus de cette «année riche et bien équilibrée entre «les lendemains qui chantent» et les «bilans du fédéralisme» qui pleurent.»

Non seulement Robert La Palme donne-t-il bénévolement le ton de la page couverture de *Cité libre* depuis avril 1992, c'est encore lui qui a prononcé la conférence *Cité libre* du 8 juillet dernier. Nous reproduisons dans ces pages l'hommage que lui a rendu, alors, son collègue et ami Doris Lussier.

Enfin Paquerette Villeneuve nous relate sa tournée des bibliothèques publiques de son quartier. Une expérience fort agréable. Louis Cornellier a beaucoup aimé les *Prières* d'Ollivier Dyens et les *Sorties de nuit* d'Yves Simon. Marie Desjardins constate que Denise Bombardier ne bombarde plus et Danielle Miller n'a pas été impressionnée par *Le Québec à l'âge ingrat: sept défis pour la relève* de Mathieu-Robert Sauvé. Les ready-mades ça vous dit quelque chose? Lisez Pierre Joncas.

Il n'est pas trop tard, l'exposition *Nomades* au Musée de la Civilisation de Québec, que nous décrit Philippe Dubé, ne fermera ses portes que le 14 novembre prochain.

Bonne lecture. ✐

À qui appartient *Cité libre* ?

Dans sa livraison de février 1951, soit la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tirée à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi».

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme comptant environ une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Lors de l'Assemblée générale de ses membres, tenue le 9 décembre 1991, *Cité libre* a fait peau neuve en décidant de poursuivre ses activités sous le nom d'une compagnie nommée *Cité libre Information*, incorporée le 10 février 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Comme c'était le cas pour l'ancienne coopérative, tous les membres de cette corporation sont les propriétaires de la revue. Réunis en Assemblée générale annuelle, ils élisent un Conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la Revue.

Sommaire

Volume XXI • numéro 4 • octobre-novembre 1993

Illustration de la page couverture : «Con testable» par Robert La Palme

Cité libre

Cité libre Information

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Goyer, *président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Roxane Roy, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, Alain Clavet, Jacques Hébert, Robert Davies, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier, Isabelle Randria

RÉDACTION
Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Marie Desjardins
Comité de rédaction:
Louise Landry Balas, Jean-Pierre Bourdouxhe, Louis Cornellier, Robert Davies, Richard L'Heureux, Danielle Miller, Gérard Pelletier, Louis-Philippe Rochon, Stephen Schecter
Révision de texte:
Marie Desjardins, Pierre Joncas
Illustration:
Robert La Palme

PRODUCTION
Infographie: Claude Guérin,
Photomécanique : Photo Synthèse

Adresses

SIÈGE SOCIAL
Bureau 2500,
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, QC. H3B 4Y1
Tél.: (514) 846-2317 / Télécop.: (514) 846-3427

RÉDACTION
2032, rue Panet
Montréal, P.Q. H2L 3A3
Tél.: (514) 523-7015 (entre 18 h et 21 h)

SERVICE D'ABONNEMENT
PERIODICA
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Téléc: (514) 274-0201

VENTE AU NUMÉRO
MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Téléc.: (514) 364-7245

VENTE AUX LIBRAIRES
DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Téléc.: (514) 331-3916

Dépôt légal : 4[e] trimestre 1993
ISSN:1183-7144
Envoi de publication: enregistrement no. 10123

Et les chemins tortus seront redressés

STEPHEN SCHECTER

Lorsque j'étudiais en Angleterre il y a bien longtemps, cher lecteur et chère lectrice, et que l'économie britannique chavirait comme d'habitude, un ministre du gouvernement de l'époque conseillait aux ménagères de magasiner soigneusement afin de compenser le déclin de leur pouvoir d'achat. Comme si chaque consommateur ou consommatrice, seul ou seule devant la masse des biens de consommation aux prix incontrôlables — masse qu'on nomme économie — pouvait y changer quelque chose. Quelques décennies plus tard, au Canada, ce conseil britannique semble devenir la règle, et ce, pour bien des choses audelà de la sphère économique. En politique, par exemple, où cette devise, *magasinez* , est devenue monnaie courante. L'intelligence de l'électeur ou de l'électrice se révèle dans sa capacité de bien choisir parmi les leaders qui s'offrent «en spécial de la semaine». Pas surprenant que l'on se retrouve, au bout du compte, avec un premier ministre, masculin ou féminin, qui soit une vraie aubaine.

D'ailleurs, comme nous sommes des consommateurs avisés et, par surcroît, des citoyens responsables, faisons notre devoir, cher lecteur et chère lectrice, et examinons de près ce qui s'offre à nous au cours de la période électorale. Oublions les détails insipides comme les programmes des partis. On sait, comme tout le monde, que cela compte pour si peu. La vie étant complexe, les crises arrivant à l'improviste, comment peut-on demander à un parti de présenter une vision politique cohérente ou un programme d'action pour une période longue de cinq ans? Comment, en plus, l'obliger à tenir parole? La chair est faible, et il faut savoir être miséricordieux même à l'égard des plus puissants. Ainsi le peuple canadien est-il prêt, de nouveau, à considérer les conservateurs comme une option électorale possible, maintenant qu'ils ont transformé leur vitrine. Regardons alors ce qu'il y a dans la vitrine. Regardons les personnes, comme les médias nous poussent constamment à le faire, jusque dans les détails où Dieu réside car, comme l'a dit le grand Flaubert, Dieu est dans le détail.

N'est-il pas étrange, cher lecteur et chère lectrice, à quel point les médias nous parlent des chefs sans jamais vraiment parler d'eux? À bien y penser, on se rend compte que les journalistes parlent plutôt des états d'âme des politiciens, comme si cela nous renseignait sur leur capacité stratégique. Sont-ils capables de surmonter telle crise, tel coup bas, tel défi du parti? Sont-ils à même de participer avec brio à des lignes ouvertes? Comment Madame Campbell s'est-elle comportée à la réunion du G-7? Ou, pour prendre l'exemple du premier ministre que Madame Campbell vient de remplacer: la manière dont il a vendu ses meubles sans faire une vente de trottoir, n'est-elle pas admirable? Des détails importants, somme toute, car nous aussi, nous déménageons de temps à autre, et qui ne serait pas heureux ou heureuse de s'arranger comme les Mulroney? Vaut mieux avoir comme premier ministre un gars qui nous donne des leçons utiles. Pourtant, cher lecteur et chère lectrice, on passe vite sur ces détails, trop vite. Par une sorte de fausse politesse. Celle-là même qui fait que l'on nous parle des personnalités de nos leaders politiques afin de nous parler de leurs programmes, et de leurs programmes pour nous parler de leurs personnalités. Ainsi on ne sait rien, ni des personnages ni des programmes. On ne sait rien de leur physionomie politique, au sens où un Balzac l'aurait entendu; on a tendance à se sentir gêné lorsque quelqu'un en parle comme Lavater en aurait traité dans sa *Physiognomonie*. Comme on le fait quand on dit: «C'est écrit sur son visage, clair comme de l'eau de roche.» Comme le rictus de Jean Chrétien. Ainsi, seuls les caricaturistes disent vrai, et font rire les gens comme les bouffons de Shakespeare.

N'est-il pas étrange, cher lecteur et chère lectrice, à quel point les médias nous parlent des chefs sans jamais vraiment parler d'eux?

Que dire, alors, des leaders politiques canadiens? Il y a d'abord les oiseaux, McLaughlin et Manning. Les lèvres minces de madame McLaughlin, qui s'ouvrent et se ferment à la manière d'une hirondelle cherchant de la bouffe pour ses petits et qui lâche des vers, les uns après les autres, dans les becs affamés. La voix aiguë et les lunettes rondes de monsieur Manning rappellent un hibou perché sur son hêtre, lançant dans la nuit canadienne un appel au bon sens des animaux des bois. Et nous voilà, un peu incrédules à l'écoute de leur gazouillis, peut-être justement parce qu'ils évoquent l'image d'un oiseau et qu'un oiseau est trop faible pour diriger un pays couvert de neige six mois l'an. Madame McLaughlin dit toutes sortes de bonnes choses, son coeur est sans doute à la bonne place, pourtant on a du mal à y discerner de la substance, au contraire de son prédécesseur qui en avait trop. Elle souffre de l'écart entre la rectitude néo-démocrate et le rosbif politique, genre feu Jean-Claude Malépart.

Pas comme Lucien Bouchard, l'éternel adolescent, bonhomme québécois, péquiste dans l'âme, et qui a activé tous les pistons pour se tailler une place sur la scène publique, comme si cette scène était encore un forum de débats étudiants. Petit gars du Saguenay, comme il veut nous le faire croire, peut-être à l'instar de l'autre de Shawinigan. Et en bon petit gars, il a montré qu'un Québécois peut très bien grimper les hauts échelons parisiens tout en gémissant sur ses blessures nationales. Car Lucien Bouchard est nationaliste, tellement nationaliste qu'il a traversé l'Outaouais pour que son fils naisse dans un hôpital québécois. Le fils de sa cinquantaine et le premier de ceux, nous dit-il espérer, que sa femme de 28 ans lui donnera. Que doit-on penser d'un bonhomme qui divorce pour marier peu après une femme de quelques décennies plus jeune que lui ? Rien, sans doute. Il fait partie des statistiques contemporaines, représente peut-être l'emblème de cette liberté postmoderne du « Québec-sait-faire », souverain avant la date, brassant un peu de tout dans son programme. Lors de son séjour au ministère de l'Environnement, par exemple, monsieur Bouchard nous avertissait des dangers de la biotechnologie tout en nous en vantant les attraits. Un homme pour toutes les saisons; et pour toutes les féministes, diraient d'autres. À le voir on croirait un homme comblé, prenant un peu de bedaine dans la force de l'âge, content d'être au centre d'un rendez-vous qui ne mène nulle part. Et pourtant, il ne fait pas le poids. Trop léger en dépit du Bloc qu'il dirige. Regardez bien, cher lecteur et chère lectrice, au-delà du sourire et de son charme de jeune garçon. Mieux, regardez le sourire et le charme. Il manque de lest, je crois, ce lest que tous les bons mots et sentiments ne peuvent pas compenser.

On ne sait rien de leur physionomie politique, au sens où un Balzac l'aurait entendu; on a tendance à se sentir gêné lorsque quelqu'un en parle comme Lavater en aurait traité dans sa Physiognomonie.

Jean Chrétien, c'est une toute autre paire de manches. Problème d'allure, cette fois. Le beau monde le croit démodé, très démodé, soupçonne même, rétroactivement, que son image de petit gars de Shawinigan ait été fabriquée de toutes pièces. Pourtant il y a une constance toute chrétienne dans le cheminement de cet homme assidu, avançant avec la détermination soigneuse d'un âne vers ce but qu'il ne cache pas. Bête politique il l'est en effet. Jean Chrétien veut être premier ministre. Au moins c'est clair. C'est clair également que sa franchise gêne les gens. On se demande comment il est possible qu'un gars aux coins si peu arrondis arrive au sommet du gouvernement. On préférerait à la limite la chevelure blonde de Madame Campbell, la férocité tapie dans cette tête qui rappelle les jonquilles du printemps, et qui brandit sa promesse du renouvellement annuel comme le summum d'une franchise somme toute acceptable. Franchise pour franchise cependant, pourquoi pencher nécessairement vers celle qui semble aller de pair avec les désirs publicitaires, qui semble aller mieux avec l'argenterie tout aussi récemment achetée ? Peut-être parce qu'on a honte de monsieur Chrétien, du souvenir de l'homme parfaitement moyen qu'il évoque, de l'homme lamentablement démocratique, inexorablement imparfait. Et les défauts de l'homme démocratique sont gravés sur son visage. Ils se voient aussi nettement que l'infirmité sur celui du chef libéral.

Voyez-vous, cher lecteur et chère lectrice ? En principe il ne faut pas en parler, tout comme il ne faut pas toucher au caractère, au sens balzacien du terme, des hommes et des femmes politiques, car c'est soi-disant de l'ingérence dans la vie privée. Mais au-delà du fait que ces mêmes personnes réussissent, toutes, à mêler leurs vies privée et publique, et pire encore, la chose privée et la chose publique, personne ne demeure indifférent à leur physionomie. Lorsqu'on parle de physionomie, en effet, ce n'est pas pour stigmatiser les gens, ni pour s'attaquer à leurs idées par la basse voie de l'assassinat moral. Il s'agit plutôt de considérer tout simplement ce dont la plupart des gens tiennent compte parce qu'ils ne peuvent pas en faire abstraction. Quand certaines personnes rechignent à l'idée de monsieur Chrétien premier ministre, il n'est pas inconcevable que leur résistance soit centrée sur son sourire tortu. Comme si elles se disaient inconsciemment : « Mais cela me rappelle ses virevoltes de Meech à Charlottetown, ses discours par trop inégaux ». Mais il est tout aussi concevable que ce qu'elles voient dans ce sourire n'est, somme toute, que le reflet de l'écart entre leur propres prétentions et la réalité triste et insolite que la vie leur réserve. Et qu'à force de penser un peu sérieusement sur ce que la physionomie peut, au delà même des personnes, nous révéler sur la politique, sur la chose publique, sur le monde que ces personnes habitent, nous verrons bien que dans une société du spectacle, le spectacle ne se joue pas là où on le croit, et encore moins là où on voudrait nous faire croire qu'il se joue.

Quant à moi, cher lecteur et chère lectrice, quand je regarde la tête de Jean Chrétien, je pense à ce verset d'Isaïe que le grand Haendel a incorporé dans son Messie : « Toutes les vallées seront comblées; toutes les montagnes et les collines seront abaissées; les chemins tortus seront redressés, ceux qui étaient raboteux seront aplanis. » ✐

Lettre de
HARARE

Kim, Trudeau et Mawarire en Afrique

HEATHER HILL

Les journaux de Harare signalaient, voilà quelques semaines, l'accession d'une femme au poste de premier ministre, dans un pays appelé Canada. La dépêche nous apprenait que cette femme était divorcée, sans enfants, dans la quarantaine et qu'elle venait de battre, lors d'un congrès de son parti, un rival de trente-quatre ans qui avait l'ambition, lui, de devenir le plus jeune premier ministre de l'histoire canadienne.

Sauf pour ces quelques renseignements, Kim Campbell reste ici une inconnue. Et selon toute probabilité, elle le sera encore quand elle quittera la scène politique. Elle partagera ainsi le destin de son prédécesseur, Brian Mulroney qui, en dépit de sa visite de 1991 pour la conférence du Commonwealth, n'a laissé au Zimbabwe aucun souvenir. Personne ne sait rien de ses années au pouvoir.

Ce que les Canadiens, selon leurs allégeances politiques, peuvent trouver curieux, exaspérant ou normal, c'est que Pierre Trudeau reste toujours, pour les Zimbabwéens, l'homme qui symbolise notre pays. Voilà quelques jours, je rédigeais une chronique sur le discours d'un professeur de droit très respecté au Zimbabwe. Il y était question de la peine capitale et du débat extrêmement vif qui se déroule ici à ce sujet, provoqué par l'appel de quatre condamnés à mort qui demandent aux tribunaux supérieurs l'annulation de leur sentence. Le professeur Welshman Ncube, plaidant pour l'abolition de la peine capitale, invoquait entre autres témoignages celui de notre ancien premier ministre, monsieur Trudeau.

J'étais heureuse de constater qu'un Canadien était cité, dans ce débat de fond, au titre d'autorité internationale (dignité importante dans ce pays-ci qui se sent insignifiant à l'échelle mondiale). Et je me bidonnais un peu en songeant à la frustration que cela causerait à nos Péquistes, de voir ainsi honoré leur antéchrist fédéraliste préféré. Non seulement est-il le Québécois le plus connu au Zimbabwe mais il reste toujours le Canadien par excellence.

Je dois dire que cette citation de monsieur Welshman Ncube venait confirmer une impression déjà ancienne: pour la plupart des Africains, leur connaissance du Canada se résume presque au seul nom de monsieur Trudeau. Très souvent, quand on me demande ici d'où je suis originaire et que je réponds: « Du Canada », la réaction de mes inter-

locuteurs s'exprime en deux temps: 1) votre pays donne beaucoup d'argent au Tiers-Monde; 2) le chef de votre gouvernement s'appelle Pierre Trudeau. Je me demande quel autre pays projette ainsi une image fondée sur une personne qui a quitté la scène politique voilà bientôt dix ans. Mais c'est le cas de mon pays. Le poète avait-il raison de s'exclamer: « Mais où sont les neiges d'antan » ?

Très souvent, quand on me demande ici d'où je suis originaire et que je réponds: «Du Canada», la réaction de mes interlocuteurs s'exprime en deux temps: 1) votre pays donne beaucoup d'argent au Tiers-Monde; 2) le chef de votre gouvernement s'appelle Pierre Trudeau.

Je viens d'obtenir enfin mon permis de travail. Après un an de démarches, je suis devenue officiellement résidente temporaire du Zimbabwe. Mais quelle histoire pour obtenir ce titre! Un retard dans la présentation des documents nécessaires a mis en marche la machine bureaucratique. Moi qui me sentais citoyenne libre du monde entier, je me suis fait harceler, deux mois durant, par les fonctionnaires du département de l'Immigration et j'ai fait la queue dans les mornes bureaux de ce ministère, dans l'attente anxieuse d'une décision finale. À quelques reprises, j'ai même pleuré de rage devant les lenteurs de la procédure officielle.

Il faut dire qu'en ce moment, les relations entre Noirs et Blancs ne sont pas très bonnes. Le Zimbabwe traverse une récession et les Noirs attribuent aux Blancs les ennuis économiques dont ils souffrent. À travers tout le pays, on crie au néo-colonialisme. J'en étais venue à croire qu'on allait rejeter ma demande. Mais à la dernière étape, lors de mon cinquième pèlerinage à Linquenda House (quartier général du ministère de l'Immigration), je me suis retrouvée devant un homme très grave, d'une courtoisie parfaite, qui, tel un magicien, a tiré d'un dossier le précieux bout de papier que j'attendais.

« Voici, Madame Hill. Votre permis » m'a-t-il déclaré.

Nous nous sommes examinés mutuellement et j'ai remarqué pour la première fois ses vêtements élimés, son expression un peu défensive, son attitude de personne condamnée à une existence minable, face aux Européens qui possèdent son pays. À ce moment-là, le fait de mon inévitable supériorité économique devenait pour moi extrêmement gênante. En une seconde, j'ai compris que lui, tout comme moi, était prisonnier d'un système.

Parlons, pour finir, du « parlement des enfants », événement annuel au Zimbabwe, en passe de devenir une tradition. Il s'agit d'un exercice assez répandu à travers le monde. Il a pour but d'initier les écoliers à la démocratie, au débat parlementaire, au processus électoral, à la dis-

tinction entre le parti et l'État.

Ici, par exemple, à l'occasion de ce parlement, un garçon de seize ans, Evans Mawarire, est devenu pour un jour président du pays. Il est apparu habillé d'un complet chic et flanqué de deux copains en tenue militaire, portant sabre au côté, médailles et képis. Deux généraux miniatures. Tout comme le vrai président, Evans se déplaçait à grande vitesse, dans un défilé de voitures klaxonnantes. Le défilé s'est arrêté devant le QG du parti au pouvoir. Evans est descendu de sa voiture, élégamment salué par une policière. La rumeur veut que l'adolescent ait été choisi pour cet honneur à cause de son papa qui fait partie des services secrets...

Tel fut ce parlement des jeunes. Il en dit long sur la difficulté qu'éprouvent les gouvernements africains à s'adapter aux institutions démocratiques que l'Occident leur impose.

Je me souviens...

DANIELE HÉBERT

Vous souvenez-vous de la raison pour laquelle on a jugé bon, jadis, de remplacer « La Belle province » par « Je me souviens » au bas des plaques d'immatriculation des véhicules automobiles du Québec ? Moi, pas. C'est d'ailleurs une des questions qui me viennent à l'esprit lorsque mes yeux se posent sur ces trois petits mots, inoffensifs... à première vue. Investis d'un immense pouvoir, pourtant, ces trois petits mots... celui d'évoquer instantanément le passé.

Au fait, de quoi veut-on que l'on se souvienne ? De la triste bataille des Plaines d'Abraham ? Que nous avons perdue ? De la sacro-sainte trahison des élites? De la Grande Noirceur ? De la crise d'octobre 1970 ? De la rue Sainte-Catherine avant qu'elle ne se transforme en cette espèce de bazar en décrépitude ? Ou, encore, du temps où l'on prenait le métro sans que la misère humaine nous crève le coeur, sans que chaque fois se tende vers nous une main mendiante ? Est-ce de ces images navrantes que l'on veut que l'on se souvienne ?

Oui, je sais, il y a aussi certainement de bons souvenirs dans le passé. Les destinées exemplaires d'une Jeanne Mance, d'une Madeleine de Verchères ou d'une Marguerite Bourgeoys? (Au fait, elles faisaient quoi ces femmes-là?) Celles, on ne peut plus exemplaires, des filles du roy, à tout le moins des femmes bioniques ? La fierté du massacre de Dieppe ? L'extraordinaire époque de l'Expo 67, effervescente, magique ? Le Stade ? Ne versons pas dans l'ironie.

Positives ou négatives, ces pensées ont un dénominateur commun: un horizon vers l'arrière. En soi, cela n'a rien de négatif. Se référer à l'occasion au passé afin de mesurer le chemin parcouru et tenter d'apprendre des erreurs commises est fort louable. Par contre, plusieurs millions de plaques d'immatriculation portant l'inscription «Je me souviens» imposées chaque jour à plusieurs millions de personnes forcées de les lire et ce, pendant des décennies, cela ne ressemble-t-il pas plutôt à un long séjour contemplatif d'un passé qui n'est pas puisque l'Histoire se vit au présent ?

Au fait, de quoi veut-on que l'on se souvienne?

Programmation subliminale ? Lavage de cerveau ? Qu'importe, y a-t-il quelqu'un pour douter de la puissance de la répétition, surtout combinée avec l'immersion totale ? Cette petite phrase ne fait-elle pas partie intégrante du quotidien des Québécois ?

Quand on lisait « La Belle Province » sur ces mini-affiches publicitaires ambulantes, je me souviens — c'est le cas de le dire — des associations d'idées qui se déroulaient dans mon esprit: grands espaces, fleurs, verdure, beauté, harmonie, énergie, fierté. Autant de belles choses qui contribuaient sûrement, consciemment ou non, à améliorer notre état d'âme du moment. Loin de moi l'intention de plaider le retour de « La Belle Province » sur nos plaques, son époque étant révolue. N'est-il pas temps de créer au Québec un nouveau climat social? Pour ce faire, ne serait-il pas plus heureux de «véhiculer» un message dynamique, vivant, plutôt qu'un message qui porte à la contemplation (et encore) sinon à l'inertie, responsable de notre marasme ?

Que pensez-vous d'« Humanité », d'« En avant » ou encore de « Let's go ! » ?

La légende des seins nus

GERTRUDE BOUCHARD-MAURICE*

Ce dilemme commença, paraît-il, au jardin d'Eden. Les arbres se chargeaient de fruits mûrs et juteux. Mais, il ne fallait pas y toucher! car ils étaient trop crus pour des humains trop nus. Les serpents, de sang froid, s'enroulaient autour des branches et gobaient les pommes les plus tendres, supportant avec aisance les regards de convoitise. La situation devenue intenable, une femme décida de régler le cas: « Nous

porterons des gants, déclara-t-elle, de cette manière, personne ne pourra nous reprocher de caresser avant de consommer». Ainsi apparurent les premiers vêtements.

Longtemps après, on envoya l'évolution dans des pays soi-disant sous-développés dans le but d'apprendre aux gens de là-bas à se vêtir et à enlever les anneaux de leur nez. Mission accomplie, tout le monde sur cette planète s'habilla; les manufacturiers s'enrichirent et on se moqua des mal fagotés.

Tout cet argent gaspillé avant de découvrir l'existence des naturistes et leur « prêt à enlever ». Valait-il mieux s'étrangler les entrailles pour faire vivre les corsetiers? Valait-il mieux s'engorger dans des cols empesés pour faire vivre les couturiers? Controverse sur controverse, la ligne d'horizon reste accrochée à une extrémité. Du thorax à la ceinture, nous voilà à mi-chemin vers la nudité. Aux prochaines saisons estivales, nous descendrons, peut-être, de la ceinture aux pieds.

Imaginons un groupe de femmes en train de faire la course à pied: cheveux au vent et seins ballants...

Imaginons un défilé de la St-Jean, au masculin; le roulement des tambours et les pénis qui battent la mesure...

Le commun des mortels, lui-même victime de cette «mise à poil», regarde les performances et se tient coi pour ne pas se faire qualifier d'ignorant ou de borné. Même s'il se sent devenir primate, il lui faut respecter les libertés de la société; il lui faut garder la tête froide et demeurer physionomiste; pas de comparaison donc, pas de discrimination. Surtout, il lui faut garder ses distances au cas où toucher deviendrait synonyme d'attouchement. Voilà donc que recommence la vieille histoire du paradis terrestre...

Ne sachant plus que faire, monsieur «tout le monde» exerce sa vision périphérique pour s'apercevoir que l'entourage partage son embarras. Il lève les yeux vers le ciel et son regard s'arrête sur le drapeau du Québec: « Dire qu'il suffirait d'ajouter aux fleurs de lys quelques feuilles de palmier », se dit-il, désabusé.

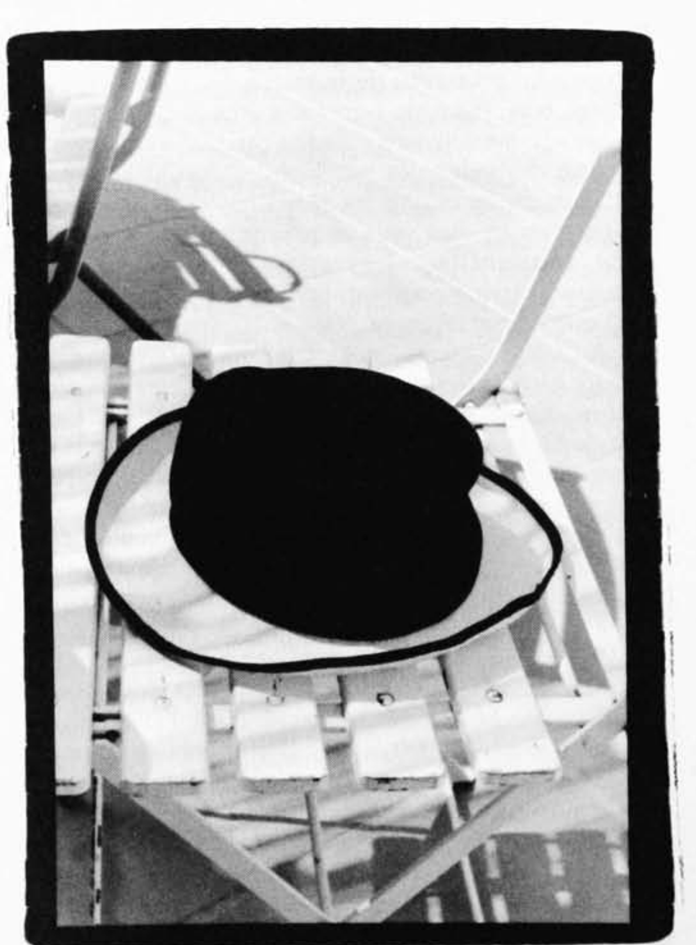
Il nous faudrait retourner loin en arrière pour revivre le scénario du fruit défendu; sans compter les inconvénients qui nous tomberaient dessus: les dignitaires perdraient la face dans leur tenue singulière; les voyeurs n'ayant plus rien à voir, resteraient mous de désespoir; l'escouade de la moralité se sentirait désarmée devant trop de générosité; les préludes, avant la grisaille, seraient vite écourtés et les principes d'ordre finiraient pas se faire bousiller. Ajoutons à ces incidences d'autres calamités: le manque d'hygiène, les maladies transmissibles, les cancers de la peau, etc.

Le pauvre mec souffre de nostalgie. Il veut revoir la fine lingerie dans les vitrines et sur les magazines. Il veut bien mettre des gants, pourvu qu'on lui laisse le choix des vêtements. Finalement, il décide de militer en faveur d'un groupe de féministes qui, revêtues de la sagesse du vécu, persuadent les modélistes de revenir à leurs créations de légers tissus. La nouvelle fait la une des journaux et procure à tous un grand soulagement. Au fond, les gens en avaient assez de laver leur chaise avant de s'asseoir dessus.

Le brave citoyen se promène allégrement, mains dans les poches, heureux de se sentir en confiance avec ses organes génitaux. Il siffle comme le merle qui sort, pour la première fois de son nid, nanti de ses plumes. Pour lui tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, jusqu'à ce qu'il trouve dans son courrier un dépliant publicitaire qui l'incite à s'inscrire dans un camp de nudistes: «Au nom de tous les seins, s'écrie-t-il, devant ses congénères ahuris; va-t-on enfin nous épargner l'inconfort et les frustrations pour quelques centimètres de coton!». Puis, jouant le rôle de philosophe, il déclare: « La nature qui couvre le corps de l'animal, selon sa qualité de vie, a inséré dans l'intelligence de l'être humain les idées pour la fabriquer. Désormais, ajoute-t-il, plus question que j'adhère à de malicieuses exhibitions... je quitte mon emploi pour faire l'élevage du ver à soie ».

Pendant ce temps, les serpents du paradis, devenus friands de chair, roupillent toute la journée, afin de digérer l'abondance. Ils se réveilleront, sans aucun doute, aux heures de pornographie. ✐

* *Résidente de Bedford (Québec), Mme Bouchard-Maurice, 53 ans, est une commerçante à la retraite.*



Coup de chapeau au bonheur

PHOTO: MARIE PIERRE

Le français, le québécois et le joual

Démons d'hier et d'aujourd'hui

Marc Chevrier*

Prenez un échantillon quelconque de ce parler mythique, adulé chez les uns, honni chez les autres, qu'est le joual et soumettez-le sans merci à l'analyse grammaticale. Vous obtiendrez de quoi dérider un public de fins causeurs, tellement le morceau renferme d'incohérences et d'obscurités cocasses. C'est en jouant avec brio le professeur de grammaire que M. Jean-Louis Roux s'est porté à la défense du bon français au Québec, de ce qu'il appelle le français « normatif ». Il a profité de la tribune que lui a prêté *Cité libre* pour dénoncer un certain état d'esprit qui pardonne aux Québecois de parler un français encore joualisant. Ce français pittoresque, bien loin de constituer selon lui un enrichissement de la langue française, couperait le Québec de la francophonie et d'un héritage culturel universel, ce qui lui a fait dire que les jeunes acteurs d'aujourd'hui ne se reconnaissent plus dans la langue des dramaturges classiques français, comme si elle leur était devenue étrangère.

À entendre M. Roux se faire l'avocat du français « normatif », on voudrait avec lui se récrier; son jeu, sa diction impeccable sont d'une indéniable persuasion. Toutefois, son exposé donne l'impression d'une chasse à d'anciens démons. Le joual est-il aussi menaçant, si indémodable ?

Certes, le joual se parle encore, il fait salle comble au théâtre, anime les festivals et gonfle les cotes d'écoute. Cependant, bien des choses ont changé depuis *Les belles soeurs*. Une autre « parlure » l'a supplanté, qui n'est ni le français de Paris, ni le patois des faubourgs ou du terroir. C'est un français relâché, à la sonorité bien québécoise, un peu balourd, empruntant de temps à autre à l'anglais par commodité ou pour faire impression. Il se parle un peu partout, au bureau, à la radio, à la télévision, à l'assemblée législative comme au conseil municipal. Il s'écrit couramment; il est devenu la langue du quotidien, des communications entre le gouvernement et le citoyen, du travail, de la publicité, etc. Cela donne une prose verbeuse, souvent approximative dans le choix des expressions et des tournures, qui ne s'embarrasse pas toujours des subtilités de la langue. Elle ne brille ni par son rythme, ni par sa concision. Elle sert un but utile — sans plus. Les gens d'affaires, les scientifiques, les élus et les technocrates — l'élite d'aujourd'hui quoi — ont fait leur une forme de québécois « normatif », sans se soucier de manquer aux décrets de quelque académie. Généralement, ils n'ont pas tous récité Virgile ou La Fontaine à l'école; la littérature française ou québécoise, ils la connaissent peu ou prou. Ils sont de la génération qui n'a pas fait d'études classiques, mais suivi des programmes.

Par contre, ils savent intégrer des équations, préparer des bilans annuels ou des études d'impact, gloser sur des points de droit, mettre au point des procédés de fabrication ou des stratégies de mise en marché. Ils ont l'habitude de suppléer aux insuffisances de l'écrit en se donnant une coup de fil ou en s'en remettant à un outil de travail commun, mathématique, graphique ou informatique. Parfois, il leur est nécessaire de bien s'exprimer. Ils embauchent alors des réviseurs à la pige, qui remettent la langue en bon état. Le bon usage, les figures de style, bref la littérature, sont pour eux l'apanage de spécialistes qui gravitent autour des universités, des collèges et des officines de l'art.

Cet état de chose est probablement dû, comme on a déjà pu le constater, à un changement des élites au Québec, accéléré par la démocratisation de l'éducation. L'accès à l'éducation s'est élargi, la connaissance du français aussi, mais il semble que le système d'éducation ait plus ou moins réussi à faire de la maîtrise de la langue, pour tous les étudiants, quoi qu'ils fassent de leurs études ou de leur vie, un plaisir, un défi, une valeur.

Les quelques heureux élus de la génération de M. Roux n'ont pas seulement eu le privilège de se rompre à l'étude de la grammaire, d'apprendre à décliner le substantif rose en latin; ils ont appris à s'exprimer et à penser dans une langue et à voir dans cette capacité l'un des traits distinctifs de l'honnête homme, du citoyen. Quoiqu'ils soient devenus, acteur, avocat, médecin, ingénieur, ils ont en commun d'avoir en général la tête bien faite et de pouvoir, à toute occasion, communiquer avec justesse et mesure. Pas étonnant que, pour M. Roux et bien d'autres, le joual et le québécois « normatif » soient une désolation.

Peut-être avons-nous perdu au Québec le sens de la communication, après avoir tant prôné l'expression de la subjectivité, des particularismes et décrié les contraintes objectives — linguistiques, sociales, etc. — qui l'auraient bornée.

S'il faut pourfendre un démon, c'est le français mi-chair mi-poisson qui s'impose un peu partout, parce qu'il est l'idiome respectable de l'heure. C'est tout à fait curieux que l'élite issue de la révolution tranquille, qui devrait en principe préférer l'exactitude, l'efficacité de la communication au flou artistique et à la fioriture verbale, se satisfasse souvent de tant d'approximation dans l'expression de sa pensée et que, pourtant si passionnée

de questions linguistiques, elle n'ait pas vu dans la maîtrise de langue orale et écrite un devoir pour tout citoyen désireux de participer à la vie sociale et politique. Peut-être avons-nous perdu au Québec le sens de la communication, après avoir tant prôné l'expression de la subjectivité, des particularismes et décrié les contraintes objectives — linguistiques, sociales, etc. — qui l'auraient bornée. Espérons seulement que l'enseignement du français au Québec sache donner aux nouvelles générations le goût d'une langue vigoureuse et que les départements d'études françaises des universités québécoises ne soient pas d'ici quelques décennies regroupés avec les départements de langues étrangères.

* *Marc Chevrier est juriste. Il travaille dans le domaine du droit public.*

Les idées se répètent

MARIE DESJARDINS

La lecture est en voie de disparition. Ça fait longtemps qu'on le dit, on se rend de plus en plus compte que c'est vrai. Au Québec, plus que partout dans la francophonie, la connaissance de la langue française se perd lentement, mais sûrement. Des solutions? Il n'y en a pas cinquante. Apprendre cette langue et faire en sorte que ceux qui la maîtrisent et l'aiment soient en place pour la maintenir. Rien à voir avec des projets de lois, mais bien avec des dirigeants éclairés.

Même dans les universités, la lecture emprunte insidieusement la voie de la disparition. La plupart des étudiants qui s'inscrivent dans les départements de littérature le font par goût, et dans l'espoir d'avoir enfin l'occasion de lire, sinon d'apprendre à aimer lire. Déception. Dès le premier cycle universitaire, il n'est pas rare que ceux-ci se heurtent à un langage quasi scientifique, à des grilles d'analyse inintelligibles aux profanes. Avant même de comprendre pourquoi tel roman est bon, ils procèdent à son analyse narra-tologique, tabulaire, métatextuelle, isotopique, idiolectique, anisochronique, diégétique, etc., discutent de conditions de lisibilité, d'écrivants, d'actants. Tout cela, bien entendu, les embrouille savamment. Puisqu'ils apprennent à déceler des systèmes abscons derrière chaque mot, ils se découragent peu à peu de la simple lecture et ils ne sont pas sans s'en plaindre. Donner le goût de lire. N'est-ce pas le premier but à atteindre?

La tâche se complique lorsqu'il s'agit de donner le goût de lire nos écrivains, et plus encore d'enseigner la littérature «québécoise» à partir des ouvrages de référence dont on dispose. Qui trouve-t-on? L'histoire de cette littérature, c'est-à-dire ses courants, ses mouvements, ses époques, ses auteurs, ses classiques; mais également un certain nombre d'interprétations historiques, idéologiques, thématiques, symboliques et, bien entendu, arbitraires. Quel critique, quel historien, en effet, peut se vanter d'être épargné de toute subjectivité, de tout parti pris? Ainsi on aura appris, dans certains manuels français, et ceci à tort ou à raison — critique dixit — que Victor Hugo était plus grand que Zola, que Zola valait mieux que les Goncourt, que Jean-Paul, évidemment, dépassait Simone. (À lire: *Le grand mensonge des intellectuels* de Paul Johnson. Sartre en prend pour son rhume, et tant mieux pour Simone). Ainsi on aura lu, après mai 1968, dans le même genre d'ouvrages, que la comtesse de Ségur était une réactionnaire, une sado-maso, une perverse, que Céline et Drieu étaient méprisables, que Saint-Ex était facho, que Tintin était homo. Et dans nos manuels à nous? Que Tremblay est un Dieu, qu'Hubert Aquin est un prophète et que Miron est une pièce de musée.

On aura compris que le propos de cette chronique du numéro de la rentrée des classes est l'enseignement de la littérature «québécoise» dans les universités. J'ai le privilège, depuis bientôt six ans, d'enseigner, à titre de chargée de cours, à l'Université McGill. J'écris privilège parce que de nos jours ne travaille pas qui veut, parce que McGill est une grande université, parce que son département de langue et de littérature françaises est aussi, sinon plus valable que tous les autres de la région montréalaise — que j'ai fréquentés — et, enfin, parce que sa clientèle, issue de tous milieux, de toutes cultures, est particulièrement intéressante et enrichissante. Surprenant, décapant, en effet, le regard qu'un Américain, qu'un Européen, qu'un Canadien français ou anglais dans la vingtaine peut promener sur notre littérature «québécoise», celle des coqueluches de nos programmes littéraires — ouvrages de référence obligent — comme si on ne disposait que d'eux, parmi nos centaines d'auteurs, pour montrer que l'on a eu, jadis, quelque chose à dire.

Il ne s'agit pas de dénigrer ces sacro-saints auteurs, mais il y en a d'autres, au Québec, dignes que l'on se souvienne d'eux, dignes de gravir les marches glissantes de la consécration. C'est pourquoi j'ai sauté sur l'occasion de remplacer Miron (dont on commence à avoir soupé) par Choquette (Gilbert) qui, comme son nom l'indique, choque notre petit ego par certaines vérités qu'il a eues, notamment dans *L'interrogation*. Sans doute est-ce pour cela que nos instances de consécration se sont attachées, et s'attachent encore, à ne pas le considérer.

De l'école primaire à l'université, peut-être par manque d'imagination, paresse intellectuelle, indifférence, mauvaise volonté,

ignorance même, on propose inéluctablement les mêmes oeuvres. Ce sont les classiques, j'en conviens. Sauf — et cela commence à friser le ridicule — qu'il arrive fréquemment que les étudiants aient été obligés de lire six fois *Menaud maître-draveur, Le Survenant, Maria Chapdelaine* (roman très connu d'un auteur français — à ce que je sache les Américains n'ont pas revendiqué la paternité de *René* ou d'*Atala* tout simplement parce que ces récits avaient les «Florides» pour décor —), ceci jusqu'à l'indigestion, jusqu'au dégoût définitif des oeuvres des nôtres. Les étudiants se demandent avec raison si elles sont aussi assommantes que celles qu'ils connaissent déjà. Imaginons que les Français n'aient lu, tout au long de leurs études, que Rabelais, Marivaux ou Valéry. Prononçant en classe le titre le plus connu de Monseigneur Savard, je ne compte plus les fois où j'ai vu les visages s'allonger, les yeux s'éteindre, les sourires se dissiper, senti l'atmosphère s'appesantir.

J'exagère à peine. De toute évidence, les jeunes sont littéralement écoeurés des vaines complaintes, des molles revendications, des griefs mesquins, des sanglots longs des héros (Quelle pitié!) de notre littérature. Les jeunes Américains du Nord — tant mieux pour eux — vivent à l'heure du «positive thinking» et se sentent de moins en moins interpellés (pour employer cet échantillon d'un jargon à la mode) par l'échec du Canadien français dépossédé par le méchant Anglais, et pleurant sur son triste sort depuis bientôt deux cent cinquante ans. (Allons-nous, d'ailleurs, fêter l'anniversaire de la Conquête?) Or c'est toujours cet échec que l'on enseigne. Pourquoi?

Je me pose sérieusement la question. Parmi les réponses plausibles, certaines sont pénibles à livrer car elles jettent une ombre sur le travail magistral de certains de nos historiens et de nos critiques. Ils ont, je pense, labouré nos vastes champs littéraires parfois sommairement, à coups de mauvaise charrue. Ce faisant, ils ont parfois sélectionné les oeuvres de façon exclusive, ou se sont contentés de répéter les conclusions de leurs prédécesseurs. On apprend alors (comme, en toute ignorance, je l'ai fait il y a quelques années dans les cours de littérature du Québec au XX[e] siècle), que le réalisme naît en 1940 (!), et qu'avant c'était les ténèbres. Si l'on se trouve en première année d'université, on gobe cette déclaration comme une vérité, convaincus qu'avant la Deuxième Guerre Mondiale, au Québec, c'était la préhistoire. On ne nuancera cette vision des choses que si l'on poursuit sérieusement des études en littérature québécoise. En attendant, on se fie aux références proposées dans cette version de la littérature québécoise du XX[e] siècle, aujourd'hui officielle, fermée comme une huître à d'autres points de vue: LA version.

Grosso modo: la crise de 1929, puis la Deuxième Guerre Mondiale provoquent l'industrialisation et l'urbanisation au Québec; les paysans canadiens-français, ignares, incultes, naïfs et pauvres sont déracinés de leurs terres, catapultés à la ville qui, seule, détient la clef de leur survie financière. Or ils y crèvent de faim, exploités par les Anglais et les traîtres (Canadiens français qui ont fait de l'argent en s'associant avec les Anglais). Dans les taudis des mauvais quartiers qu'ils habitent, ils perdent leurs traditions, leurs valeurs, leur religion; deviennent, peu à peu, des dépossédés, sans moyens, sans espoir. Les critiques nous affirment qu'après vingt ans de ce régime, ces nouveaux citadins se révoltent — entendons que, tapis dans leur misère, ces citadins, dont les critiques ont fait des «colonisés», méprisent l'exploiteur, comme tous les colonisés, en effet. Grommelant des injures jusqu'en 1959, les proférant à partir de cette date, ils revendiquent leur identité, l'intouchable identité québécoise. Ils sont riches d'une nouvelle fierté: leur langue, le joual. All right! Grâce à cela on a perdu notre français. Avant cette catastrophe urbaine, que les critiques ont déplorée jusqu'à la litanie, les Canadiens français vivaient à l'ère de la fidélité, sur leurs terres capricieuses, parqués à l'église chaque dimanche. Vraisemblablement ce n'était pas mieux, puisque les critiques, toujours les mêmes, ont dénoncé le côté aliénant de ce mode d'existence.

Prononçant en classe le titre le plus connu de Monseigneur Savard, je ne compte plus les fois où j'ai vu les visages s'allonger, les yeux s'éteindre, les sourires se dissiper, senti l'atmosphère s'appesantir.

Je résume. Bien qu'elles soient fondées sur des faits que l'on ne saurait oublier, c'est à la lumière de ces incontournables études interprétatives que j'ai fait découvrir la littérature québécoise à mes étudiants, que je leur ai montré, preuves à l'appui (cette grille est tout de même efficace), qu'Alexandre Chenevert (Gabrielle Roy), happé par la ville, était aliéné — au sens figuré bien entendu — privé de son moi (en avait-il jamais eu un?), que le héros de *Prochain épisode* l'était aussi, errant, nébuleux, piteux, avec son a-révolution et son moi morcelé; que la famille d'*Une saison dans la vie d'Emmanuel*, également aliénée, croupissait sur une terre ingrate; que Galarneau, de *Salut!*, était, lui aussi, dépossédé de sa famille, de ses amours, de son travail. À se demander si la condition sine qua non de la dépossession est d'être Canadien français. Le Canadien français n'a pas d'Histoire, depuis que Durham a trouvé ça tout seul. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que l'Histoire — la Conquête, bien plus que le désintérêt de la France — l'Ennemi, l'Anglais, sont responsables de son lamentable marasme. Victime des circonstances, il n'a ni culture ni instruction et, qui pis est, pas d'argent.

L'argent que l'on méprise, que l'on associe d'emblée au méchant, à l'Anglais, au Canadien français traître (car on n'accorde aucun mérite au Canadien français qui, lui, a tenté de s'en sortir), l'argent, donc, que l'on ne souhaite pas à son prochain, mais que l'on convoite en secret. On ne saurait passer sous silence, pour expliquer cette déchéance du Canadien français, l'action néfaste de

Duplessis. Le peindra-t-on jamais sous d'autres traits que ceux du prince de la Grande Noirceur ? Pourtant, sans Duplessis, combien de temps aurait-il fallu encore attendre avant que les Canadiens français se taillent leur juste place dans l'économie du pays ? L'homme a eu l'ambition de mettre le Québec sur la carte. Sans conteste, la belle province brille plus aujourd'hui par ses exploits industriels que culturels. Mais on ne dit jamais cela, trop contents de posséder, dans notre dépossession, au moins notre Duvalier père national, ne fût-il qu'au petit pied, comme l'on s'enorgueillit d'avoir également nos terroristes. À quand un pavillon universitaire à la mémoire de Paul Rose ? Voilà donc, bref et amer, le portrait obligé que les étudiants se font encore aujourd'hui de notre Histoire et des débuts de notre littérature moderne : échec, dépossession, dénonciation, révolution sédative. Point. À la ligne. Une question cependant : les intellectuels qui ont raconté, tour à tour, cette histoire-là, se reconnaissent-ils dans ces misérables avachis au fond de leurs cabanes ? Où se trouvent-ils dans cette littérature écrite par eux, décrite par eux ? Au-dessus ?

Les intellectuels qui ont raconté, tour à tour, cette histoire-là, se reconnaissent-ils dans ces misérables avachis au fond de leurs cabanes? Où se trouvent-ils dans cette littérature écrite par eux, décrite par eux? Au-dessus?

Tout cela est très négatif. D'une part, parce qu'il ne saurait y avoir une seule version des choses et, d'autre part, parce qu'il est temps de cesser de se lamenter sur notre sort. Des angles, pour voir les choses autrement, il en pleut, il n'y a qu'à choisir. C'est une question de vision, d'attitude. Aussi, l'hiver dernier, ai-je demandé aux étudiants de mon cours de littérature québécoise de tenter d'aborder positivement les oeuvres au programme, de même que celles que j'y avais ajoutées. Voici ce que cela donne.

Au sujet de *Quelqu'un pour m'écouter*, roman de Réal Benoit, Maxime Prévost constate que « l'exaltation de la musique n'est que trop rarement soulevée dans nos lettres, parce que l'érudition musicale est habituellement européenne [et que] cette ouverture sur la musique en soi est aussi une ouverture sur l'ailleurs, sur d'autres cultures, [bref] tout le contraire d'un repli culturel stérile. » Autrement dit, bien qu'il reconnaisse à un moment précis « être un petit Canadien français pas de peau », le Rémy de *Quelqu'un* n'est pas un dépossédé, une victime, mais bien, comme le montre Susana Cantero, « un homme qui a eu du succès dans la vie ». Rémy — alias Réal Benoit — a connu l'éducation même de ces critiques qui l'ont éventuellement critiqué : discipline, instruction, culture, morale — quitte à remettre celle-ci en question — somme toute, une riche et pleine éducation. Il a, selon Anny Guimont, « une forte personnalité, une identité propre, une connaissance de son passé », « de soi », ajoute Yvan L'Allier. Martine Lepage note de surcroît que Rémy « se libère de l'aliénation politique-nationale ; [*Quelqu'un pour m'écouter*] est un roman universel [qui] s'adresse à chacun ».

Pas de taudis, pas de maudits Anglais, pas de révolte chez Benoit. Est-ce pour cela que nos critiques l'ont, malgré son incontestable talent, balayé de la scène littéraire ? Explication possible, si j'en crois le professeur André Smith qui, dans *L'Univers romanesque de Jacques Godbout*, publié en 1976, a eu le franchise d'écrire que « les milieux littéraires au Québec sont indépendantistes et [que] tout écrivain qui aspire à être reconnu par eux doit faire croire que son oeuvre a une orientation nationaliste ». Les écrivains fédéralistes ou non engagés, tel Benoit, n'entrent évidemment pas dans cette danse. Alors on les retire de la circulation, après s'être arrangé, dans certains cas, pour qu'ils aient toutes les peines du monde à être édités. Résultat ? Tout éditeur, si zélé soit-il, évitera... de les rééditer.

Pourtant Benoit tenait un discours relativement politique en rejetant, par exemple, comme le remarque Elisabeth Muir, « les inégalités de son époque entre les hommes et les femmes ». Il était malheureusement, de résumer Nicole Bédard, « un amoureux de la vie », l'auteur, nous dit Martin Marcil, d'un « miroir universel », quelqu'un enfin qui, selon Caroline Desgagnés, était capable d'une « prise de conscience vis-à-vis une vie que l'on n'aime pas, et que l'on est capable de quitter pour une vie meilleure ». Mouvement « d'espoir », tout simplement, tranche Yvan L'Allier. Parce qu'il écrit au je, renchérissent Élise Bergeron et Julia Pavan, « le personnage accepte de s'approprier sa réalité. »

Nous tenons donc là le contraire parfait de ce dépossédé qui hante nos ouvrages de référence. « Un personnage très intelligent, estime Linda Tria, bien dans sa peau, confiant, qui croit en lui, qui a le goût de la vie, et dont la conscience est libérée. » Est-ce parce que Benoit ne respirait pas essentiellement le malheur qu'on a fait peser ce silence sur lui ? Pourquoi avoir englouti un des seuls personnages véritablement positifs de nos lettres ? Ce personnage dont la « recherche du moi, conclut Susana Cantero, mènera à la découverte d'une identité et à la mort du sentiment de dépossession, du peuple colonisé. » Somme toute, à la mort prématurée de toute une critique réductrice. C'était trop tôt, au moment de la parution de *Quelqu'un pour m'écouter*, en 1964, pour s'en sortir. De quoi aurait-on pu parler ? De bonheur ? Faites-moi rire.

Auteurs enfouis. Comme Victor Barbeau et son Académie canadienne-française dont on ne dit pas un mot dans les cours de littérature. Barbeau l'aristocrate qu'on verrait mal déambuler dans *Bonheur d'occasion*, discuter avec Alexandre Chenevert. Barbeau en enfer, peut-être pour l'éternité, d'avoir été — eu l'air ? — prétentieux. Sa *Tentation du passé* a toutefois été découverte et appréciée, cet hiver, dans ce même département de McGill. « Le bon goût, le bon langage, la lucidité de Barbeau, à l'égard de sa

société et de lui-même» ont touché Martine Lepage; elle y a vu une «quête positive de l'identité collective». Ce qui fait dire à Martin Marcil que Barbeau «a conquis une identité propre à lui-même.» Donc? Que la Révolution tranquille, glorifiée jusqu'au ridicule, n'est pas la seule page de notre Histoire. Des Québécois, puisqu'aujourd'hui on les nomme ainsi, ont connu, eux, une Évolution tranquille et n'ont pas ressenti le besoin d'écraser l'Autre, parce qu'ils ne se sentaient pas, eux, écrasés. Est-ce si difficile à admettre? Pourquoi ne se souvient-on pas, à l'occasion, de ces Québécois-là?

Rachael Narozanski affirme que «la lecture de Barbeau, «aristocrate de l'esprit, nous fait comprendre que «les Canadiens français peuvent se relever la tête». Certes, Barbeau critique, sur un ton parfois un peu présomptueux, mais «sa critique, reconnaît Nicole Bédard, est constructive». Peut-on reprocher à quelqu'un (qui a parlé, selon Lysane Gauthier, de «la force québécoise»), de vouloir que sa société s'améliore, que triomphent l'intelligence et le raffinement? De toute évidence oui puisqu'au Québec c'est loin d'être cela que l'on porte aux nues. Marie-Claude Boucher n'a pas honte de déclarer, au risque — évident — de passer pour réactionnaire, qu'«on doit beaucoup de reconnaissance à Victor Barbeau d'avoir voulu améliorer la langue française», d'«avoir tenté, retient Christine Bovo, de changer quelque chose dans notre société».

Des Québécois, puisqu'aujourd'hui on les nomme ainsi, ont connu, eux, une Évolution Tranquille et n'ont pas ressenti le besoin d'écraser l'Autre, parce qu'ils ne se sentaient pas, eux, écrasés. Est-ce si difficile à admettre?

Hors courant, Barbeau. S'inspirant sans doute du discours clérical, et peut-être duplessiste, la critique, en effet, a établi assez catégoriquement que, dans notre littérature, la Ville est mal vue. Non, constatent Élise Bergeron et Martin Marcil. Dans *La tentation du passé*, (comme dans *Quelqu'un pour m'écouter*, d'ailleurs) «la ville n'est pas un lieu de perdition»; au contraire, heureuse, elle foisonne, vit et rappelle le faste culturel des années quarante, années mêmes, étrangement, de la Grande Noirceur. Enfin, Maxime Prévost relève chez Barbeau ce que personne, je crois bien, n'a vu: «Ses réflexions sur la littérature enfantine sont justes, écrit-il, l'importance qu'il lui accorde est justifiée; il semble s'inscrire — avec quelques années d'avance — dans la lignée d'un Bruno Bettelheim [...] réflexion intéressante, surprenante au Québec.» Tout compte fait, «on peut être aussi bon que les autres». C'est ce que Lysane Gauthier retient de Barbeau. Mais pas de chance. Barbeau n'est pas né dans la misère.

Les critiques — pour la plupart gauchisants — boudent les aristos comme Barbeau, tandis qu'ils respectent... — mais peut-être n'ont-ils pas le choix? — des aristos tels Anne Hébert ou Saint-Denys Garneau car ils sont inattaquables, inscrits dans le Robert, et parce qu'ils poétisent, ça et là, sur la misère sociale des âmes et des consciences. Étonnamment, ces mêmes critiques n'ont pas plus d'indulgence pour les «moyens», c'est-à-dire ces auteurs qu'on traite de «simples», comme Claude Jasmin, de qui, c'est vrai, on ne saurait faire un Balzac. Or Lysane Gauthier affirme que c'est justement «cette simplicité qui lui permet de dépasser "la localité intellectuelle"». Sa littérature, de préciser Martin Marcil, «accessible à la société québécoise, peut aider [la société] à intégrer sa réalité culturelle, parfois trop symbolique.» Mais le problème est plus sournois. Jasmin n'est-il pas un tendre qui croit au bonheur, qu'on sent rire et vivre entre ses lignes, mêmes tristes? Lisez *La Sablière* avec les yeux de Martine Lepage et vous verrez «son happy ending, son regard positif sur la religion, sa croyance aux miracles». Que faire d'un hommage à une religion d'amour à l'heure prolongée, extrêmement prolongée, de la tranquille révolution? Religion et Grande Noirceur sont toujours synonymes. Vingt ans après, Jasmin présente une vision assez positive de cette époque. Ça mélange les cartes. Je plains le pauvre auteur qui écrira des lignes favorables sur Duplessis.

Avec son *Libraire*, nommé Jodoin, Gérard Bessette a créé l'indifférent, «l'Étranger» de notre littérature. Toujours ces comparaisons, qui donnent néanmoins à Laure Neuville l'occasion de rappeler que cette littérature désabusée est propre au XXe et à l'Europe, autant qu'au Québec. Maxime Prévost indique toutefois que «le «je-m'en-foutisme» de Jodoin est comique, contrairement à celui de Meursault qui est tragique». Intellectuel buveur de bière, désillusionné, quasiment abruti, ce Jodoin. Nous nageons dans le négatif. Cependant, selon Martine Lepage, «on sort de la dépossession» avec ce roman, car Jodoin, justement, comme l'entendent également Elisabeth Muir et Caroline Desgagnés, «ne souffre pas; il est déconnecté». Pourquoi? Probablement parce que, tel que le perçoit Martin Marcil, c'est «un personnage sûr de ses moyens». Mieux: «intelligent, déclarent Marie-Claude Boucher et Marie-Claude Meunier, honnête avec lui-même, il ne se remet pas en question». «Instruit», souligne Julia Pavan. «Maître de lui-même, il ne se laisse pas influencer» concluent Élise Bergeron et Anny Guimont et «vit, d'ajouter Nicole Bédard, sa vie comme il l'entend».

La critique a campé Jodoin dans la galerie des personnages noirs. Ce personnage qui, découvert en 1993 par de nouveaux lecteurs, apparaît pourtant à Linda Tria et à Jacinthe Dessureault comme «fort mentalement, en pleine possession de lui-même». Certes, l'Index entrave l'appétit littéraire des personnages du *Libraire*. C'est un frein à la culture, l'un des chapitres-choc de notre dépossession historique, responsable du retard intellectuel québécois. Mais que fallait-il voir vraiment dans ce roman? Ce que Maxime Prévost a vu: la «présence d'une

véritable demande pour la lecture, et ce, même dans le petit village de Saint-Joachim». Question de point de vue.

Ainsi, ce qui a retenu l'attention dans le *Gant de fer* de Claire Martin, ce n'est pas l'histoire de cette jeune fille torturée par un père méchant, ni celle d'une époque marquée au sceau de la bigoterie la plus navrante, mais bien l'humour, l'ironie, le ton joyeux de ce récit où, selon Martin Marcil, «s'établit l'amour», peut-être à cause de cette «omniprésence de l'espoir», qui frappe particulièrement Linda Tria. Véronique Gonzalez et Laure Neuville, parmi d'autres, ont apprécié la grande lucidité de l'écriture de Claire Martin, son «style impeccable». L'auteur a fait plus, beaucoup plus, que restituer quelques souvenirs pénibles de sa vie dans l'unique perspective de se révolter, puisqu'elle l'a fait, ainsi que le note Martine Lepage, «sans amertume». «Elle a pardonné, soutient Lysane Gauthier avec raison, donc, conclut-elle, il doit y avoir une réussite intérieure, une conquête, si l'auteur a pu surpasser la noirceur de son propos».

Les écoeurants de Jacques Hébert s'adaptent assez bien à cette grille d'analyse. En effet, le petit Sigouin, fils et petit-fils de juges écoeurants, n'est-il pas un parfait dépossédé d'amour, de justice ? Ne peut-on pas penser, vu ses histoires de bombes, qu'il lutta pour la libération du Québec ? Bien sûr. Sauf que, de l'avis de Véronique Gonzalez, Sigouin est plutôt un «être en re-possession». Nuance dans la formulation et dans la perception. Aussi, cette même étudiante trouve-t-elle chez Jacques Hébert certains éléments positifs: sa «vision des femmes tout à fait juste, par exemple, une sensibilité très touchante à leur égard». La franchise du ton, l'humour et la fraîcheur des propos ont également séduit Nicole Bédard, Julia Pavan et Elisabeth Muir. Bien plus que les puériles revendications sociales de Sigouin, que sa misère, dorée, aux yeux des envieux, qui ne sont pas toujours ceux qu'on pense. L'essentiel à retenir dans ce roman, comme dans tous les autres, n'était peut-être pas le désespoir ou la souffrance, quoique présents, mais encore un incommensurable amour de la vie, un insatiable désir de vivre.

À tenter de planer au-dessus de la douleur, de percer les ténèbres de notre littérature — car cette littérature est noire, c'est vrai, et plus encore parce qu'on nous a ainsi habitués à la voir — ces jeunes lecteurs ont, chaque fois, dans chaque oeuvre, découvert le beau, la joie, l'espoir. Même dans *Alexandre Chenevert*, roman de l'écrasé dans la ville, de l'ancêtre du cassé. Sans doute parce qu'elle croit au bonheur, comme ses confrères, Julie Laferrière a rapproché du vaudeville les situations comiques de ce roman, y a reconnu «un humour triste à la Chaplin». Le nom du personnage a évoqué pour elle toute une symbolique: le chêne, l'arbre; vert, couleur de l'espoir mais aussi synonyme de jeune, pas encore parvenu à la maturité, comme cette période des années quarante de nos lettres. «Gabrielle Roy est un écrivain libre, résume-t-elle, grave, profond, mais également léger, parce que le poids du monde lui semble supportable». Cependant, Gabrielle Roy passe toujours pour l'écrivain de la misère. On s'attarde bien plus sur sa détresse, que sur son enchantement...

Enfin, chez l'écrivain sombre entre tous, Marie-Claire Blais, à qui tant de critiques ont reproché l'inclination malsaine pour le morbide (moi de même, en autant que je puisse ainsi, et en toute modestie, me classer), chez Marie-Claire Blais, donc, ces étudiants ont trouvé de la joie, de l'espoir, des rires, de la beauté, le désir et l'obtention de quelque chose de mieux. Certes, qui voudrait vivre *Une saison dans la vie d'Emmanuel*? Personne. C'est trop triste, frigorifiant, puant. Et pourtant, comme le fait remarquer Rachael Narozanski avec beaucoup de sensibilité, Jean le Maigre a connu, à quelques égards, le bonheur. ««Comme la plupart des malades au stade terminal, écrit-elle, Jean le Maigre connaît la valeur de la vie. La sienne sera courte, alors il essaye de vivre chaque jour au maximum. Grâce à sa tuberculose, le petit malade peut se concentrer sur autre chose que la souffrance due à la pauvreté... Avec l'aide et les attentions de sa grand-mère, Jean réussit une deuxième fois à s'évader de la souffrance. [Enfin] en se perdant au milieu de ses livres, [il] a réussi à sublimer le malheur de sa vie.»

L'évasion, ici, permet l'accès au bonheur. Ce désir d'ailleurs est provoqué par une souffrance intolérable, certes, mais il s'agit tout de même de bonheur. Je laisse Marie-Claire Blais conclure, puisqu'elle-même a montré le chemin de ses romans aux lecteurs... et aux critiques: «Si on les lit avec autant d'attention que l'auteur a mis à les écrire, affirme-t-elle, on y reconnaîtra aussi une sorte d'allégresse...» Pourquoi n'avoir pas tenu compte de ce timide conseil ? Afin d'élucider ce comportement, il faudrait peut-être que nous nous allongions sur un divan.

Nous ne nous aimons pas assez, au Québec, pour être heureux du bonheur des autres, pour seulement reconnaître le nôtre. Avons-nous tant souffert ? Plus que d'autres peuples ? Après avoir décortiqué, disséqué notre misère, après y avoir pataugé jusqu'à la complaisance pendant plusieurs décennies, que ceux à qui revient la tâche de faire connaître, d'enseigner, tentent donc maintenant de nous aider à déceler, et en termes clairs, ce soleil qui perce partout dans nos oeuvres, quand elles n'en sont pas tout simplement illuminées.

Aquin Hubert, *Prochain épisode*, Cercle du Livre de France, 1965.
Barbeau Victor, «La tentation du passé», *La Presse*, s.d.
Benoit Réal, *Quelqu'un pour m'écouter*, Cercle du Livre de France, 1964.
Bessette Gérard, *Le libraire*, Cercle du livre de France, 1960.
Blais Marie-Claire, *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, Éditions du Jour, 1965.
Chateaubriand René de, *Atala René*, préf. de Pierre Moreau, Gallimard, 1971.
Choquette Gilbert, *L'interrogation*, Beauchemin, 1962.
Godbout Jacques, *Salut Galarneau!*, Seuil, 1967.
Guèvremont Germaine, *Le Survenant*, Beauchemin, 1945.
Hébert Jacques, *Les écoeurants*, Les éditions du Jour, 1966.
Hémon Louis, *Maria Chapdelaine*, Bernard Grasset, 1921.
Jasmin Claude, *La Sablière*, Poche Leméac, 1986.
Martin Claire, *Dans un gant de fer*, Cercle du livre de France, 1965.
Roy Gabrielle, *Bonheur d'occasion*, Beauchemin, 1947; *Alexandre Chenevert*, Beauchemin, 1954.
Savard Félix-Antoine, *Menaud maître-draveur*, Librairie Garneau, 1937.
Smith André, *L'univers romanesque de Jacques Godbout*, Aquila, 1976.

La langue de l'intelligentsia. Grammaire : A Vocabulaire : E

MONIQUE NEMNI

Se scandaliser de l'état lamentable de la langue au Québec est devenu monnaie courante. On a l'impression qu'à ce sujet, «tout est déjà dit et l'on vient trop tard...» «Dans les journaux, presque toutes les semaines, des articles rapportent les doléances ou les cris d'alarme des uns et des autres sur la piètre qualité du français, notamment écrit, au Québec», écrivait en 1990, le Conseil de la langue française. Plus loin, dans ce même document, on rapporte les propos du responsable du Comité de linguistique de Radio-Canada qui dit: «Quand nous recrutons un nouvel employé, tout, ou à peu près, est à faire pour lui donner une maîtrise satisfaisante de sa langue.» Mais à qui la faute ? Encore aux Anglais ?

Le Conseil de la langue française, créé en 1977 par ce qu'on a appelé — à tort et pompeusement — la Charte de la langue française recevait comme mandat de « surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec quant au statut de la langue française et à sa qualité... » (article 188b). Pour le statut, on en a entendu parler plus qu'assez, mais qu'est-il advenu de la qualité? de l'autre moitié du mandat?

D'ailleurs, comment se fait-il qu'avec tant de gens prêts à protéger le français, celui-ci soit en si mauvais état ? Je crois que le problème doit venir d'une conception erronée des moyens qu'il faut utiliser pour atteindre le but. Voyez-vous, une langue ça se protège en l'apprenant, en passant des heures devant des livres et des cahiers. Mais que préconisent des gens comme Bouthillier ? De descendre dans la rue. « Notre cour suprême, c'est la rue », a-t-il même déclaré un jour. Quand on veut protéger une langue avec les pieds, ce n'est pas étonnant qu'il en résulte une *piètre* qualité (Étymologiquement, *piètre* vient du latin *pedester*, « qui va à pied »).

Comme on le sait, l'affichage bilingue a fait couler beaucoup d'encre et gaspiller beaucoup de salive. Mais je suis sûre que les personnes inquiètes de « l'image » qu'un affichage bilingue projette aux allophones, comme les Guy Bouthillier (du Mouvement Québec français) ou les Camille Laurin (« père de la loi 101 ») ne leur ont jamais parlé. En effet, s'ils avaient, comme moi, discuté ouvertement avec eux ils auraient tout de suite vu que le message que communique la piètre qualité du français nuit beaucoup plus au Québec qu'un message de bienvenue en plusieurs langues, y compris en anglais ! J'aimerais vous raconter, à ce sujet, un incident révélateur.

Les hasards du métier ont fait que ces derniers temps, j'ai non seulement initié des étudiants francophones à l'enseignement du français, mais également enseigné la phonétique à des étudiants allophones très scolarisés. J'ai eu dans mes classes des médecins, des avocats, des architectes, etc. Comme mon accent ne me fait pas passer pour une « pure laine », je peux facilement plaisanter avec eux sur les préjugés envers les immigrants et ils me parlent assez librement de leurs problèmes et de leurs impressions diverses.

Un jour, une étudiante m'a dit : « Moi, je veux apprener la française, mais j'ai peur de le apprendre dans la rue. » « Et pourquoi ?» lui ai-je demandé. « Parce que moi, je l'ai répété des mots que j'ai entendé dans la rue, et un ami qui la parler bien le français m'a dit que c'est pas bon. » « Oui, c'est vrai !» crièrent plusieurs étudiants en même temps, « Moi aussi, moi aussi, on m'a dit ça. » « Mais dans les cours, vous êtes tranquilles », dis-je, pour passer à autre chose. « Non », ripostèrent d'autres qui nous font l'affront de lire les journaux, et donc d'être informés. « Les professors, ils échouent à la examine de français. Je l'ai lisé dans la journal. » Je n'ai pu que sourire, en guise de réponse. Cherchant à se défouler, ils m'ont alors demandé : « Porqué on demande à nous d'apprener bien le français quand les Québécois i'savé pas leur langue ?» « C'est que vous, vous faites des erreurs différentes de celles des francophones et, que voulez-vous, chacun a les préjugés qu'il peut », répondis-je pour clore le débat.

Comme vous le voyez, les immigrants se méfient de la langue des natifs. Mais ce serait une erreur de penser que tous les francophones qui ne maîtrisent pas le français font un même type d'erreurs, comme le laisseraient croire les nombreux débats sur la question. Ma formation de linguiste me permet cependant de distinguer, en fait, deux grandes catégories d'erreurs : celles faites par le peuple et celles de l'intelligentsia. Je m'explique.

Le peuple, les étudiants, les fonctionnaires, font surtout des erreurs de morpho-syntaxe (ce que le commun des mortels appelle des fautes de grammaire et d'orthographe) : mauvais accords, mauvaises concordances des temps, etc. Les échecs aux tests de français témoignent du manque de maîtrise de cette dimension de la langue. Comme les journaux en traitent presque quotidiennement, je ne m'attarderai pas sur cet aspect — important — du problème.

J'aimerais plutôt traiter des carences linguistiques dont souffre l'intelligentsia, mais dont on ne parle guère. Non, l'intelligentsia ne fait pas beaucoup de

fautes de morpho-syntaxe. Très peu, à vrai dire. Ce qu'elle maîtrise moins, c'est le lexique (le vocabulaire) et les règles d'usage de certains mots qui semblent, à première vue, très faciles. J'ai remarqué qu'elle utilise des mots soit avec un sens qui n'est pas attesté, soit dans des contextes inappropriés. Parfois, ce qu'elle écrit a un sens tellement étonnant que je suis sûre que celui-ci n'est pas intentionnel. Je vais vous donner quelques exemples.

Prenons un mot aussi simple que comme. En français, on ne peut pas dire Monique, comme les femmes, parce qu'on ne peut pas me comparer à un groupe dont je fais partie. Il faut dire: Monique, comme les autres femmes ou Monique, comme toutes les femmes, ou autres phrases similaires. On ne peut pas dire non plus Monique, comme les autres hommes parce que je ne suis pas un homme. Elémentaire, n'est-ce pas? Eh bien, dans une publication de l'UQAM j'ai trouvé: Le Québec, comme le Canada et les autres pays. Or, les auteurs savent bien, comme tout le monde, que le Québec fait partie du Canada et que ce n'est pas un pays. Vous voyez, des gens haut placés à l'UQAM ne savent pas utiliser le mot comme.

Mais ce serait une erreur de penser que tous les francophones qui ne maîtrisent pas le français font un même type d'erreurs, comme le laisseraient croire les nombreux débats sur la question.

Un autre exemple: le mot plus. Il semble enfantin, mais Bourassa ne sait pas l'utiliser. En effet, en français, on ne peut pas dire: « Depuis Galilée, la terre n'est plus immobile », parce que ça laisserait croire qu'avant Galilée, elle l'était. On doit dire: « Depuis Galilée, on sait que la terre n'est pas immobile » ou autres tournures analogues. Eh bien, *La Presse* du 13 mai 1993 rapporte que Bourassa aurait dit que «l'unilinguisme commercial n'est plus conciliable avec la Charte canadienne des droits et libertés». L'a-t-il jamais été?

Dans *Le Devoir* du 25 avril 1993, à propos du financement des périodiques culturels, je tombe sur le mot d'abord, dans le contexte suivant: « Qui sont les bailleurs de fonds? D'abord, le ministère de la Culture du Québec administrant une enveloppe globale de 450 000 $; Ottawa, qui dévolue de son côté 800000$ au secteur francophone... » Curieux, n'est-ce pas? Habituellement, d'abord, on aurait mis le mot d'abord pour l'instance qui donne 800000$...

À plusieurs reprises, toujours dans *Le Devoir*, je suis tombée sur une annonce publicitaire qui semble parrainée par ce journal et qui me renverse. Vous avez tous, j'en suis sûre, entendu le mot importer. Par mesure de sécurité, je vous donne la définition du *Petit Robert*. « Introduire sur le territoire national (des produits en provenance de pays étrangers). » Eh bien, l'annonce disait: «Des littératures d'expression française IMPORTÉES de l'Acadie, de l'Ontario, des Prairies » (en majuscules dans le texte) ! Mais si c'était tout ! L'annonce continue avec les qualificatifs: «riches, uniques, exotiques». Imaginez ! Exotiques ! «Qui n'appartient pas à nos civilisations de l'Occident, qui est apporté de pays lointains» (Selon *le Petit Robert*). On aura tout vu. Mon problème, c'est que je ne sais pas si je dois donner aux auteurs zéro en français ou en géographie. Mais qu'ils se tranquillisent: ils se rattrapent avec un 100 en démagogie.

L'intelligentsia québécoise francophone ne sait pas non plus qu'il y a des façons, en français, de manifester aux lecteurs ou auditeurs qu'on sait que ce qu'on dit n'est pas vrai. J'explique. Si je dis: « Le Messie David Koresh a péri dans l'incendie... », je dis, implicitement, que je crois que Koresh était le Messie. Pour éviter cette ambiguïté, on doit utiliser des expressions qui permettent de conclure que l'auteur ne croit pas à ce qu'il rapporte. *Time*, par exemple, écrivait: « The *self-styled* messiah David Koresh... » Eh bien, de plus en plus, on lit, sous la plume de l'intelligentsia, l'« *État* du Québec... » Or, tout le monde sait que le Québec est une province et que l'État du Québec n'existe pas. Pour montrer que je le sais, moi j'aurais utilisé le *prétendu* État du Québec, ou le *soi-disant* État... On n'est pas obligé d'utiliser les mêmes expressions que moi. On pourrait dire l'*imaginaire* État ou même l'État *idyllique* du Québec, ou ce qu'on veut, pourvu qu'on indique qu'on sait que cet État n'existe que dans l'imagination. Autrement, les gens pourraient croire que les auteurs souffrent des mêmes troubles psychologiques que ceux qui déclarent, par exemple, qu'Elvis est encore vivant!

Ce qui m'a particulièrement étonnée, c'est que j'ai trouvé ce même problème dans *Le Dictionnaire Québécois d'aujourd'hui*. Sous Québec, on trouve: « province (*État fédéré*)... » (C'est moi qui souligne). Un dictionnaire qui ne sait pas utiliser les mots pour distinguer le rêve de la réalité, c'est grave! Comment savoir alors s'il ne fabule pas sur le reste de son contenu?

Dans un texte intitulé *Le pacte de la langue* signé par tout un « groupe de réflexion sur les institutions et la citoyenneté » et paru dans *Le Devoir* du 25 avril 1993, on lit: « Le Québec n'a jamais *abdiqué* ses compétences exclusives en matière linguistique ». Comme les auteurs doivent savoir que le Québec ne peut pas abdiquer (= renoncer à) un pouvoir qu'il n'a jamais eu, je me suis demandé d'où pouvait venir cette erreur. J'ai finalement compris, mais j'ai dû inventer une catégorie linguistique qu'à défaut de mieux, j'ai intitulé « paronymes élargis ». J'explique.

Il existe en français des mots qui se ressemblent beaucoup phonétiquement, mais qui veulent dire des choses totalement différentes, comme *infraction / effraction*, *conjoncture / conjecture*, *collusion / collision*, etc. Ces mots, qu'on appelle des « paronymes », posent des problèmes à beaucoup de locuteurs, même natifs.

Récemment, un étudiant m'a écrit, lors d'un examen: « On ne peut pas se faire d'*allusions* au sujet de... »

J'ai donc cherché un paronyme de *abdiquer*, mais n'en ai pas trouvé. Alors j'ai reconstruit la phrase et j'ai trouvé. De toute évidence, les auteurs voulaient dire: « Le Québec a toujours *revendiqué* des compétences exclusives...». Je crois donc qu'ils ont confondu *abdiqué* et *revendiquer* à cause de la terminaison identique diquer.

Ma nouvelle catégorie de «paronymes élargis» m'a permis de comprendre un grand nombre d'autres erreurs commises par notre intelligentsia, mais je n'en citerai qu'une autre, qui me semble particulièrement intéressante.

Vous avez tous, comme moi, entendu à maintes reprises que ce qui caractérise le Québec et qui le sauvera de tous les dangers de l'indépendance, c'est la tradition que nous avons ici de la *concertation*. Pour ne donner qu'un exemple, parmi les dizaines que j'ai glanés, on trouve dans le Manifeste du Bloc québécois du 15 juin 1991: « La valeur et la richesse des Québécoises et des Québécois, conjugués à leur *tradition de concertation* et de coopération, seront pleinement mises au service de l'essor social, économique et culturel du Québec de demain. » (C'est moi qui souligne).

Philippe Paré, candidat de ce même Bloc, semble croire à cette tradition jusqu'au 5 mai, puisqu'il écrit, le 13 mai, dans une lettre adressée aux membres du Bloc québécois: « Jusqu'au 5 mai dernier [...] les élus [...] manifestaient une neutralité respectueuse du processus démocratique en cours et agissaient avec loyauté.» Visiblement, les choses ont dû se gâter pour lui entre ce jour fatidique et le 13 mai, date de la lettre. Dénonçant des «situations confuses» et des «manoeuvres», il termine ainsi sa lettre: « Enfin, les membres dont le parti promeut la **souveraineté** du Québec ont sûrement suffisamment **d'indépendance** pour prendre leur décision sans que des membres d'un «establishment», quel qu'il soit, leur dictent une ligne de pensée» (en gras dans le texte).

Comment peut-on penser que le Bloc québécois respecte de la sorte une tradition de concertation? De toute évidence, c'est qu'il veut parler d'autre chose et qu'il se trompe de mot. Il utilise à tort le mot concertation (« Politique de consultation des intéressés avant toute décision », *Le Petit Robert*).

Mais comme j'ai souvent entendu parler de cette tradition de concertation si prometteuse pour notre avenir indépendant, je me suis dit qu'on devait en trouver de nombreux exemples, ailleurs qu'au sein du Bloc québécois. J'ai longtemps cherché - en vain. À la place, j'ai trouvé: « Les centrales diront non à Johnson », *La Presse*, 13 mai, « Les dirigeants de la FTQ et du Fonds de solidarité sont tombés hier à bras raccourcis sur le gouvernement Bourassa », *La Presse*, 22 mai, « La CSN accuse la FTQ de manquer d'éthique », *La Presse*, 10 mars, « Luttes à finir entre frères ennemis. Les élections du 7 novembre à la mairie de Laval prennent l'allure d'un règlement de compte fratricide », *Le Devoir*, 15-16 mai, etc. etc. J'en ai recueilli une chemise pleine! Où diable est passée la concertation?

De toute évidence, à moins de faire de l'ironie, l'intelligentsia doit se tromper de mot: un autre cas de paronymie élargie. Je crois que ce qu'elle veut dire, c'est que ce qui caractérise le Québec, comme d'ailleurs le monde eu égard à tous les rapports sociaux, c'est la *confrontation*. Je pense que la *con*fusion doit venir du préfixe *con*.

Mais vous me direz que souvent le gouvernement entreprend de vastes consultations sur des questions jugées importantes. Le Ministère de l'Éducation, par exemple, nous consulte souvent, nous universitaires, avant d'appliquer des réformes. Tout semble donc indiquer qu'il s'agit de décisions prises en *concertation*. Le seul problème c'est que plus souvent qu'autrement, le document final ressemble étonnamment à celui qu'on nous avait soumis.

Vous comprenez pourquoi les implicites du discours représentent à la fois une économie linguistique, un moyen rêvé pour mentir sans mentir et une source éternelle de discorde.

Là, je ne pense pas qu'il y ait un problème de paronymie, élargie ou non, mais plutôt un problème d'implicites du discours. J'explique cette notion très importante en linguistique et en philosophie du langage.

Mettons que je dise à mon mari: « En rentrant, si tu trouves des fraises, achètes-en. » Mon mari rentré, je lui demande: «As-tu trouvé des fraises?». S'il me répond « Oui », je conclus que nous avons des fraises à la maison. Or mon mari ne m'a jamais dit *explicitement* qu'il en avait acheté. Tout ce qu'il m'a dit, c'est qu'il en avait trouvé. C'est moi qui en ai conclu qu'il m'avait dit, *implicitement*, qu'il en avait donc acheté. Admettons que je ne trouve pas les fraises, vous pouvez facilement imaginer les bagarres qui pourraient suivre et que vous avez tous eues, un jour ou l'autre. « Mais tu m'as dit que tu en as trouvé », « Mais je ne t'ai jamais dit que j'en ai acheté », etc. Pour éviter l'incompréhension, normalement, on dit explicitement que l'implicite attendu ne marchera pas. Mon mari pourrait dire: « J'en ai trouvé, mais à la dernière minute, j'ai oublié d'en acheter. »

Vous comprenez pourquoi les implicites du discours représentent à la fois une économie linguistique, un moyen rêvé pour mentir sans mentir et une source éternelle de discorde.

Vous comprenez aussi leur potentiel démagogique. C'est pourquoi ils sont particulièrement utilisés par certains politiciens.

Mais revenons à la politique de concertation des divers ministères. Relisez la définition du *Petit Robert*, nulle part on ne dit *explicitement* qu'il faut *tenir compte* de

la consultation avant la prise de décision. Cette idée est implicite. Pour éviter toute ambiguïté, le gouvernement devrait donc dire explicitement: «Et maintenant, nous allons procéder à une consultation *bidon* ou une consultation *pour rire.*» Là, on comprendrait...

Pour finir, j'aimerais mentionner un autre type de problème, mais celui-là, je ne suis pas sûre qu'il soit strictement linguistique. Je vous donne un exemple et puis je commenterai.

Dans *Le pacte de la langue* cité plus haut, les auteurs écrivent: «La langue française *exige* des politiques de soutien et de promotion.» Plus loin, ils écrivent: «L'anglais n'a pas besoin au Québec de mesures de protection particulières.» Mais à quel prophète la langue française a-t-elle exprimé ses exigences, sur quel mont ou à travers quel buisson ardent? Où peut-on la rencontrer pour lui dire qu'elle exagère? Sont-ce les mêmes prophètes qui ont rencontré la langue anglaise? Ceux-ci parlaient-ils anglais? Voilà bien des questions sans réponses...

Vous direz que je fais de l'esprit à bon marché et qu'il s'agit là de figures de style, communes en français. Ce n'est pas tout à fait correct.

Il est vrai qu'en français, on dit «la bouche du fleuve» ou «le pied de la montagne», etc. Mais là, il s'agit simplement d'un procédé descriptif qui n'attribue aucune volonté à cette bouche ou à ce pied. Il est vrai également qu'on dit: «Le code de la route exige le port de la ceinture de sécurité.» Là, il s'agit d'un simple raccourci stylistique. En cas de doute, il est possible de vérifier si cette exigence est réelle en consultant les diverses lois relatives au code de la route.

Mais où va-t-on vérifier ce que la langue française exige? La langue française est-elle devenue une force occulte? L'histoire nous a malheureusement montré les atrocités que des illuminés sont capables de commettre au nom de forces supérieures avec lesquelles seuls quelques élus communiquent.

Alors quelle erreur fait dans ce cas notre intelligentsia? Moi, j'aime mieux penser qu'elle a un style maladroit et qu'elle voulait dire: «Certains francophones exigent que le français soit protégé....» Autrement, je serais obligée de conclure qu'ils croient en l'animisme, ce qui me semble bien plus inquiétant...

J'espère vous avoir démontré que les problèmes linguistiques du peuple, c'est «de la petite bière» comparés à ceux de l'intelligentsia. La grammaire et l'orthographe peuvent s'apprendre. Même l'intelligentsia peut les enseigner.

Mais la maladie de l'intelligentsia est bien plus profonde. Son emploi erroné du vocabulaire nous mène sur de fausses pistes et nous empêche de faire la différence entre le mythe et la réalité. Sa langue malade reflète la maladie de sa pensée. Alors, faut-il guérir d'abord, la langue ou la pensée? ✎

Pour une politique linguistique fonctionnelle

NATHANAËL RICHARD*

La liberté sans l'égalité cela sonne noble mais les résultats sont sordides. Leonard HOBHOUSE

«Renversons les totems, enfreignons les tabous. Ou mieux, considérons-les comme non avenus.»[2] Ainsi écrivait Pierre Trudeau en 1950. Or, il se trouve qu'aujourd'hui, pour la plupart des Canadiens, la vision trudeauiste de la Constitution est un totem, et les droits collectifs, un tabou. Cela fait plus d'un lustre qu'il n'y a plus de véritable débat sur la notion de droits collectifs. On assiste plutôt à une vaste opération de mimétisme, enclenchée par nul autre que monsieur Trudeau lui-même. Prenons par exemple ses interventions éclatantes au cours des deux projets de réforme constitutionnelle du gouvernement Mulroney, l'article de Me David Wood publié dans le *Cité libre* de décembre-janvier dernier, et l'article de Me Deborah Coyne dénonçant l'adoption de la loi 88 qui reconnaît l'égalité des deux communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick (*Le Devoir* , 14 janvier 1993). C'est pourquoi je propose de faire, en toute équité, dans l'esprit du «polemos» grec, le procès des droits collectifs pour répliquer aux détracteurs de la loi 88. Car j'estime urgent de procéder à un examen critique de la question linguistique, tout en incitant le lecteur à reconsidérer la justesse de la pensée de monsieur Trudeau à l'égard de la notion de droits collectifs.

Me Wood est, de toute évidence, un homme intelligent et bien intentionné. Cependant, son article sur «Le piège des droits collectifs», paru dans le numéro de décembre-janvier 1993 de *Cité libre*, illustre parfaitement la pensée de cette école qui professe une sacro-sainte foi dans les droits individuels comme outil de protection des communautés linguistiques minoritaires. Une foi que ni la réalité ni la rationalité ne semblent pouvoir ébranler.

Dans cet article, Me Wood nous brosse un tableau éminemment discutable de la place des droits collectifs dans le débat linguistique. Il réussit même à nous dresser un parallèle très subtil entre ceux-ci, l'Inquisition espagnole et l'horreur nazie. Il écrit: «La théorie des droits collectifs devient donc abusive lorsqu'on s'en sert comme prétexte pour la suppression des droits individuels.»[3] Or, en a-t-il déjà été question? Les disciples de monsieur Trudeau commettent une erreur monumentale lorsqu'ils

pensent déceler dans les droits collectifs un prétexte pour abolir les droits individuels. Les honnêtes gens qui préconisent un recours aux droits collectifs le font, non pas pour supprimer les droits individuels de la majorité, mais bien pour avantager et favoriser l'épanouissement des groupes minoritaires. On aurait tort, toutefois, de considérer l'article de Me Wood comme une anomalie, ou le symptôme de la folie qui s'empare des trudeauistes lorsqu'ils abordent la question des droits collectifs. Cette façon de voir semble être au contraire largement admise. Il est temps de dresser l'inventaire des décalages entre celle-ci et la réalité.

Droits individuels ou droits collectifs ? Telle n'est pas la question. Autant repérer et éviter le faux débat qui s'annonce. Mon propos est plutôt d'expliquer le bien-fondé des droits collectifs et d'en démontrer la compatibilité avec une société libérale et pluraliste.

Pour vraiment circonscrire la question, il faut sortir du dualisme manichéen qui caractérise le débat « droits collectifs versus droits individuels ». On devrait plutôt tenter de réconcilier ces droits. À mon avis, la question linguistique est tellement complexe que le fait de présenter ces deux types de droits comme des alternatives équivaut à effectuer une simplification imprudente de la réalité.

Je ne suis pas — j'ajoute ce caveat de crainte que l'on ne me prenne pour un nationaliste fascisant – un tenant de la prédominance des droits collectifs sur les droits individuels. Cette idée m'est tout à fait étrangère. Les droits individuels sont l'alpha et l'oméga de toute société démocratique. Là-dessus, tout le monde est d'accord avec monsieur Trudeau. Je n'arrive pas, cependant, face au fétichisme que certains pratiquent en faveur du respect des droits individuels dans le débat linguistique, à écarter à priori le recours aux droits collectifs dans le but d'avantager et de promouvoir l'épanouissement de certains groupes minoritaires. Revenons au débat sur la loi 88 du Nouveau-Brunswick, loi qui reconnaît l'égalité des communautés linguistiques de cette province.

Provocation suprême! La juriste Deborah Coyne a eu le culot de s'attaquer à la loi 88 sans la plus élémentaire connaissance de la situation des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Son article dans *Le Devoir* du 14 janvier 1993 me laisse songeur.[4] Ivre des écrits de Trudeau, celle-ci tente de faire un tabou ou une parodie des droits collectifs. C'est une idée monstrueusement absurde quand on pense que les droits collectifs sont chose commune dans toute démocratie libérale. Voyons plus précisément ce qu'en pense Me Coyne.

Lorsqu'elle aborde la question des droits linguistiques, Me Coyne écrit:« Ces droits appartiennent aux individus, non pas aux groupes. » Cette thèse est absurde! D'ailleurs, les résultats de cette manière de concevoir les droits linguistiques ne sont guère brillants. Pour s'en convaincre, prenons seulement l'exemple de l'accès et de la gestion des écoles françaises dans les communautés canadiennes-françaises à travers le Canada. À l'exception de certaines régions de l'Ontario, à l'exception également du Nouveau-Brunswick, force est de constater que l'article 23 de la Charte est demeuré lettre morte. Jusqu'à preuve du contraire, la défense de la langue et de la culture d'une minorité linguistique demeure éminemment collective. C'est pourquoi certains droits attribués en vue de protéger ces communautés devront être de nature collective. Il faudra bien un jour que Me Coyne comprenne qu'une langue et une culture ne se protègent pas par le biais d'individus isolés, mais bien par des communautés qui se prennent en main et qui se dotent d'un support institutionnel.

Pour vraiment circonscrire la question, il faut sortir du dualisme manichéen qui caractérise le débat «droits collectifs versus droits individuels».

En deuxième lieu, Me Coyne remet en question la constitutionnalité de la loi 88 du Nouveau-Brunswick en évoquant le fait que l'entente de Charlottetown a été rejetée par la vaste majorité des Canadiens. Primo, l'article 43 de la Loi constitutionnelle de 1982 (sur la procédure d'amendement constitutionnel) s'applique ici clairement. Secundo, la population néo-brunswickoise a appuyé l'entente de Charlottetown dans une proportion de 61 %. Sur la lancée de cette naïve parade politique, elle explique que « cette procédure est inadmissible car elle introduit dans la Charte... le concept incompatible des droits collectifs... » Sommes-nous au pays des merveilles ? Freud nous avait bien prévenus que la conscience humaine devient consciente d'une idée refoulée en la niant catégoriquement. La plupart des juristes sensés de ce pays, y compris ceux de la Cour suprême du Canada, s'entendent pour dire que les articles 25, 27 et 29 (certains ajoutent l'article 23 sur l'éducation) de la Charte portant sur les droits des autochtones, le multiculturalisme et les écoles confessionnelles, sont des droits collectifs.

Que penser de ce que Me Coyne écrit quant à l'avenir des allophones du Nouveau-Brunswick ? Je cite: « Ces citoyens auront-ils droit à des institutions culturelles distinctes, ou deviendront-ils des citoyens de deuxième ordre ? ». Quelle absurdité ! À ce compte là, autant remettre en question toute la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral ? Vue de cette perspective orwellienne, la loi des langues officielles serait à la source d'injustices flagrantes. Faut-il conclure en effet, que les Canadiens d'origine chinoise et italienne sont des citoyens de deuxième ordre parce que le chinois et l'italien ne sont pas des langues officielles au Canada ?

Voici ce qu'en déduit Me Coyne: « [...] au Canada, la ségrégation ethnique n'a jamais été acceptée». Et plus loin: «[...] (ce projet de loi) propose de créer une barrière ethnique et linguistique entre les groupes anglo-

phones et les francophones. » Que voilà une logique qui met durement à l'épreuve ma patience acadienne. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce raisonnement ne fait guère avancer le débat linguistique. En reconnaissant et en garantissant l'égalité entre les deux communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick le gouvernement offre à chaque citoyen la possibilité de vivre et de s'épanouir dans sa culture et dans sa langue. Dire que ce projet de loi est anticonstitutionnel est déjà très discutable. Mais en arriver à affirmer que la loi 88 aboutira à la ségrégation ethnique au Nouveau-Brunswick, c'est charrier!

Enfin la cerise sur le *sunday*: le Bloc Québécois a réussi à retarder l'adoption de cette résolution à la Chambre des Communes en s'alliant avec la députée réformiste ainsi qu'avec deux autres francophiles dans la Chambre. Ce me semble une supercherie exécrable. Je m'étonne que ces « Bloqués » nous parlent de la nécessité de faire l'indépendance du Québec afin de protéger la langue française tout en tournant le dos aux 300 000 Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick.

Et si on faisait un retour en arrière, à Athènes, 350 ans avant Jésus-Christ? Je m'inspire des philosophes athéniens dans le débat fondamental sur les droits individuels et collectifs pour la simple raison qu'ils se sont révélés, sur la question de l'égalité, plus raffinés que nos pourfendeurs des droits collectifs qui ont la fâcheuse tendance d'assimiler le concept de l'identité des traitements à celui de l'uniformité des résultats. Voici une vulgarisation rapide de la notion d'égalité chez les Grecs.[5]

Pour les Grecs, il était généralement reconnu que l'inégalité est une donnée de nature. Face à cette inégalité, deux attitudes étaient possibles. En partant de la prémisse selon laquelle il n'y a de cité viable que celle qui respecte la nature, on acceptait l'inégalité entre les hommes et l'on fondait sur elle l'organisation de la cité. On pouvait, en second lieu, reconnaître l'inégalité des forces sociales et tenter de les niveler par l'intervention de l'État. C'est de cette conception de l'inégalité que découle largement la tradition démocratique grecque.

Ainsi, pour les uns, l'égalité était perçue comme un cheval de Troie pour miner la liberté des citoyens. Pour les autres, l'égalité était la condition sine qua non de l'exercice de la liberté pour tous les citoyens. Tout ceci nous ramène à la question suivante: en matière linguistique au Canada, l'égalité est-elle une donnée de nature? Ou encore, peut-on affirmer qu'il existe une véritable égalité entre les anglophones et les francophones dans ce pays?

À mon avis, prétendre que cette égalité est une donnée de nature est une bévue colossale, bien que ce soit l'opinion de la majorité des intellectuels canadiens. Par aveuglement plus que par malhonnêteté intellectuelle, les trudeauistes ne cessent de comparer le traitement des minorités francophones du Canada avec celui de la minorité anglophone du Québec. La comparaison affronte l'intelligence. Comme si ces deux langues avaient le même poids en Amérique du Nord où l'anglais s'impose dans une proportion de 50 pour 1. Comme s'il existait, au Canada français, une machine culturelle capable de faire contrepoids au géant américain! Comme si un unilingue francophone pouvait s'épanouir culturellement et économiquement aussi facilement qu'un unilingue anglophone!

N'oublions pas que l'égalité linguistique de droit ne peut faire abstraction de l'égalité de fait. Autrement, cette égalité linguistique devient, pour paraphraser Anatole France, une majestueuse égalité qui interdit autant aux anglophones qu'aux francophones de s'acculturer et de s'assimiler! Pour les disciples de Trudeau, la question ne se pose pas. Ils refusent de tenir compte du fait que les inégalités réelles ont tendance à vider de sa substance l'égalité de droit, à la rendre formelle et futile. Rêvant en couleur, le grand manitou a déjà écrit: «[...] les membres de la collectivité canadienne-française [...] ont reçu le pouvoir de faire imposer par les tribunaux l'égalité du français et de l'anglais garantie par la Charte».[6] Ce leurre fera sourire bien des francophones vivant à l'extérieur du Québec.

Ce n'est donc pas pour rien que bien des anglophones sont passionnément attachés à l'égalité juridique (un semblant d'égalité?) sur le plan linguistique et que plusieurs d'entre eux n'ont que mépris pour la clause de la société distincte. De la même manière, il est toujours révélateur de constater l'emprise idéologique de monsieur Trudeau au Canada anglais. Ainsi, il n'est pas étonnant que la classe politique et intellectuelle du Canada anglais manifeste l'opposition la plus farouche aux droits collectifs? Il faudrait sans doute y réfléchir.

Notons au passage que les membres du groupe majoritaire insisteront toujours sur l'individualisme juridique et sur le traitement identique des individus, comme ils s'opposeront à toute tentative de différentiation basée sur la langue, sachant fort bien que cet état de fait leur assure la domination. Ils ont compris, eux, que le groupe dominant ou majoritaire profite du laisser-faire de l'État en matière linguistique. Ils ont compris que, même formelle, même fictive, l'égalité juridique aide à supporter les inégalités sociales, économiques, et dans ce cas linguistiques. André Laurendeau avait compris cela lorsqu'il écrivait, il y a trois décennies: « Si les Canadiens veulent que le pays continue à exister, il est normal que le poids principal du bilinguisme doit être porté par la majorité. »[7]

D'ailleurs, toutes les recherches en socio-linguistique et en linguistique appliquée tendent à confirmer que, sans l'intervention active et généreuse de l'État, une langue en situation diglossique, ou en situation de conflit avec une langue dominante, est en voie d'extinction progressive. Les statistiques démo-linguistiques canadiennes récentes sont éloquentes à cet égard: le français, comme langue maternelle des Canadiens, a régressé de 28 % à 23,8 % depuis la dernière génération.[8]

En bout de ligne, puisqu'on dit que le droit ne se profile pas dans un univers d'entités abstraites, il est normal que, dans une société juste, l'État intervienne continuellement pour rétablir la justice et l'égalité. Dans

cette perspective, on constate qu'il est nécessaire de rapprocher le politique et le social, le droit et le réel. De même, le respect des droits individuels, dans le but de protéger des minorités linguistiques, devient un mensonge si on ne tient pas compte des rapports de forces dans une société ainsi que des réalités socio-démographiques qui en limitent l'exercice. Enfin, la clause de la société distincte serait une tentative de niveler l'inégalité des forces sociales en créant un milieu propice à l'épanouissement d'une langue minoritaire.

Je m'étonne que ces «Bloqués» nous parlent de la nécessité de faire l'indépendance du Québec afin de protéger la langue française tout en tournant le dos aux 300000 Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick.

Une chose est sûre. Il est absurde et tout simplement injuste de réduire, comme le font les trudeauistes, la notion de société distincte à un instrument de tyrannie. À mon avis, cette formule juridique ne fait qu'introduire la notion d'action positive en matière linguistique. Certains diront, et j'en conviens, que cela aboutirait à un différenciation de traitement en faveur de la langue française. Si, toutefois, le fardeau d'une telle formule juridique doit être assumé de façon disproportionnée par un groupe linguistique, il est normal que le groupe devant assumer cette plus grande part du fardeau soit celui qui est favorisé historiquement et sociologiquement par le rapport naturel des forces, en l'ocurrence, le groupe anglophone. Autrement dit, il importe de distinguer la discrimination étatique de l'intervention étatique en vue de promouvoir une langue en situation minoritaire. Que l'on me comprenne bien, le groupe en situation minoritaire au Canada, ce sont les francophones, ce qui inclut les francophones du Québec. On s'objectera peut-être à cette dernière affirmation, mais je trouve injuste et arbitraire de déterminer le statut minoritaire ou majoritaire d'un groupe uniquement en fonction de ses frontières provinciales.

Certes, c'est d'un renouveau dont a besoin le libéralisme. La position classique de ses grands théoriciens sur la question linguistique doit être révisée. Son héritage de 200 ans nous rappelle que les penseurs libéraux ont minimisé et sous-estimé la diversité culturelle et linguistique des individus. Depuis Hobbes, Locke et Mill, les théoriciens libéraux ont exploré et défini les rapports entre l'individu et l'État. Or, par leur trop grande focalisation sur l'individu, ceux-ci ont négligé ou ignoré le rapport entre la communauté et l'État. Ainsi, dans un récent ouvrage sur la pensée libérale, *A Theory of Justice*, John Rawls, n'aborde pas la question des communautés linguistiques dans un pays.

Deux philosophes canadiens se sont penchés sur la place des communautés linguistique dans une société libérale, ainsi que sur la notion de droits collectifs. Il s'agit des professeurs Will Kymlicka et Charles Taylor. Monsieur Kymlicka fait une distinction entre deux sortes de droits collectifs, les droits collectifs internes et les droits collectifs externes.[9] Les premiers sont défendus dans le but de protéger une communauté contre l'impact déstabilisant de la dissidence ou de la différence interne; les seconds, en vue de la protéger contre l'impact de forces ou de pressions externes, ou qui proviennent de l'ensemble de la société . Selon le professeur Kymlicka, les libéraux devraient se méfier des droits collectifs internes, mais demeurer ouverts à la reconnaissance de droits collectifs externes puisque ceux-ci n'entrent pas nécessairement en conflit avec les impératifs de la justice libérale. Reste à tracer la ligne de démarcation, plus précisément les critères en fonction desquels nous distinguerons les droits collectifs internes des droits collectifs externes. La question ne saurait être écartée à priori. On pourrait suggérer deux critères: la capacité de l'individu de s'affranchir de la communaut d'une part, et l'impératif de la survivance de ladite communauté, d'autre part.

Ce qui m'amène à évoquer Charles Taylor qui écrivait récemment:

« Une société dotée de buts collectifs forts peut être libérale de ce point de vue à la condition qu'elle soit aussi en mesure de respecter également la diversité lorsqu'elle traite avec ceux-là même qui ne partagent pas ses buts communs et à la condition qu'elle soit capable de protéger les droits fondamentaux. De la poursuite combinée de ces objectifs découleront sans doute tensions et difficultés, mais une telle démarche n'est pas impossible, et les problèmes ne sont pas en principe plus sérieux que ceux auxquels doit faire face toute société libérale qui doit combiner la poursuite d'objectifs tels que la liberté et l'égalité, par exemple, ou bien la prospérité et la justice sociale ».[10]

Il est donc grand temps d'admettre que la reconnaissance de droits collectifs en matière linguistique n'est pas forcément incompatible avec la justice libérale. Au contraire, dans le cas de minorités linguistiques, la reconnaissance de ces droits peut devenir cruciale. La question fondamentale est la suivante: « Est-il possible de concilier les droits individuels et les droits collectifs dans le cadre d'une société libérale et pluraliste ?» La réconciliation de ces deux pôles est-elle impossible, comme cela semble être le cas de prime abord ? Je ne le crois pas. Encore faut-il la justifier et déterminer ses conditions avec rigueur et raison.

C'est pourquoi je propose de tenter de dépasser cette opposition conceptuelle entre droits individuels et droits collectifs. Hélas, tradition trudeauiste oblige, pour certaines gens, la notion de droits collectifs demeure taboue puisqu'elle met en évidence l'incapacité des libéraux à concilier la dichotomie individu-communauté. Bien que ceux-ci refusent à priori la

reconnaissance de droits collectifs, l'examen le plus sommaire de la jurisprudence canadienne suffit pour démontrer l'absurdité de cette position. Il est clair que la tradition libérale canadienne tend plutôt vers un équilibre complexe entre droits individuels et droits collectifs, dans le cadre duquel les premiers prédominent, mais où les deuxièmes sont acceptés afin d'avantager certains groupes minoritaires. C'est dans cette voie que l'on doit résolument s'engager en reconnaissant certains droits collectifs aux communautés canadiennes-françaises du pays.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas d'ignorer la nécessité du traitement égal des individus, mais plutôt de faire en sorte que cette règle de traitement égal soit interprétée à la lumière des revendications justes et légitimes des communautés linguistiques.

L'avenir du libéralisme dans les futures sociétés multinationales et pluriethniques dépendra de sa capacité de protéger et de promouvoir les différences culturelles et linguistiques, non de les supprimer, auquel cas, en effet, on pourrait prévoir l'éclatement de ces sociétés à moyen ou à long terme. Ainsi, si au Canada l'on persiste à fermer les yeux sur les insuffisances de notre régime linguistique, l'érosion démographique des communautés francophones et acadiennes continuera, avec pour résultat la territorialisation de la francophonie à l'intérieur des frontières québécoises. Cela ne peut être que le prélude à l'éclatement de la fédération canadienne.

Quant à ces romantiques qui ont succombé au rêve de monsieur Trudeau, je leur souhaite vivement de se réveiller. Dans le cas de Me Coyne, prière de renouveler les arguments! Ses jugements à l'emporte-pièce, ainsi que son recyclage des clichés éculés de monsieur Trudeau, ne servent guère à faire avancer le dossier linguistique. J'en ai marre de ces girouettes qui font profession d'exalter les droits individuels, tout en se cachant derrière la bannière trudeauiste lorsque vient le temps de proposer des solutions pour éviter la « louisianisation » des communautés canadiennes-françaises du pays.

L'ancien premier ministre a déjà écrit: «Si nous refusons de fonder l'honneur de la doctrine sur le sens profond des réalités, si nous persistons à condamner ex cathedra et sans examen impartial toute solution nouvelle, si nous nous cantonnons dans l'a priori et l'irréel [...]. nous perdrons par défaut la partie qui se joue entre toutes les cultures [...]»[11] Je suis entièrement d'accord. Reste à savoir si, au Canada, nous parviendrons à dépasser nos conceptions trudeauiste ou nationaliste des droits linguistiques. Aussi belles et inspirantes soient-elles, force est de constater qu'elles nous pétrifient, nous aveuglent, et nous empêchent de combler les lacunes et les imperfections de notre politique linguistique. Aurons-nous le courage d'aborder la question avec franchise et ouverture d'esprit ? Rien n'est moins sûr.

**Nathanaël Richard, 20 ans, est originaire de Cap-Pelé au sud-est du Nouveau-Brunswick, et poursuit ses études en sciences politiques à l'Université d'Ottawa.*

NOTES

1. *L'auteur aimerait sincèrement remercier M. Will Kymlicka, professeur de philosophie à l'Université d'Ottawa, pour ses judicieux conseils.*
2. Trudeau, Pierre E., «Politique fonctionnelle», *Cité Libre*, vol.1, no.1, juin 1950.
3. *Cité libre*, décembre 1992 - janvier 1993.
4. *Le Devoir*, le 14 janvier 1993.
5. Droit, Roger-Pol, «Les Grecs, les Romains et nous: l'Antiquité est-elle moderne?», Le Monde Éditions, Paris, 1991.
6. *L'actualité*, le 1er octobre 1992.
7. Monière, Denis, «André Laurendeau», Québec/Amérique, Montréal 1983.
8. Statistiques Canada, 1991.
9. Kymlicka, Will, «The political Recognition of Ethnicity in a Liberal Democracy», Philosophy Department, University of Ottawa, 1993.
10. Taylor, Charles, «Multiculturalism and the Politics of Recognition», Princeton University Press, New Jersey, 1992. « A society with strong collective goals can be liberal, on this view, provided it is also capable of respecting diversity, equally when dealing with those who do not share its common goals, and provided it can provide safeguards for fundamental rights. There will undoubtedly be tensions and difficulties in pursuing these objectives together, but such a pursuit is not impossible, and the problems are not in principle greater than those encountered by any liberal society that has to combine, for example, liberty and equality, or prosperity and social justice.» N.d.l.r. Traduction *Cité libre*.
11. Trudeau, Pierre E., «La grève de l'amiante», Éditions du Jour, Montréal, 1970.

Les nouveaux Canadiens français

Une autre perspective acadienne

WADE AUCOIN

La démagogie s'introduit quand, faute de mesure commune, le principe d'égalité s'abâtardit en principe d'identité. ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Aveuglés par huit années de discussions constitutionnelles démagogiques, les pauvres Canadiens français qui pleurent encore la mort de Charlottetown devraient plutôt s'ouvrir les yeux. Repliés sur leur petite identité provinciale, il faudrait qu'ils commencent à se demander pourquoi nous n'entendons plus prononcer d'un même souffle les mots « Canadien » et « français ».

Le thème de cet article m'a été inspiré par la caricature illustrant la couverture du numéro de juillet-août 1992 de *Cité libre*. Je m'imagi-

nais Joe Clark en train de dire aux premiers ministres provinciaux, tout en leur distribuant leurs rations constitutionnelles: «Tenez, mes chers Québécois, une société distincte pour vous. Ah oui, pour vous, les Acadiens du Nouveau-Brunswick, une Loi 88. Finalement, un «attachement» pour vous, les autres au bout de la table, vous qui n'avez malheureusement pas eu la chance de naître dans l'une des deux premières provinces».

Beau mets, ça!

En fait, ce que ces dix-sept cuisiniers politiques nous avaient préparé, c'était une hiérarchisation des francophones du Canada, hiérarchisation des plus subtiles et des plus néfastes. C'est alors que j'ai commencé à comprendre pourquoi on ne parle plus des Canadiens français.

Avec l'entérinement de deux clauses spécifiques, soit la clause Canada et l'article sanctionnant la Loi 88 du Nouveau-Brunswick, les francophones de ce pays auraient été classés, selon leur province, dans deux pelotons juridiques... et demi. Nous savons très bien quelles auraient été les deux grosses pelotes de laine francophones. Et le demi-peloton? Ce serait bien sûr les francophones qu'on nommait jadis «hors-Québec», mais puisque les Acadiens du Nouveau-Brunswick n'en feraient plus partie, même s'ils sont eux aussi «hors-Québec», on les aurait qualifiés, comme Bourassa et Mulroney auraient si bien voulu le faire, de moindres minorités linguistiques... pas vraiment francophones... en voie d'assimilation, certes, mais pas encore tout à fait anglophones... surtout pas canadiennes-françaises.

On leur aurait accordé, à ces petits, un «attachement» de leurs gouvernements fédéral et provincial à leur égard. C'était un attachement qui était un «commitment» en anglais et dont la définition nous échappait. En effet, si l'on avait consulté le *Petit Larousse Illustré*, on aurait appris qu'un attachement est un sentiment de sympathie envers quelqu'un ou quelque chose. De la sympathie!

Voyons!

Soyons sérieux.

Je me suis demandé plusieurs fois, depuis les débuts du gouvernement Mulroney, où étaient passées les nobles causes en faveur de l'égalité et du respect des droits des minorités linguistiques. Plongé dans le débat référendaire, ce point d'interrogation a atteint d'énormes proportions. Dans mon esprit, il faut que tout Canadien français, quelles que soient ses origines, soit traité de façon égale par la loi, par notre Constitution, car les francophones du Canada ne pourront atteindre une plus grande égalité avec leurs compatriotes anglophones tant et aussi longtemps que les écarts entre eux seront démesurés. Et dire qu'on envisageait la constitutionnalisation de ces écarts!

Certains me diront, tout comme Nathanaël Richard dans le *Cité libre* de décembre-janvier dernier, que cette égalité n'est pas du tout la réalité des Canadiens-français; qu'il faut plutôt adopter une conception aristotélicienne de l'égalité pour traiter des droits linguistiques des francophones du Canada. J'ai deux ripostes à de telles sottises:

Riposte numéro 1: si la réalité des Canadiens-français se caractérise par des inégalités aussi flagrantes, cela veut peut-être dire qu'il faut la changer. Tel n'est pas le cas de ces capitulards de la francophonie canadienne qui sont tellement hantés par la réalité qu'ils ont abandonné la lutte pour la changer. Ils acceptent ces inégalités, cette bâtardisation de l'égalité, ces injustices. Honnêtement, il y en a trop pour que l'on s'abandonne à cette espèce de lâcheté.

Riposte numéro 2: l'égalité d'Aristote, celle qui consiste à traiter inégalement ce qui est inégal, est franchement trop arbitraire, trop discriminatoire pour que l'on s'en fasse une règle. Elle nous rappelle cette cochonnerie d'égalité orwellienne, «l'égalité de la basse-cour», où certains sont plus égaux que d'autres. C'est le genre d'égalité que les Néo-démocrates d'Audrey McLaughlin voudraient nous imposer avec leur démocratie de quotas. Le mouvement «politically correct» restreint déjà assez nos libertés sans qu'on ait besoin de l'honorable député du Yukon pour nous les restreindre encore plus.

Je me suis demandé plusieurs fois, depuis les débuts du gouvernement Mulroney, où étaient passées les nobles causes en faveur de l'égalité et du respect des droits des minorités linguistiques.

On pourrait même évoquer l'une des déportations acadiennes pour démontrer la faiblesse de cette perception péripatéticienne de l'égalité. Je ne vous ennuierai pas avec les lamentations du Grand Dérangement de 1755. Vous les avez toutes entendues.

Non, la déportation qui nous intéresse a eu lieu en 1936.

Le gouvernement fédéral songeait à la création du Parc national des Hautes-Terres du Cap-Breton, mais pour ce faire, il devait, comme il l'avait fait plusieurs fois auparavant, exproprier les habitants des terres qui l'intéressaient. Le gouvernement procéda à une étude et celle-ci conclut qu'il n'y avait personne, ni famille, ni village entre Pleasant Bay et Chéticamp. Comme par hasard, un statisticien du gouvernement avait rayé de la carte le village de Cap-Rouge, ironiquement situé entre Pleasant Bay et Chéticamp. Cap-Rouge avait une population d'une trentaine de familles, toutes acadiennes et tout aussi analphabètes, des fermes et un quai prophétiquement baptisé «la bloque». Je dis bien prophétiquement puisque «la bloque» résiste toujours à la brutalité des vagues du Golfe du St-Laurent.

Mais Cap-Rouge n'existe plus. Une fois décidée la création du parc national, un gouvernement fédéral officiellement ignorant de leur existence procéda néanmoins à l'expulsion des Cap-rougiens et ne leur offrit que le strict minimum en termes de compensation financière. Rien d'extraordinairement injuste là-dedans, me direz-vous. Ça s'est passé ailleurs au Canada, sauf que, dans le cas des Hautes-Terres du Cap-Breton, seuls les francophones ont

été chassés de leur village. Les anglophones des villages de Neil's Harbour, Cape North et Pleasant Bay, un peu plus riches et dotés d'une plus grande influence à Ottawa, évitèrent la matraque fédérale. Traitement inégal de ce qui était inégal. Pouvons-nous vraiment prétendre que les Cap-rougiens aient joui d'une véritable égalité? Je pense que nous trahirions notre conscience en répondant oui.

Puisqu'un mal n'en corrige pas un autre, je vous soumets donc que la véritable égalité devrait consister à traiter également ce qui est inégal.

C'est à ce genre d'égalité que je songe pour les Canadiens français. Car je songe aussi à leur rapprochement dans un cadre nouveau qui permettrait aux gouvernements de recommencer à parler au nom de tous ces Canadiens éparpillés un peu partout à travers le pays.

Oui, le fardeau de ces nouveaux Canadiens français, de ces fédéralistes qui voient plus loin que leur nez, est aussi lourd que le Canada est vaste.

Il faudrait, de prime abord, se débarrasser des connotations d'ignorance et d'oppression associées aux mots « Canadien » et « français ». Il faudrait plutôt parler de conscientisation. Les nationalistes québécois devront se débarrasser de leur égocentrisme, pour ne pas dire de leur ethnocentrisme, linguistique. Les communautés francophones à l'extérieur du Québec devront, de leur côté, se départir de leur esprit de clocher. Ensemble, ils pourront y faire éclore le français partout au Canada. Gilles Marcotte visa juste en affirmant dans *L'actualité* qu'une « langue a moins besoin d'être défendue que répandue, de gagner du terrain, des esprits ». C'est peut-être une perspective libérale de la situation linguistique au pays, mais c'est sans doute la plus généreuse, la plus ouverte, la plus audacieuse, celle qui favorise le partage des cultures et des accents, celle qui incarne le mieux le grand défi des nouveaux Canadiens français.

Oui, le fardeau de ces nouveaux Canadiens français, de ces fédéralistes qui voient plus loin que leur nez, est aussi lourd que le Canada est vaste.

Ce sera à eux de dénoncer les demandes actuelles des nationalistes québécois. Si la vraie cause de ces recroquevillés est la survivance du français, alors qu'ils ouvrent leur esprit à leurs «frères et soeurs francophones», qu'ils cessent d'exiger le pelotonnement du français, qu'ils cessent de dire aux autres Canadiens français qu'ils doivent s'installer au Québec, qu'ils cessent de s'éloigner d'eux, et qu'ils cessent de revendiquer l'affaiblissement du seul gouvernement, le fédéral, capable de parler au nom de tout Canadien français.

S'ils en sont incapables, alors leur lutte pour le français n'aura été qu'un prétexte pour leur soif de pouvoir et d'argent. Bref, elle aura été une lutte des plus mesquines et des plus ignobles. C'est pour faire face à ce ratatinement que je lance l'idée d'une clause omnibus pour les francophones du pays. Il s'agirait d'une clause constitutionnelle qui reconnaîtrait l'égalité juridique des Canadiens français, une clause qui établirait les droits fondamentaux à l'épanouissement du français au Canada et qui, je le crois, en ferait beaucoup pour éliminer les hostilités et les jalousies qui divisent la francophonie canadienne. De cette façon, advenant que, par exemple, la Cour suprême se prononce en faveur des Franco-ontariens, le Québec ne se sentira pas menacé par ses Anglo-québécois et percevrait ce jugement pour ce qu'il est, une victoire pour le fait français au Canada.

Naïf? Frisant l'ignorance? Peut-être. Mais, comme Jacques Hébert le proclamait dans *La Terre est ronde*: «La grâce des ignorants, c'est qu'ils ne doutent de rien, ils foncent contre tout bon sens, nient l'évidence, refusent de croire les experts... et parfois finissent par avoir raison! »

De plus, il faudra cesser de chercher à enchâsser dans la Constitution des articles comme la clause de la société distincte. Une telle clause démarque non seulement les Québécois des autres Canadiens, mais encore, elle sous-entend une autre démarcation entre Québécois et francophones hors-Québec. C'est céder à la démagogie telle que définie par Saint-Exupéry en exergue de cet article: quand les identités et les différences sont toutes importantes,il n'y a plus de mesure commune.

Or, je ne suis pas convaincu que les différences entre un Québécois de Montréal et un Acadien du Cap-Breton soient terriblement plus frappantes que celles qui le distinguent d'un Québécois des Iles-de-la-Madeleine. C'est de la xénophobie qui se cache derrière le masque de la stéréotypie. Je n'hésite pas à parler de xénophobie au Québec : on n'avait qu'à entendre certains jeunes Péquistes, réunis à Lévis pour leur Grand Rassemblement, et qui voulaient brasser la cage. Somme toute ils ont plutôt proposé de la remplir des immigrants qui refusaient de se conformer à la «culture québécoise».

Si le Québécois de Montréal est distinct de moi, Acadien du Cap-Breton, cela voudrait dire que moi je le suis de lui. Il faudrait donc, en suivant la logique du nationalisme québécois, que les Acadiens du Cap-Breton revendiquent l'enchâssement dans la Constitution d'une reconnaissance semblable à la clause de société distincte pour le Québec, ce qui me semble superflu. De plus, même s'il existait des différences entre ce Montréalais et moi, j'aimerais que l'on puisse les vivre librement, sans que l'État, via la Constitution, vienne se fourrer le nez dans la vie privée des gens, créant des frontières artificielles entre Canadiens. Il y en a déjà suffisamment.

Enfin, nous voyons aujourd'hui la merveille que la poursuite de l'adoption de clauses de différenciation entre francophones a amené au Canada: la menace de son effondrement. Les nationalistes québécois, acadiens et autres, surtout ceux qui se disent encore fédéralistes, devraient se rendre compte du fait qu'ils ne vont pas miraculeusement réussir à s'unir en constitutionnalisant de telles différences. Tordant un peu un passage de Trudeau dans *La nouvelle trahison des clercs*, je dis à ces

pseudo-fédéralistes que «tout effort orienté essentiellement vers le renforcement» de la société canadienne doit renoncer à sa division. Ils devraient admettre qu'ils font le travail des séparatistes en appuyant sans équivoque la société distincte, la dévolution des pouvoirs et le dépérissement du gouvernement fédéral.

Comme Gérard Pelletier l'a dit l'an dernier, lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des Acadiens de la Nouvelle Ecosse, à Halifax: «les Acadiens ne devraient pas se contenter de miettes». Eh bien, je fais un pas de plus en proposant que les Québécois ne devraient pas se contenter de la clause de société distincte, les Acadiens du Nouveau-Brunswick n'auraient pas dû se contenter de l'enchâssement de la Loi 88 dans la Constitution et les autres Canadiens français auraient dû dénoncer cet «attachement» pour le paternalisme qu'il était. Car, comme le dit un vieux proverbe chinois, «mieux vaut une poule demain qu'un oeuf aujourd'hui».

**Wade Aucoin, 20 ans, originaire de Grand Étang, Nouvelle-Écosse, est étudiant en administration à l'Université d'Ottawa.*

L'assimilation ou l'éternel retour

RICHARD L'HEUREUX

«Pour un petit peuple comme le nôtre, sa situation permanente crée déjà une tentation permanente de ce refus de soi-même, qui a les attraits d'une pente facile, au bas de laquelle se trouverait la noyade dans le grand tout.»

— RENÉ LÉVESQUE, OPTION QUÉBEC

À l'occasion du débat sur la révision de la législation linguistique, un vieux spectre jamais bien loin de nos débats politiques est à nouveau brandi à la vue des Québécois inconscients: le gouffre de l'assimilation.

En juin dernier, le Centre québécois du *PEN* saisissait le «Comité des langues et littératures en voie de perdition» du *PEN* international, de l'impact anticipé des assouplissements qu'entendait apporter le gouvernement québécois à la législation linguistique (*Le Devoir*, 9 juin 1993). Le ton est pour le moins alarmiste: «À l'extrême rigueur, on peut parler de génocide culturel. Faudra-t-il attendre un demi-siècle après notre disparition de facto pour dénoncer cette situation?»

Encore plus affligeante cette lettre adressée au *Devoir* par le *PEN* québécois le 14 juin dernier, et dans laquelle on lit ce paragraphe qui laisse pantois: «Cela veut dire qu'en une génération, les Québécois seront bilingues. Qu'en sera-t-il alors de notre littérature? Quel jeune apprenti auteur choisira d'écrire en français?»

Ainsi on écrirait et on lirait en français au Québec non par choix, mais faute de bien connaître l'anglais? Le peuple québécois serait une sorte d'Ulysse qu'il faudrait ligoter et à qui il faudrait boucher les oreilles pour ne pas qu'il se laisse séduire par les sirènes de l'anglicisation?

Le Québec a par ailleurs toujours compté son lot d'esprits pusillanimes qui, par manque d'assurance, de fierté, tombaient à l'inverse des anglophobes dans une sorte de fétichisme de l'anglais: l'apprentissage de l'anglais comme principale source de progrès, voire l'intégration qui efface tout antagonisme, toute distinction entre la minorité et la majorité. Cette option a d'ailleurs fait l'objet d'une sorte de manifeste intitulé «[...]et l'assimilation, pourquoi pas», publié en 1969 par Louis Landry. À ceux-là, il faudrait rappeler cet éloquent commentaire de Ralph Surette, professeur de littérature anglaise à l'Université Western Ontario, qui donne à penser quant aux bienfaits à tirer d'une assimilation massive: «There is a great deal of deep-seated racial hatred for French Canadians — one only has to have a French name to discover that.»

Le débat actuel sur les changements à la législation a aussi donné lieu à une remarque de l'économiste François Vaillancourt qui affirmait lors d'une émission de radio que si la population le désirait, l'assimilation était l'affaire d'une génération pendant laquelle on n'enseignerait qu'en anglais... Peut-être bien, sauf que, et M. Vaillancourt serait le premier à le reconnaître, une génération, c'est long, et que l'anglicisation d'un peuple de plus de 6 millions serait un processus laborieux et coûteux, qui de surcroît serait loin d'être la voie royale vers le progrès et la prospérité.

Ces commentaires récents sur l'assimilation donnent toujours l'impression que la persistance d'une communauté française en Amérique du Nord tiendrait moins à des facteurs objectifs qu'à la volonté d'un peuple héroïque de garder son identité, en dépit des difficultés et des coûts que cela entraîne.

On trouvera dans les lignes qui suivent des observations qui tendent à démontrer que la «survivance» tient beaucoup plus à des facteurs objectifs qu'à la volonté collective de préserver son identité, de sorte que l'assimilation serait aujourd'hui difficilement réalisable et surtout pas souhaitable. Ces considérations ne mènent pas pour autant à une apologie du laisser-faire en matière de langue, mais à la défense d'une législation linguistique qui se justifierait moins par la «menace» de l'assimilation que par la nécessité de favoriser une plus grande cohésion et une harmonisation des liens sociaux au sein des communautés québécoise et canadienne.

Dès le début du régime britannique, il y aura bien quelques Canadiens qui s'associeront voire s'identifieront aux nouveaux maîtres du pays mais ils resteront largement

minoritaires. C'est plutôt à un patriote même, le journaliste Étienne Parent, accablé par la défaite de la rébellion de 1837-38, qu'on doit un premier manifeste en faveur de l'assimilation: « Avec la connaissance des dispositions actuelles de l'Angleterre, ce serait pour les Canadiens français le comble de l'aveuglement et de la folie que de s'obstiner à demeurer un peuple à part sur cette partie du continent. Le destin a parlé: il s'agit aujourd'hui de poser les fondements d'un grand édifice social sur les bords du Saint-Laurent, de composer avec tous les éléments sociaux épars sur les rives de ce grand fleuve, une grande et puissante nation. Pour l'accomplissement d'une pareille oeuvre, toutes les affections sectionnaires doivent se taire et tous doivent être prêts à faire les sacrifices nécessaires. De tous les éléments sociaux dont nous venons de parler, il faut choisir le plus vivace et les autres devront s'incorporer à lui par l'assimilation.»

L'intégration éventuelle des francophones à la majorité linguistique de ce continent restera lontemps une perspective prochaine dans l'esprit des uns et des autres, une menace pour les Canadiens français, un objectif plus ou moins avoué pour les autres, qui sera poursuivi surtout par une politique d'immigration favorisant les ressortissants du Royaume-Uni.

Les Canadiens français constituent une épine au flanc de l'Amérique du Nord dans son ensemble. Un discours de Jacques-Yvan Morin évoquait, il y a quelques années, cette lettre adressée à MacKenzie King par Franklin D. Roosevelt, dans laquelle le président des État-Unis proposait au premier ministre canadien de collaborer pour mieux intégrer la population canadienne-française dans le grand tout nord-américain. MacKenzie King n'avait pas donné suite à cette invitation. Sans doute voulait-il éviter de s'aliéner sa base électorale du Québec par une politique trop ouvertement assimilatrice.

L'essor du Québec au cours des derniers cinquante ans a toutefois largement fait reculer les perspectives d'assimilation. Le nombre de francophones au Canada approche les sept millions, largement concentrés au Québec. Les progrès réalisés sur le plan de l'éducation, de l'économie, témoignent de la vitalité de la francophonie canadienne et font de l'assimilation une issue de moins en moins probable. Pourtant, les visions d'apocalypse de l'assimilation reviennent systématiquement sous la plume des publicistes et tribuns chaque fois qu'il est question de modifier notre régime linguistique.

Depuis les années soixante-dix, on évoque la perspective de la louisianisation du Québec, en se référant à l'assimilation tranquille qu'a connue cette autre ex-colonie française d'Amérique du Nord. La Louisiane comptait une population de 50000 personnes au moment de son intégration au sein de l'Union américaine, un chiffre légèrement inférieur à celui de la population canadienne au moment de la Conquête; elle aurait pu garder son caractère français. Or le français, encore langue officielle au moment de la guerre de Sécession, allait graduellement céder la place à l'anglais, n'étant plus au début du 20e siècle que la langue de culture d'une petite élite, à l'exception du pays « Cajun », dans le Sud-Ouest.

L'évolution culturelle des Créoles et Acadiens de Louisiane, de même que celle des populations hispanophones des états conquis par les États-Unis au Mexique, témoignent du sort qu'auraient pu connaître les Canadiens français si, comme le préconisait Louis-Joseph Papineau dans ses dernières années, ils avaient choisi de se joindre aux États-Unis.

L'Irlande présente un autre cas intéressant d'assimilation linguistique. Malgré son statut de langue officielle, le gaélique est très peu parlé en Irlande, hors d'une bande côtière à l'Ouest du pays, le Gaeltacht. Même avant la famine des années 1840, qui allait vider le pays d'une grande partie de son paysannat gaélophone, l'anglais est la langue de l'enseignement, des affaires, de l'administration. Sans bases institutionnelles, le gaélique demeure essentiellement une langue folklorique, parlée surtout dans les zones rurales.

Le peuple québécois serait une sorte d'Ulysse qu'il faudrait ligoter et à qui il faudrait boucher les oreilles pour ne pas qu'il se laisse séduire par les sirènes de l'anglicisation?

En Irlande, les luttes politiques du 19e siècle porteront sur les droits politiques (droit de vote) et économiques (droit à la terre) pour les catholiques et ce n'est qu'au début du 20e siècle que se développera un mouvement pour la renaissance du gaélique, mouvement qui ne suscitera jamais la ferveur politique qui caractérise les luttes linguistiques de ce côté-ci de l'océan. Dans l'Irlande devenue indépendante, malgré les politiques gouvernementales, il n'y a jamais eu de véritable renaissance de la langue gaélique, qui certes demeure langue de culture, mais peu utilisée.

Deux facteurs expliquent l'assimilation linguistique des Irlandais: premièrement le fait que l'anglais ait été la seule langue d'enseignement public jusqu'à l'indépendance en 1920, la population étant alors à 90 % assimilée; ensuite, le fait qu'il y ait très peu de matériel écrit en gaélique, de sorte que l'anglais demeurait la langue de la culture et de l'éducation. On en arrive à cette curieuse contradiction: les Irlandais eux-mêmes admettent que le gaélique est aujourd'hui plus vivant en Écosse qu'en république d'Irlande.

Les situations décrites contrastent avec celle du Québec d'aujourd'hui. Le Québec réunit un ensemble de conditions démographiques et économiques qui, même si l'assimilation apparaissait souhaitable, la rendraient coûteuse et à toutes fins utiles impossible.

On invoque souvent et bien à tort comme une menace à la survie du français le fait que la population francophone ne constitue qu'environ 2,4 % de la population totale d'Amérique du Nord. Cette considération ne

prend pas en compte le fait que cette population constitue la grande majorité d'un vaste territoire regroupant 7 millions d'habitants. C'est là un facteur déterminant de survivance d'une langue et d'une culture, rendant pratiquement impossible l'intégration linguistique d'un tel bloc dans l'ensemble nord-américain. Les quelque six millions de francophones formant les 4/5 de la population du Québec, dépassent largement le seuil critique nécessaire pour que le français y soit couramment utilisé, condition indispensable à sa survie. Il en serait bien sûr tout autrement si au lieu de former 2,4% de la population nord-américaine, elle atteignait une proportion de 10% ou plus, mais dispersée à travers l'ensemble du continent. Inversement, les assises du français au Québec seraient encore plus solides si nous avions une population de 8 ou 10 millions de francophones, même dans le cas où une telle population ne constituerait que 1% de la population totale du continent nord-américain.

Un autre facteur qui a favorisé le maintien du français comme langue d'usage: le fait que le français soit une langue moderne, internationale. Un grand nombre de peuples à travers le monde doivent faire d'innombrables emprunts linguistiques pour nommer dans leur langue les nouveaux produits et concepts qu'amènent la science et la technique. Plus grave encore, l'assimilation linguistique pour de nombreuses élites fut la seule façon d'accéder à la modernité. C'était le cas des Irlandais. Ce fut aussi, pour une large part, celui des peuples arabophones du Maghreb, beaucoup plus intégrés à la culture française que nous pouvions l'être à la culture anglaise, du fait que les études supérieures en médecine, agronomie, génie, sciences, etc., devaient se faire en français, faute d'une documentation suffisante en langue arabe.

On en arrive à cette curieuse contradiction: les Irlandais eux-mêmes admettent que le gaélique est aujourd'hui plus vivant en Écosse qu'en république d'Irlande.

Il reste que, même si les conditions qui favoriseraient l'assimilation ne sont pas réunies, la présence de cette enclave linguistique française au sein du continent nord-américain pose un défi important aux structures politiques. Une politique d'assimilation, qu'elle soit active ou passive, générerait des tensions politiques et sociales majeures qui la rendraient pratiquement impossible. Même si une telle politique devait réussir, l'histoire de l'Irlande nous montre qu'elle serait loin d'apporter cette sorte d'équilibre nécessaire au développement d'une société et qu'elle s'avérerait destructive. La cohabitation au sein d'un même pays de deux groupes linguistiques est forcément source de tensions. Au Canada, elle est rendue difficile par l'étalement géographique de la population qui favorise l'ignorance et la méfiance.

Pour que ces tensions générées par la coexistence de groupes linguistiques différents au Canada soit source de dynamisme et non de paralysie, il est nécessaire de composer avec la réalité et non de s'enfermer dans des mythes stériles. Deux pièges doivent être évités: le premier est la tentation d'ériger une enceinte linguistique inexpugnable autour de la communauté francophone. Une telle politique serait source d'isolement et de stagnation.

L'autre piège serait d'adopter une attitude de laisser-faire intégral qui, faute de remédier aux tensions présentes, ramènerait les frustrations et les conflits linguistiques d'il y a 25 ans. Sur ce sujet, il est bon de rappeler aux idéologues du libéralisme à qui répugne toute forme d'interventionnisme en matière de langue, cette pensée de Lacordaire, déjà citée dans ces pages: « Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit. »

Pour préserver le minimum d'harmonie sociale indispensable au développement de la société québécoise, il est nécessaire que le Québec conserve une législation qui fasse la promotion de l'usage du français dans les différentes sphères de la vie sociale, tout en écartant les interdictions frappant l'affichage en d'autres langues. Il est également nécessaire que le gouvernement fédéral harmonise l'application de ses politiques linguistiques au Québec avec la législation québécoise. Le droit pour les citoyens du Québec de travailler en français et d'être servis en français dans les établissements commerciaux et publics devrait être clairement affirmé.

Les écoles québécoises, quelles qu'elles soient, devraient pouvoir former des individus capables de bien communiquer en français. On ne peut pas se permettre le retour au statu quo ante alors que les écoles anglophones, faute d'un enseignement adéquat du français, formaient des individus généralement fermés à la réalité québécoise environnante.

Du fait de l'importance de l'anglais comme langue internationale et langue de la majorité de la fédération canadienne, il est aussi nécessaire d'assurer un apprentissage efficace de l'anglais comme langue seconde dans le système des écoles francophones.

Enfin, pour favoriser les échanges et la coopération entre les deux principaux groupes linguistiques, il est indispensable de promouvoir le bilinguisme individuel. Ce fut une erreur que d'essayer de faire croire aux Canadiens des provinces anglophones, pour leur faire accepter la politique des langues officielles, que cette politique n'entraînerait pas de leur part l'obligation d'apprendre le français. Il est évident que pour assurer le fonctionnement d'une administration officiellement bilingue, il faut nécessairement compter sur une certaine proportion d'individus bilingues, proportion qui forcément s'élèvera avec le niveau hiérarchique dans la société. Il est surtout clair qu'on ne construit pas un ensemble politique formé d'éléments disparates et dispersés à l'image de la fédération canadienne sans s'assurer que ces éléments puissent communiquer, échanger. Heureusement, une portion significative de la majorité anglaise du pays l'a compris,

comme en témoigne le succès des écoles d'immersion française. Il faudra bientôt aller beaucoup plus loin, exiger, par exemple, qu'à partir d'un certain niveau hiérarchique, les candidats à la fonction publique fédérale soient recrutés sur concours mettant à l'épreuve et leurs aptitudes et leur maîtrise des deux langues officielles. Éventuellement, toutes les universités canadiennes devraient requérir une bonne maîtrise des deux langues officielles comme condition d'obtention d'un diplôme universitaire. Utopie que cela ? En d'autres pays, dont ceux de la Communauté Européenne, de plus en plus la norme pour les cadres et dirigeants d'entreprises est de parler non pas deux mais trois langues !

Pour en revenir au Québec, ce n'est pas la perspective de l'assimilation qui devrait guider nos débats sur les questions linguistiques mais la nécessité de trouver un modus vivendi qui permette de composer avec les tensions liées à la coexistence de deux groupes linguistiques au Canada. Le bilinguisme individuel peut certainement y contribuer. Surtout, le Québec ne pourrait faire l'économie d'une législation qui assure la promotion du français au Québec dans le respect des droits fondamentaux. Un Québec français, c'est dans l'intérêt même du Canada.

Demain La République... aujourd'hui un bilan partial du fédéralisme

Max Nemni

Grâce à la série « d'accords » constitutionnels manqués, l'industrie du livre doit faire figure d'exception en ces temps de déprime économique. En effet, comme nous ne le savons que trop bien, entre la mort de Meech en juin 1990 et la mort de Charlottetown en octobre 1992, une avalanche d'ouvrages s'est abattue sur tout le Canada. Il s'agit là d'un des coûts du fédéralisme qui, étonnamment, échappe aux yeux de lynx des nationalistes. Peut-être sont-ils trop pris par leurs propres élans littéraires.

Je suis sûr que l'Histoire qualifiera la cuvée de 1992 de « grand cru ». C'est en effet une année riche et bien équilibrée entre les «lendemains qui chantent» et les «bilans du fédéralisme» qui pleurent. Parmi les cépages de cette abondante vendange, je note, sans aller plus loin, ceux de ma propre bibliothèque : Jean-Louis Bourque, *Demain la république : le projet du Québec profond* ; Édouard Cloutier et autres, *Le virage :... ou comment le Québec est devenu souverainiste* ; Christian Dufour, *La rupture tranquille* ; Alain Gagnon et François Rocher, *Répliques aux détracteurs de la souveraineté du Québec* ; Guy Laforest, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien* ; Claude-V. Marsolais, *Le référendum confisqué* ; Denis Monière, *L'indépendance* ; François Rocher, *Bilan Québécois du fédéralisme canadien*. Imaginez donc ce que j'aurais trouvé dans une bibliothèque universitaire...

Pour ne pas manquer les « 1992 », je vous invite à m'accompagner dans la dégustation d'un de ses crus réussis : le *Bilan québécois du fédéralisme canadien*. Il s'agit d'un recueil d'une quinzaine de textes, qui permet, sans trop d'efforts, de goûter aux multiples cépages qui charpentent ce « grand cru ».

Cet ouvrage porte effectivement sur le fédéralisme canadien. Mais il est trop partiel et trop partial pour qu'on puisse le qualifier de « bilan ». D'abord partiel, parce que de larges pans du fédéralisme canadien sont omis ou à peine touchés. On chercherait en vain l'impact de la mondialisation sur les structures inter-étatiques, l'évolution des forces politiques internes et externes, la remise en cause de « l'État-providence », la montée des forces de droite, les effets de la crise économique, et j'en passe...

Ensuite, partial. Un bilan, par définition, devrait présenter exhaustivement tant l'« actif » que le « passif » du sujet traité. Que l'exhaustivité n'ait pas été atteinte ici me semble une lacune relativement mineure, propre d'ailleurs au genre. Mais ce recueil néglige beaucoup trop l'«actif» du bilan qu'il entend présenter. Je n'ai trouvé, à vrai dire, que trois auteurs qui ont effectivement tenté d'établir un «bilan» au sens strict où le définit le *Robert*. J'y reviendrai. Au préalable un mot s'impose sur l'adjectif « québécois ».

Ce mot du titre, que confirme d'ailleurs la lecture de l'ouvrage, donne l'impression qu'il est possible de présenter d'une manière univoque la perspective québécoise. D'office, toute conception « fédéraliste », de quelque nature qu'elle soit, est décrétée par fiat d'en haut « non québécoise ». D'ailleurs, dans une formulation légèrement différente, et propre aux milieux nationalistes, on lit dans l'introduction générale de l'ouvrage «qu'il n'est plus possible d'être à la fois nationaliste et fédéraliste». (p. 49.) Décodé, ce message veut dire que l'on ne peut être à la fois québécois et fédéraliste.

Mais si le titre ne sied pas au contenu, la photo sur la page couverture, par contre, lui va comme un gant. La superbe vue du Parlement, prise de dos à partir de Hull, symbolise très bien le fait qu'il s'agit là d'un point de vue québécois parmi de nombreux autres possibles. J'accorde donc trois étoiles à l'étiquette de ce nouveau vin, sinon à son contenu.

En effet, cet ouvrage manque quelque peu d'équi-

libre et de rondeur. Néanmoins, ce cru non classé et quelque peu astringent mérite quand même qu'on y goûte parce que c'est un « vin du pays » bien de chez nous. Il cristallise une perspective nationaliste québécoise caractéristique de la période comprise entre le double échec des négociations constitutionnelles de Meech et de Charlottetown. Dans la mesure donc où l'on peut capter l'esprit d'un ouvrage collectif sans trop trahir les diverses trajectoires de chacun des auteurs, je dirais que celui-ci met l'accent sur le « passif » du fédéralisme dans une conjoncture particulière d'anticipation de la fin d'un régime. On perçoit dans cet ouvrage une sorte de triomphalisme découlant de la conviction que la preuve est maintenant faite que le fédéralisme est irréformable, allié à l'attente fébrile de son imminente désintégration. François Rocher, par exemple, interprète l'échec de ce qu'il dénomme la « stratégie minimaliste » du Parti Libéral du Québec à Meech comme « une nouvelle preuve de l'impossibilité pour le Québec d'obtenir, à l'intérieur du cadre fédéral actuel, les pouvoirs indispensables à sa survie et à son épanouissement ». (p. 35.) Et, vlan ! Voilà le fédéralisme qui étouffe le Québec.

Je suis sûr que l'Histoire qualifiera la cuvée de 1992 de «grand cru». C'est en effet une année riche et bien équilibrée entre les «lendemains qui chantent» et les «bilans du fédéralisme» qui pleurent.

Mais, comme je l'ai montré plus haut, certains des textes se démarquent de cette perspective et tentent de présenter un « bilan » au sens strict du terme. Goûtons-y en premier.

Par exemple, dans le chapitre six, Jean Mercier note le fait, fondamental mais souvent oublié, que la logique fédérale imprègne profondément tous les pans de la réalité sociale. C'est ce qui l'amène à dire que « faire le bilan administratif du fédéralisme pour le Québec, c'est un peu se demander ce que nous serions devenus si nous avions été quelqu'un d'autre ». (p. 185.) Conscient de la complexité d'une telle entreprise, il suggère donc que le « bilan » devrait tenir compte, d'une part, des «économies d'échelle» que le fédéralisme permet de réaliser et, d'autre part, des « transaction costs » qu'une société plus homogène pourrait atténuer. Dans ce court article, l'auteur identifie les lignes directrices pour faire un tel bilan mais ne le fait pas lui-même. On comprend donc mal pourquoi, dans le résumé de l'introduction de l'ouvrage, on attribue à Mercier l'idée que le « gouvernement central s'est arrogé des pouvoirs que ni la Constitution ni les économies d'échelle ne lui dictaient ». (p.13.)

Gérald Bernier présente dans deux chapitres, dont l'un écrit en collaboration avec David Irwin, un « bilan » bien documenté des transferts fiscaux vers les provinces ainsi que des politiques fédérales de développement régional. Les auteurs notent que par le biais de son pouvoir de dépenser, le gouvernement fédéral est intervenu dans divers champs de compétence provinciale. Ils soulignent, néanmoins, qu'on «ne saurait cependant affirmer que cette ingérence n'a comporté que des effets négatifs». (p. 246.) Ils nous rappellent notamment que ces transferts visent à redistribuer les ressources pour aider les provinces moins favorisées, dont le Québec. À cet égard, ils concluent que « du point de vue de l'équité inter-provinciale, on doit admettre que le Québec ne fait pas figure d'enfant pauvre de la fédération ». (p. 262.)

Toujours sous l'angle de l'équité, Bernier tire la même conclusion concernant les politiques fédérales de développement régional. Toutefois, son bilan global de ces politiques est négatif, peu importe « qu'elles aient été amorcées par le gouvernement central ou par celui du Québec ». (p. 298.) Ainsi, la critique de l'auteur vise une politique gouvernementale particulière plutôt que le fédéralisme en tant que tel.

Dans le dernier chapitre du livre, Daniel Salée fait le bilan de la question autochtone. Il note d'abord que les indemnités payées par le Québec n'atteignent pas les personnes réellement touchées. Il montre ensuite que la méfiance des nations autochtones découle de leur perception négative des visées sécessionnistes du Québec. En effet, étant donné que leurs revendications territoriales sont inscrites dans la Constitution canadienne, la préservation du cadre politique actuel constitue pour eux une condition indispensable à l'atteinte de leurs propres objectifs. C'est ce qui amène l'auteur à conclure que «si nous n'apprenons pas à ménager un espace de dialogue et d'ouverture maintenant, il y a fort à parier que nous adopterons des attitudes que nous reprochions précisément au gouvernement fédéral ». (p. 401.)

Mais, en plus de ces quelques « vrais » bilans, on trouve dans cet ouvrage une catégorie de textes que j'appellerai des « bilans à variable exogène ». J'entends par là des bilans qui incluent des éléments étrangers à la somme des valeurs de l'« actif » et du « passif ». Autrement dit, lorsque l'auteur s'aperçoit que l'« actif » pèse plus lourd qu'il ne le pensait, ou ne le voudrait, il fait appel à son imagination pour alourdir le « passif ». Goûtons trois échantillons de cette cuvée.

Michel Sarra-Bournet scrute la fonction publique fédérale, ainsi que la composition des cabinets et des caucus ministériels, pour voir si les francophones occupent la place qui leur revient. À la suite d'une analyse minutieuse, illustrée de nombreux tableaux, l'auteur découvre le fait bien connu que la politique Trudeau de bilinguisme officiel a effectivement réussi à ouvrir aux francophones tous les paliers de la vie gouvernementale à Ottawa d'une façon équitable. Là, l'auteur fait intervenir la variable exogène qui va «déséquilibrer» à point ce bilan. Il note une très légère sur-représentation des Canadiens français et des Anglo-Québécois dans ces milieux. Armé de cette découverte, il affirme que «le French Québec Power est une hyperbole fondée sur la présence démesurée d'anglophones du Québec et de fran-

cophones du reste du Canada». (p. 216.) Et vlan! Voilà le bilinguisme officiel réduit à un simple leurre.

Jacques Fortin, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires inter-gouvernementales canadiennes en 1984-85, nous offre un autre échantillon de bilan à équilibre précaire. Selon l'auteur, le bilan de «l'intégration des économies au Canada» est positif car «le fonctionnement économique, malgré les améliorations qui peuvent lui être apportées, est relativement efficace». (p. 238.) Néanmoins, en se plaçant sur le plan politique des relations entre le Québec et le reste du Canada, et pour des raisons exogènes non identifiées, le Québec ne se satisfait pas des pouvoirs qu'il détient. Une fois ce facteur «d'insatisfaction au niveau politique» introduit, l'auteur conclut que la seule voie de sortie serait «un nouveau cadre politique où le Québec serait politiquement indépendant». (p. 240.) Doit-on comprendre que même si tout va relativement bien sur le plan économique il faut sortir du Canada pour le plaisir «politique» de la chose? Comprenne qui pourra!

Jean Mercier note le fait, fondamental mais souvent oublié, que la logique fédérale imprègne profondément tous les pans de la réalité sociale. C'est ce qui l'amène à dire que «faire le bilan administratif du fédéralisme pour le Québec, c'est un peu se demander ce que nous serions devenus si nous avions été quelqu'un d'autre».

Mais, pour un exemple vraiment juteux de bilan à variable exogène il ne faut surtout pas manquer le cru Lacroix. Analysant l'impact des politiques fédérales sur les questions culturelles au Québec, l'auteur souligne que «le bilan de la politique culturelle fédérale est plutôt positif du point de vue du Québec, car il en a tiré plusieurs avantages sans que sa spécificité ou son identité en fussent altérées». (p. 318.) Mais, s'arrêter là produirait un bilan trop positif. Pour faire pencher la balance de l'autre côté, l'auteur introduit le facteur «âme». En effet, affirme-t-il, ce qui a toujours irrémédiablement miné la politique culturelle fédérale c'est que «la belle machine était et demeure sans âme, sans projet proprement culturel». (p. 318.) Et, vlan! Voilà la politique culturelle fédérale parce que l'on ne peut accepter un corps sans «âme».

Les textes de ce cru abondent dans ce recueil, mais je vous laisse le plaisir de les découvrir car il est temps de passer à la troisième et dernière catégorie. Il s'agit de textes qui analysent certains aspects du rapport entre le Québec et le reste du Canada sans tenter de tirer un bilan de quelque nature que ce soit. Ici, comme d'ailleurs dans l'ensemble de l'ouvrage, l'optique est celle du Québec «peuple fondateur» brimé.

Les deux premiers chapitres — l'un de François Rocher, l'autre de Rocher et Jean Guay — illustrent bien cette perspective. Retraçant l'histoire des rapports entre le Québec et le reste du Canada, les auteurs déplorent l'incapacité du «Canada anglais» d'accepter la «spécificité» du fait français. Pourtant, comme on vient de le voir dans le texte de Lacroix, le Québec et la «spécificité du fait français» semblent bien acceptés au Canada. Quoi qu'il en soit, selon ces auteurs, le «Canada anglais», par une sorte d'entêtement, accule le Québec à la sécession.

Le chapitre cinq de Guy Laforest s'inscrit également dans cette perspective. Il y présente un thème qu'il a longuement développé ailleurs, notamment dans son récent ouvrage sur Trudeau. Sa réflexion, ici, s'inspire de celle de Buchanan sur l'éthique de la sécession. Selon lui, le régime constitutionnel de 1982 est «illégitime» du fait qu'il n'a pas été explicitement endossé par un des deux peuples fondateurs. De ce fait le «pacte de confiance» entre le gouvernement fédéral et celui du Québec a été «vicié». Bien que, même selon l'auteur, ceci ne constitue pas une vérification valide du modèle de Buchanan, cette critique «représente néanmoins une carte très importante dans l'argumentation pro-sécessionniste». (p. 146.) Ainsi, que la sécession soit «éthique» ou non, le modèle de Buchanan constitue une carte de négociation qu'il ne faut pas négliger.

Toujours à propos des relations Québec/Ottawa, Louis Balthazar retrace l'émergence de la politique extérieure du Québec depuis «la guerre des drapeaux» du début des années soixante jusqu'au pragmatisme économique de Bourassa. Selon lui, le Québec a systématiquement réussi «à accroître sa place sur la scène internationale». Marc Roboy, pour sa part, se penche sur les communications et constate que «les services de langue française reçoivent présentement plus que la part que ne justifie le poids démographique de la population francophone». (p. 340.)

Ainsi, ces auteurs, comme la plupart des auteurs de ce recueil, reconnaissent volontiers que le Québec profite bien du cadre fédéral actuel. Pourtant, ces mêmes auteurs déplorent souvent «l'impossibilité pour le Québec d'obtenir, à l'intérieur du cadre fédéral actuel, les pouvoirs indispensables à sa survie et à son épanouissement».

Pour ma part, et contrairement à la déclaration faite à l'endos de la page couverture, la lecture de ce livre ne m'a pas permis «de répondre aux objections qui ne manqueront pas d'être soulevées par le Canada anglais concernant la faisabilité de la souveraineté». Celle-ci n'a été ni démontrée, ni même vaguement étudiée. On comprend mieux cet ouvrage si on le situe dans le contexte de l'échec de Meech marqué par le recours du gouvernement Bourassa à la menace de sécession. Ce livre, et généralement la production de 1992, capte bien l'essor des forces nationalistes en attente du référendum sur la sécession promis pour octobre.

Il s'agit là d'un cru typique mais trop près du contexte qui l'a nourri pour qu'il puisse bien vieillir. Mieux vaut le consommer tout de suite.

Hommage à Robert La Palme

Doris Lussier*

L'Histoire — à moins que ce ne soit les histoires — raconte qu'un jour un ambassadeur étranger crut faire plaisir à Napoléon en lui disant de son célèbre ministre Talleyrand: « Quel grand homme! » Il se fit répondre par l'Empereur: « Il n'est pas grand, il est long! » Si Napoléon avait connu Robert La Palme, il aurait dit de lui: «Il n'est pas court, il est grand»!

Au risque de blesser sa modestie, qui est la pudeur de son génie, moi, je dis que Robert La Palme est un des plus grands caricaturistes de son siècle. Il a porté son art à un tel degré de perfection qu'il a frôlé le génie. « Ses dessins crèvent la page », comme dit Berthio. C'est de l'humour dessiné.

La caricature a un pouvoir dévastateur. Elle est libertaire et subversive. C'est un dessin éditorial. C'est un éditorial qu'on lit d'un seul coup. Si bien qu'à une certaine époque, on a pu dire avec autant de justice que de justesse qu'un homme ne devenait homme d'État qu'après avoir passé par le crayon de La Palme. Et il pouvait cesser de l'être pour la même raison! Ce qui a fait dire à une chansonnière parisienne — en alexandrins, s'il vous plaît:

« Sennep impitoyable a fait autorité
Au point que lorsqu'on voit aux actualités
De nos hommes d'État les célèbres figures,
Ils se ressemblent moins que leurs
caricatures ». Anne-Marie Carrière

Et dire que La Palme a été refusé à l'École des Beaux-Arts de Montréal... comme Louis Jouvet avait été refusé au Conservatoire de Paris. C'est à croire que les grandes écoles officielles ne sont faites que pour ceux qui n'ont que du talent; ceux qui ont du génie peuvent s'en passer.

C'est en effet le rôle des caricaturistes de rappeler sans cesse que le roi est nu. Et s'il en est un dont La Palme a déshabillé l'âme avec le plus voluptueux plaisir, c'est bien le satrape Duplessis. Car c'est grâce à La Palme si le nez de Duplessis a rejoint celui de Cyrano dans l'immortalité. C'était l'époque où mon excellent camarade Jacques Normand disait que Montréal se traduisait en russe par Rétrograd...

Tout ça pour vous dire que les caricaturistes sont les princes de l'humour. Il sont non seulement plaisants à voir, ils sont les bienfaiteurs de l'humanité. Notre temps a besoin d'eux. Ils remplissent au milieu de nous une fonction sociale extrêmement importante: ils sont la soupape de sûreté de la société démocratique. Car le citoyen a besoin de brocarder le pouvoir: ça le défoule. Et les porte-parole de ses colères, de ses «humeurs» justement, ce sont les humoristes. Ils disent avec esprit ce que le peuple ressent avec colère. C'est plus drôle... et c'est moins dangereux pour la république.



La caricature a un pouvoir dévastateur. Elle est libertaire et subversive. C'est un dessin éditorial. C'est un éditorial qu'on lit d'un seul coup.

Parce que les humoristes voient les choses dans l'optique du sourire, ils contribuent mieux que personne à l'oeuvre d'hygiène mentale nécessaire à toute société. Ils démystifient les systèmes, ils dégonflent les orgueils, ils brisent les idoles aux pieds d'argile, ils percent les carapaces du conformisme, ils désamorcent les fanatiques, ils confondent les vaniteux, ils désacralisent les hommes et les fonctions qui avaient usurpé le manteau du sacré, ils dénoncent la bêtise si haut placée soit-elle, bref, ils canalisent vers le sourire les frustrations populaires qui autrement chercheraient peut-être le défoulement dans la violence.

Les caricaturistes sont les anges de la démocratie.

Il n'y a que Robert La Palme qui en soit un... bon diable. ✐

* *«Comme je vous disais, les femmes ne peuvent pas faire des caricatures, c'est contraire à leur métabolisme. C'est pourquoi l'Église leur refuse le sacerdoce »* dixit Robert La Palme *ad lib* lors du souper Cité libre du 8 juillet dernier. *Vous n'y étiez pas? Vous ne saurez donc pas pourquoi les femmes qui maîtrisent le cartoon — « la grande Bretécher l'a révolutionné » — laissent la caricature aux hommes... Qu'à cela ne tienne vous le lui demanderez en confidence au prochain souper. Hé oui c'est bien Doris Lussier, le père Gédéon, le grand ami de La Palme qui lui a rendu hommage. C'est dire comme on a eu du fun!*

Les bibliothèques publiques

PAQUERETTE VILLENEUVE

« Il n'est pas chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé», dit le poète. Que de pensées moroses s'évanouissent en effet par la grâce d'un livre. Et combien il est sage d'en faire provision !

À Paris, à deux pas des quais et des bouquinistes, la récolte était facile, constante, et très aimable au portefeuille. L'Histoire de France de Michelet en 18 volumes pour 20 francs (4 dollars), ça ne s'oublie pas. Et des rencontres marquantes : l'Américain Louis Auchincloss avec son Recteur de Justin; les Lettres de la Princesse Palatine; Portrait avant décès de Vlaminck dédicacé; les Confessions de Verlaine, les Historiettes de Tallemant des Réaux, etc. Puis, quand une nouveauté s'avérait irrésistible, comme le Journal littéraire de Léautaud, un saut chez le libraire...

Au rythme de quelques visites par mois, on parcourt un bien large éventail de titres dans cette bibliothèque qui n'en est pas une de référence mais de «pulsation» d'une certaine intéressante actualité à l'échelle des cinq continents.

À Montréal, les librairies d'occasion offrent plutôt des soldes. Quelques libraires de qualité proposent une brochette de tentations soigneusement choisies auxquelles on ne peut toutes céder.

Restent les bibliothèques.

L'obligation de rendre les ouvrages à une date fixe, l'habitude de posséder, la crainte d'égarer un livre et d'avoir donc à le rembourser, autant de facteurs qui ont de quoi vous faire hésiter. Sans donc trop y croire, je retournai à la Bibliothèque centrale, où on commença par me réclamer L'Histoire du cinéma de Georges Sadoul, empruntée 30 ans plus tôt. Munie d'une nouvelle carte après avoir acquitté les frais de ma négligence, j'allai folâtrer entre les rayons d'où je ressortis avec les Lettres du jeune Byron à sa mère, un sommet de la langue anglaise, farouche et passionné, qui permet de comprendre ce que représente Pouchkine pour la langue russe. Mais la Bibliothèque de Montréal n'était pas vraiment sur le trajet naturel d'une habitante du quartier Mont-Royal. D'où une visite à la Bibliothèque de la Maison de la Culture du Plateau.

Au départ, l'étalage de succès des chaumières style Danielle Steel laisse planer des doutes sur la pertinence de l'outil. Puis, petit à petit, de la promenade entre les rayons renaît le plaisir des découvertes, le sentiment qu'un bon ange veille aux choix et se délecte de votre plaisir éventuel. La bibliothèque de l'honnête homme, en somme, qui dialogue avec la vôtre et la renouvelle.

D'autant plus agréable que le système est souple, permet d'emprunter dix ouvrages pendant trois semaines et de renouveler une fois au moins un prêt par téléphone. Par ailleurs, difficile de trouver un personnel plus charmant. À la Bibliothèque Saint-Sulpice de mon adolescence, les interdits étaient aussi nombreux que les livres, et à côté d'aimables complices de nos appétits culturels insatiables, sévissaient des cerbères. Ici les préposés à l'accueil, tous des jeunes dans la moyenne vingtaine bien dans leur époque et bien dans leur peau sont aussi affables que simples et décontractés. L'atmosphère qui règne grâce à eux incite au revenez-y. Et les récompenses sont nombreuses. Au rythme de quelques visites par mois, on parcourt un bien large éventail de titres dans cette bibliothèque qui n'en est pas une de référence mais de « pulsation » d'une certaine intéressante actualité à l'échelle des cinq continents.

J'y ai lu mon premier Arrabal, *Viva la muerte*, inspiré par l'absence de son père mort en prison pendant la guerre civile espagnole; *Crépuscule à Delhi*, d'Ahmed Ali, un musulman qui vous raconte, vue de l'intérieur, la vie de gens maintenant déchirés par un conflit exalté à des fins politiques; *l'Autobiographie* d'Arthur Miller, encore ébloui d'avoir été convié à l'intimité de Marilyn Monroe et se posant des questions vitales avec une sincérité qui mérite le respect; les *Journaux de voyage* de Camus dans lesquels il se laisse enfin aller à une sensualité poétique hors de ses contraintes de gourou penseur; *Un privé à Babylone* de Richard Brautigan, le plus inconséquent des auteurs de romans policiers; les démêlés de Knut Hamsun, prix Nobel piaffant hors des sentiers battus avec les inconvénients d'usage; *Le jardin de repos*, de Pa-Kin, un romancier très artiste qui parvint à durer sous Mao; *La tentation du passé* de Victor Barbeau, souvenirs touchants par un mélange de maladresse et d'amour de la langue; les *Lettres* de Sophie Tolstoï qui apportent un éclairage tragique sur les contradictions du grand homme, et les *Journaux* de Lewis Carroll qu'après un troisième emprunt j'ai fini par acheter.

Autant de livres, autant de voyages par la pensée, souvent plus réussis et plus riches d'enseignements que les vrais. Et combien d'autres plaisirs insoupçonnés m'attendent encore...

Ce qui vaut pour le Plateau vaut sûrement pour les autres bibliothèques de quartier. Passant un jour par hasard devant la succursale installée au Métro McGill et dont on pourrait supposer qu'elle en est plutôt une de dépannage, j'ai déniché en 15 minutes un Borges inédit; le *Journal* de Mathieu Galey, critique de théâtre de l'*Express*, publié peu après sa mort et qui fit grincer

quelques dents dans le Landerneau parisien, et, enfin, *Mes modèles* de Jacques-Émile Blanche, qui connut Degas, Monet, Ravel et trace ici à la plume les portraits de Gide, Proust, George Eliot, qu'il fit autrefois au pinceau.

Dans une ville comme Montréal où on fait tellement d'économies que l'hiver les trottoirs deviennent d'aventureuses pistes, il est agréable de constater qu'on consacre encore quelques pesètes à encourager cet heureux «vice impuni, la lecture». ✐

À suivre

Prières et nocturnes

LOUIS CORNELLIER

«À la fin on doit commencer à aimer pour ne pas tomber malade.» SIGMUND FREUD

pour M.C.

Pour parvenir à cerner l'essence de la condition humaine dans ce qu'elle a de plus fugitif, le langage poétique s'impose comme étant la voie royale d'accès parce qu'il est le seul à prétendre ouvertement vouloir exprimer l'indicible. Avec ses mots chargés de sens multiples qui suggèrent plus qu'ils ne dictent, la poésie se veut espace de liberté, lieu de tous les possibles d'où parfois (paradoxe?) parvient à émerger l'impossible. Peut-on phraser, loin de toute mièvrerie, la fragilité humaine? Peut-on, sans complaisance mais avec style, s'interroger sur ce qui, en cette morne époque, relie encore la conscience aux choses et aux êtres qui l'entourent? Deux écrivains, l'un tout jeune et débutant, l'autre frayant depuis plus longtemps avec les mots, ont, dans des oeuvres récentes, choisi le détour poétique et se sont aventurés dans les dédales de ces essentielles interrogations. Il s'agit d'Ollivier Dyens avec un recueil de poèmes intitulé *Prières* et d'Yves Simon avec ses *Sorties de nuit*, recueil de petits blocs de prose qui oscillent entre la poésie, le journal intime et les notes réflexives. Moments de grâce que je vous offre en partage.

Les *Prières* d'Ollivier Dyens en sont de véritables. Portées par un rythme quasi incantatoire et un vocabulaire extrêmement riche qui puise autant à l'univers naturel qu'à celui de la religion, elles proposent au lecteur une participation à l'appel tantôt déchirant tantôt empreint de plénitude que lance le poète vers le ciel:

«Agenouille-toi, Éternel, car nous te célébrons. Prends nos âmes dans l'incohérence et couvre-les de crépuscules. Tu es la pluie qui orne ma poitrine, l'épaulard des cantilènes, et la mort. Nous sommes ton Nom, Éternel, nous sommes ton Phénix, et tes Cendres sont notre amour.

Nous sommes aimés, nous sommes aimés.» (p.14.)

Il faut entendre, derrière ce ton affirmatif à la limite de l'arrogance, résonner le profond sentiment d'insécurité qui habite celui qui s'exprime ainsi et qui, parce que fragile, tente de se rassurer en se faisant insistant dans sa demande. C'est par le Verbe que les humains peuvent arriver à se convaincre de la présence divine et Ollivier Dyens, qui sait aussi intégrer à ses litanies mystiques le discours amoureux, conjugue d'une main très sûre le lyrisme que lui inspirent ses passions terrestres avec celui que lui impose sa foi. Pour lui, l'un ne va pas sans l'autre et les textes de louanges à l'aimée sont animés de la même fougue langagière que ceux adressés au Créateur:

«Que serais-je sans toi dans le désordre, sous l'univers hélé de genévriers, taché de faisans sombres dans l'éclipse? Que serais-je sans toi qui veilles mes gestes et ma tristesse dans les mancenilliers noirs du soleil, au matin des prédateurs, toi qui poses tes mains sur mon front et qui répètes: me voilà, me voilà.» (p.17.)

Il y a quelque chose de tout à fait surprenant, et cela réjouit au plus haut point, à lire sous la plume d'un jeune écrivain québécois un discours capable de renouveler avec une telle force des thèmes évacués depuis longtemps de la production poétique québécoise, voire occidentale. On en était presque venu à croire que la religion et la passion amoureuse relevaient maintenant du domaine du cucul et n'étaient plus réservées qu'à quelques vieux réactionnaires nostalgiques d'une littérature engoncée dans une éternelle répétition de sujets éculés. Avec *Prières*, Ollivier Dyens vient nous rappeler que la création littéraire transcende les modes et n'a que faire des préjugés modernistes que d'aucuns voudraient bien lui imposer. L'image se défend elle-même:

«Tes baisers sont le lait mûr sur le linceul couverts de neige et ténébrés d'aumône lourds comme un oiselier» (p.21.)

Avec *Prières*, Ollivier Dyens vient nous rappeler que la création littéraire transcende les modes et n'a que faire des préjugés modernistes que d'aucuns voudraient bien lui imposer.

Les *Sorties de nuit* du romancier français Yves Simon présentent un ton et un univers très éloignés de ceux d'Ollivier Dyens. Le lyrisme n'en est pas absent, mais beaucoup plus incertain et discret. Jamais emportés, toujours empreints d'une pudeur qui rappelle la prose de son livre précédent, *La dérive des sentiments* (prix Médicis, 1991), les petits blocs de textes qui composent ce recueil cherchent à saisir ces brefs instants, fugaces, où la conscience humaine qui se sent dériver tente désespérément

de se raccrocher au monde ou à ceux qui l'occupent. Des visages, des événements furtifs, des bruits et des odeurs de guerre viennent alors occuper momentanément l'imaginaire de celui qui glisse sur la surface de la terre et lui permettent de se consoler :

« Nous écrivons parce que nous avons oublié prières, génuflexions et repentir. Les mots sont alors des flèches envoyées dans les coeurs amarante des images pieuses, pour attirer la compassion divine.

Nous écrivons et ça nous sert de chagrin. [...] » (p.13.)

Faire des liens, se fabriquer une géographie propre où le tumulte des jours et des gens qui passent se tairait quelques minutes pour faire place à la douceur qui toujours échappe aux ébranlés, voilà le projet ultime des flashes tranquilles que vous offre Yves Simon :

« Chaque année, le 19 janvier, un inconnu vêtu de sombre, chapeau et manteau noir, pousse la grille du vieux cimetière de Baltimore, s'agenouille un instant devant la tombe d'Edgar Allan Poe et dépose une bouteille de cognac, trois roses, puis repart dans la nuit, chez lui dans le monde. » (p.38.)

En exergue à *Sorties de nuit*, Yves Simon a placé cette célèbre phrase de Franz Kafka : « Écrire, c'est faire un bond hors du rang des meurtriers. » Et ce n'est pas innocent, car un des motifs récurrents tant de ce recueil que de *La dérive des sentiments* est justement l'insistance que met l'écrivain à nous rappeler que seuls les mots ont le pouvoir de nous éviter de sombrer dans le plus total égarement :

« Dans ce vacarme, écouter le glissement d'une plume sur une feuille de papier, le claquement à peine perceptible d'un clavier d'ordinateur et penser à la luxuriance des mots, à cet agencement mystérieux qui provisoirement réordonne le désordre pour aussitôt en ajouter un peu plus. » (p.73.)

Ce qui fait la beauté de ce tout petit livre, c'est le fond nostalgique sur lequel se déploient des phrases écrites afin de confirmer une présence au monde. Mais aussi, surtout peut-être, les quelques lignes où un homme enrobe de mots, parce qu'il le faut bien, son amour des femmes :

« Bien sûr que tout ça continue, le cirque du désir et de l'ailleurs. Humer les nuques des jeunes filles, attendre que se relèvent les regards baissés des passantes, sans nostalgie pour un amour passé, dépassé. Lire le roman d'un corps nouveau, syntaxe inédite, feuilleton imparfait des sourires, cet éternel on dit que l'on serre dans ses bras en croyant apprivoiser le temps. » (p.79.)

Difficile de résister. À suivre. ✐

Ollivier Dyens, *Prières* (poésie),
Les éditions du Vermillon, 1993, 68 pages

Yves Simon, *Sorties de nuit*, Éditions Grasset, 1993, 84 pages

Yves Simon, *La dérive des sentiments*,
Le Livre de poche, 1993, 224 pages

Un autre manifeste rétrograde ?

DANIELLE MILLER

Depuis quelque temps, on entend beaucoup parler de la détérioration socio-économique et politique de l'Occident. Certains écrivains en viennent même à expliquer une telle décadence en évoquant les valeurs égoïstes promues par la génération actuellement au pouvoir : les «quarante et cinquante et quelques», bref les premiers enfants du babyboom. Décidément, nos parents n'ont pas eu une année facile. Que ce soit dans *Generation X* de Douglas Coupland ou dans *La Génération Lyrique* de François Ricard, les «quarante et quelques» se sont vus, tout à coup, accusés d'avoir engendré nos crises politique, économique, environnementale, culturelle, et sociale actuelles. À quoi bon critiquer si on n'a pas de remèdes à proposer ? Or, ce n'est pas le cas de *Québec à l'âge ingrat : sept défis pour la relève* de Mathieu-Robert Sauvé, paru récemment chez Boréal.

D'un encadrement un peu spécial — le livre s'ouvre sur une histoire de suicide et s'achève sur l'image d'un homme mourant du sida — l'ouvrage de M. Sauvé quoiqu'ambitieux demeure décevant, pour ne pas dire contradictoire. L'auteur définit l'âge ingrat québécois comme une époque à laquelle «un peuple trace une ligne entre son passé et son présent et qu'il décide que, désormais, toute sa mémoire, tous ses efforts et ses espoirs portent sur le second» (80). Sauvé lance ainsi un appel aux membres de sa génération (tous ceux qui sont nés pendant les années soixante). Il les encourage à prendre la relève et à résoudre les questions de religion, de culture, d'éducation, de famille, des médias, d'environnement et de marché du travail, qui déchirent le Québec à l'heure actuelle. Bien que dans ce livre l'auteur traite de certains thèmes de manière intéressante, son analyse abonde trop souvent en observations banales exprimées dans une rhétorique à l'idéologie fatiguée.

Le bouquin commence bien pourtant. Les deux premiers chapitres, «Religion : Pas de culture sans culte» et «Culture : Jouer du piano et pelleter des nuages» abordent de façon courageuse l'importance de la religion et de la culture au Québec. Empêché de nager dans un éternel présent, le lecteur se voit obligé de redécouvrir son passé. Sauvé rompt le silence imposé par les historiens et les sociologues de la révolution tranquille en soulignant l'influence favorable que l'Église catholique a exercé et exerce encore sur l'évolution socio-économique de la province. Tout en se déclarant non croyant,

l'auteur prédit un retour des jeunes à l'Église dans les années à venir. En dépit du titre de cette première partie, ce n'est que dans le deuxième chapitre que M. Sauvé définit une politique culturelle qui pourrait aider le Québec à sortir de son état d'ingratitude.

Sauvé nous incite à percevoir les arts comme fondement de notre société et non plus comme un passe-temps pour les élites, une cible toute désignée pour les politiciens en mal de réduire le déficit des finances publiques. Ainsi, «la culture n'est pas seulement ce qui se passe sous nos yeux quand on paie un billet de spectacle. C'est aussi un état d'esprit, un ensemble de valeurs et de manifestations artistiques témoignant de l'évolution d'un peuple, dans le temps et dans l'espace» (57). Il rappelle à ceux qui demeurent insensibles à un tel argument que le domaine culturel c'est aussi une industrie qui engage un grand nombre de techniciens, d'artistes, et d'écrivains (52). Malheureusement, à la suite de ces deux premiers chapitres, *Le Québec à l'âge ingrat* commence à perdre de son intérêt.

Décidément, nos parents n'ont pas eu une année facile.

L'analyse des cinq derniers «défis», l'éducation, la famille, les médias, l'environnement, et l'État/le travail, à laquelle se livre Mathieu-Robert Sauvé est plutôt décevante. À part cette citation d'une Mme Morval qui, lors d'une conférence sur les rapports homme/femme organisée par l'Association des médecins de langue française, affirma que «le résultat concret de la révolution sexuelle et du mouvement de libération de la femme a été de libérer l'homme et non la femme. Celle-ci n'a jamais connu de pires conditions» (150), Sauvé ne nous apprend rien de neuf sur l'état de la famille québécoise. Il en va de même pour son étude des médias qui, selon lui, ne servent qu'à alimenter notre ingratitude.

L'auteur postule que parmi les nombreux modes de communication qui nous assomment quotidiennement, la télévision demeure le plus dangereux. Ainsi, la guerre du Golf, grâce à un reportage astucieux de C.N.N., est devenue une «guerre propre» sans déchets et sans morts. Finis l'angoisse et le besoin d'assumer la responsabilité de ses actes. Sauvé défend toutefois une théorie intéressante sur les effets des médias qui «permettent aux Québécois de se représenter comme Québécois, [et qui sont] en train de les conditionner à n'être que des spectateurs et des consommateurs de leur propre identité» (202). À l'exception de ces deux observations, l'analyse médiatique de l'auteur ressemble souvent à un règlement de compte avec plusieurs journaux dont les pratiques manqueraient de rigueur. Ironiquement, le plus grand défaut de ce livre demeure justement sa nature journalistique.

Car s'il a réalisé un travail de recherche impressionnant, l'auteur se contente de citer ses trouvailles sans les analyser. Nous savons tous que la société vieillit, que notre système d'éducation laisse à désirer, et que le chômage fait des ravages au Québec. À quoi bon accumuler statistiques et pourcentages pour le prouver? Plus triste encore, M. Sauvé ne dispose d'aucune méthodologie d'aucun point de vue philosophique qui l'aiderait à analyser les problèmes qu'il aborde. C'est alors qu'il tombe dans son propre piège.

Tout en voulant ressusciter le passé pour en débattre, Sauvé demeure incapable de tirer un projet d'avenir d'un tel exercice. Certes, il est juste d'affirmer que «si les médias donnent des jeunes adultes une image plutôt sombre [...], on oublie de dire qu'ils forment la génération la plus instruite de l'histoire du Québec, [...] qu'ils devront prendre des décisions importantes d'ici peu. Et leurs choix devront être intelligents» (12). Mais pourquoi faire ces décisions à partir d'options empruntées aux «quarante et quelques», des options qui expliquent en partie le pétrin socio-politique actuel. Or, M. Sauvé commet cette erreur. Tout en voulant lancer «sept défis pour la relève» il déclare, «J'ai la conviction que le Québec deviendra officiellement souverain un jour. C'est aussi mon souhait. Et le plus tôt sera le mieux». (269) Cela n'apporte rien de neuf au débat. L'auteur est coincé dans un «double bind», une double contrainte et il ne s'en sort pas. Il veut à la fois régler certains gâchis des «quarante et quelques» mais il ne dispose que de leur rhétorique pour ce faire. Je ne vois aucun inconvénient à vouloir étudier le passé afin de faire sortir le Québec de son ingratitude. Je trouve, cependant, dommage la décision de Mathieur-Robert Sauvé de vouloir y rester!

Sauvé, Mathieu-Robert, *Le Québec à l'âge ingrat : sept défis pour la relève*, Montréal, Les éditions du Boréal, 1993.

À lire, relire, ne pas lire

Bombardier ne bombarde plus

MARIE DESJARDINS

Denise Bombardier est une femme avertie, astucieuse, déterminée et travaillante. Preuve : sa carrière, fulgurante, remarquable. Qui peut se vanter, au Québec, en ce moment, d'avoir animé des émissions aussi intéressantes que les siennes, d'avoir discuté avec les personnalités les plus passionnantes du monde intellectuel francophone, de s'être assis plus d'une fois devant l'oeil critique de Bernard Pivot? Assurément, Denise Bombardier doit être enviée de bien des journalistes et peut-être d'écrivains.

Car depuis quelques années, seule ou en collaboration, elle écrit. Son statut de journaliste, de femme de

tête, de fonceuse, lui a permis de pénétrer assez aisément dans la jungle de l'édition. Ça ne veut pas dire que les résultats soient toujours heureux. Ainsi, sa *Déroute des sexes*. Qu'une grande maison parisienne ait publié «cette journaliste choc de la télévision canadienne» ne m'étonne pas. Peu d'écrivains canadiens-français, en effet, sont assez connus, ou chocs, pour bien se vendre en France. Mais Denise Bombardier, elle, a su quelquefois apostropher à «Apostrophes», malgré les sourires mal dissimulés de ses interlocuteurs. Ainsi le lecteur français, sinon le téléspectateur, peut-il être un acheteur potentiel des écrits de ce phénomène. Une question cependant: comment Denise Bombardier, dont la culture ne fait aucun doute, n'a-t-elle pas vu qu'elle signait un livre banal?

À l'image, bien pâle, bien pâle, d'un *Ainsi soit-elle* de Benoîte Groult ou d'un XY d'Elisabeth Badinter, *La déroute des sexes* se veut une sorte d'essai-choc sur l'entente des hommes et des femmes de tous âges, dans notre société. Ramassis de constatations sur les conséquences du féminisme, sur les difficultés du couple, de la famille, de la femme de carrière, de l'homme déboussolé, constatations voisines, toutefois, de lieux communs, puisque maintes fois soulevées. Bref, Denise Bombardier ne nous apprend pas grand chose dans son petit ouvrage et ne nous épargne pas certaines énormités du genre: «les femmes de toutes les capitales occidentales applaudissaient aux exploits de l'héroïne du film américain «Liaison fatale»;» ou encore: «[les hommes] n'ont désiré aucun des changements survenus [les femmes au pouvoir] et n'en ont pas pris l'initiative». Notre avenir repose sur la réconciliation des sexes, conclut-elle, après avoir brossé lourdement le portrait de diverses relations homme-femme. N'est-ce pas une évidence? Sans doute que plusieurs ne s'en rendent pas compte, puisque Denise Bombardier a jugé bon de s'y attarder.

Assurément, Denise Bombardier doit être enviée de bien des journalistes et peut-être d'écrivains.

C'est le ton qui agace le plus dans ce bouquin. Le ton de Bombardier, toujours le même, péremptoire, froid, jugeur par endroits, et qui nuit considérablement à la crédibilité de cette femme, qui sert mal ses propos, souvent vrais, même s'ils ne disent rien de nouveau. Il y a, tant mieux, un chapitre sur la maternité. Là, madame Bombardier s'adoucit. On devine alors, entre les lignes, sa sensibilité. Mais, comme ces femmes que, tranchante, infatuée, elle critique, Denise Bombardier trouve «des vertus particulières à battre les hommes sur le terrain de l'agressivité et de la brusquerie». Il faudrait souhaiter à cette femme douée, pour le bien de son oeuvre, qu'elle découvre les vertus — médiatiques — de la souplesse et du sens de l'humour, celles-là mêmes que beaucoup d'hommes possèdent, et exploitent, pour leur plus grand succès... Mais l'important à retenir, sans doute, c'est que Denise Bombardier mène sa carrière avec une fougue et une énergie qui ne se sont jamais démenties. Cela seul force le respect.

Badinter Elisabeth, *XY de l'identité masculine*, Odile Jacob, 1992.

Bombardier Denise, *La déroute des sexes*, Paris, Seuil, 1993, 138p.

Groult Benoîte, *Ainsi soit-elle*, Grasset, 1975.

Que penser des ready-mades de Marcel Duchamp?

PIERRE JONCAS

Au printemps et en début d'été, à Venise, le palazzo Grassi consacrait une importante exposition (300 œuvres et documents) à Marcel Duchamp.[1] L'artiste est l'un des plus vénérés et des plus influents du XX[e] siècle, et cette exposition ne fait que le rappeler. Les éloges de ses fanatiques s'arrêtent rarement en deçà du dithyrambe: Robert Rauschenberg, par exemple, disait de son ready-made *Roue de bicyclette* que c'était «une des plus belles sculptures [qu'il ait] jamais vues»[2]. L'acceptation dans les milieux dits d'avant-garde du ready-made comme véhicule légitime d'expression artistique ouvrit la porte, à partir des années 50 surtout, à l'emploi de nouveaux matériaux. Ainsi, Rauschenberg utilise un couvre-pied dans *Lit* (1955), une chèvre empaillée et un pneu dans *Monogramme* (1955-1959), et Jasper Johns, des boîtes de bière dans *Bronze peint* (1960) et un balai dans *Tableau sans titre* (1965). Le ready-made est aussi le précurseur de la représentation d'objets commerciaux très terre-à-terre dans le Pop Art des années 50 et 60: *Boîte de Campbell's Soup* (1962), *Bouteilles de Coca-Cola vertes* (1962) et *Boîtes de Brillo* (1964) d'Andy Warhol, pour ne citer que trois exemples bien connus. L'importance de Duchamp ne se borne cependant pas à l'influence de ses ready-mades: ses œuvres à caractère optique (les *Rotoreliefs* , par exemple) préparent l'Op Art des années 60, et il eut d'autres héritiers encore. Enfin, et surtout, l'homme lui-même servit de modèle, de con-

seiller, et d'inspiration à de nombreux artistes, tant aux États-Unis (où il finit par élire domicile, et dont il devint un citoyen) qu'en France.

Incapable de m'émouvoir, encore moins de m'extasier, devant les ready-mades qui ne suscitent qu'émerveillement et admiration parmi les experts et les fins connaisseurs, je me suis inquiété de n'être qu'un inculte et un affreux bourgeois. Voulant dissiper cette inquiétude, et prenant pour acquis que l'appréciation de l'œuvre d'un artiste sera plus juste si elle est éclairée par une connaissance, fût-elle rudimentaire, de son cheminement, j'ai entrepris une petite recherche et me suis engagé dans une modeste réflexion. En voici le fruit.

C'est au lycée, à Rouen, que s'éveille l'intérêt de Duchamp pour la peinture et en 1902, dès ses premières toiles, il y manifeste des dons remarquables. Il déteste cependant se répéter et l'année suivante il se contente de faire du dessin. Soucieux de ne pas s'enliser dans l'ornière des sentiers battus et voulant se libérer de l'influence de l'Impressionnisme, il réalise en 1904 un portrait du neveu de sa bonne, empruntant une technique remontant à la Renaissance. À l'automne, il s'inscrit à l'Académie Julian de Paris pour y préparer le concours de l'École des Beaux-Arts, mais le traditionalisme étroit qu'il doit côtoyer lui répugne. Il consacre donc le plus fort de son temps aux billards et à croquer les passants, à leur insu, sur la butte Montmartre. Après un an de service militaire il revient à Paris, mais il est refusé aux Beaux-Arts. Pendant plusieurs années il peint dans un style plutôt conventionnel, et de 1907 à 1910, il fait des illustrations pour *Le Courrier français* et *Le Rire* .

Dès son adolescence, Duchamp s'était interrogé sur la nature de la peinture et cette question n'a jamais cessé de le préoccuper. La caricature lui donne l'occasion de réfléchir sur le dessin porteur d'humour. En 1909, il semblerait s'être résolu à faire de la peinture sa carrière. En 1910, il subit l'influence du Fauvisme et de l'Intimisme, puis cherche à se renouveler auprès de Cézanne. Il participe aux concours et expose au Salon des Indépendants et au Salon d'automne de 1910, où sa *Partie d'Échecs* est accueillie chaleureusement. Même s'il admire Cézanne, Duchamp tient à faire son propre chemin. Il s'essaie dans le style allégorique, puis donne dans le Cubisme. Avec *Yvonne et Magdeleine déchiquetées* (1911), il est le premier à chercher à représenter en peinture l'écoulement du temps. Lui, ses frères, et quelques autres, dont Fernand Léger, forment le Groupe de Puteaux et préconisent un Cubisme «scientifique». En 1912, cependant, les Cubistes de Puteaux lui demandent, par l'intermédiaire de ses frères, de retirer son *Nu descendant un escalier* de l'exposition qu'ils organisent au Salon des Indépendants, ce qu'il fait sans dire un mot. Il expédie alors la toile au Armory Show de février 1913 à New York, où la critique lui est uniformément hostile — mais le *Nu* et trois autres de ses œuvres y trouvent quand même un acheteur, F.C. Torrey, un vendeur de tableaux de San Francisco.

En 1913, pour subvenir à ses besoins modestes, Duchamp devient commis à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, mais il continue de fréquenter ses camarades artistes. Son art devient de moins en moins «rétinien» et de plus en plus «intellectuel». C'est l'époque des premiers ready-mades , y compris la *Roue de bicyclette* . En juin 1915 il se rend à New York où Louise et Walter Arensberg, un couple de riches collectionneurs, l'hébergent et lui fournissent un studio, et où les poètes, artistes, et intellectuels new-yorkais l'accueillent à bras ouverts. Le mécénat dont il bénéficie lui permet de se livrer à une espèce d'oisiveté créatrice — ce ne sont pas les cours de français qu'il offre à 2$ de l'heure qui lui permettraient de vivre dans l'aisance.

L'importance de Duchamp ne se borne cependant pas à l'influence de ses ready-mades: ses œuvres à caractère optique (les *Rotoreliefs*, par exemple) préparent l'Op Art des années 60, et il eut d'autres héritiers encore.

Duchamp était génial. Sa bonne humeur et son intellect éblouissant reléguèrent à l'ombre son humour irrévérencieux, moqueur, et subversif. C'était aussi un épicurien au sens originel du mot: ayant appris à contrôler ses besoins et à se contenter de peu, il s'affranchit très tôt du monde et profita de la plénitude de sa liberté. Il était ni cupide ni arriviste, mais la fortune lui a souri: il fut accueilli dans des milieux divers, mais, tout à fait indépendant d'esprit, il ne céda jamais aux sectarismes des modes, encore moins des idéologies, des gens qu'il côtoyait. Détaché et lucide, il sut reconnaître et éviter la bêtise et les préjugés ambiants; sage, il sut se montrer discret et ne pas bousculer ceux qui y souscrivaient; astucieux, il sut les exploiter à son avantage en n'affichant pas sa lecture désabusée mais juste de la réalité.

La vénération de tout individu, si honorable soit-il, est malavisée. Cela dit, à la lumière de ce qui précède, Marcel Duchamp semble digne à tout le moins d'estime. Mais avoir une haute idée d'un homme n'en fait pas nécessairement apprécier l'œuvre et, dans le cas de Duchamp, les ready-mades: il faut donc mener plus loin la recherche et la réflexion.

L'assemblage original de la *Roue de bicyclette* de 1913, le prototype du genre, fut perdu mais Duchamp en confectionna une réplique en 1951: celle-ci fait aujourd'hui partie de la collection du Museum of Modern Art de New York. Les ready-mades , selon la définition d'André Breton, ce sont «des objets manufacturés promus à la dignité d'objets d'art par le choix

de l'artiste.»[3] Un ready-made, donc, c'est un objet quelconque,tout fait, qu'un artiste «annexe» au domaine de l'art: c'est d'avoir été choisi par l'artiste, titré, et peut-être modifié, qui le distingue d'un objet quelconque «ordinaire». Selon Calvin Tomkins, Duchamp en limita strictement la production et n'en vendit jamais: il les gardait dans son studio ou les offrait en cadeau à des amis.[4]

En livrant les ready-mades au public, Duchamp a préparé la voie à des types jusqu'alors inconnus, et même impensables, de «production artistique», et cela eu égard tant aux thèmes traités qu'aux matériaux utilisés et aux formes empruntées, ainsi qu'on l'a déjà remarqué. Deux aspects de la révolution ainsi déclenchée méritent d'être soulignés: (1) le décloisonnement de la frontière entre l'«Art» et le «non-Art», et (2) la mise au rancart, à toutes fins utiles, de considérations d'ordre esthétique.

Avec les ready-mades, Duchamp a élargi le territoire de l'«Art» en y annexant une partie importante du territoire du «non-Art», et ce par l'artifice de la signature d'un artiste, fut-il réel (comme Marcel Duchamp) ou imaginaire (comme R. Mutt), sur l'objet le plus banal, affublé pour la circonstance d'un titre susceptible de lui donner un air d'importance, comme *In Advance of the Broken Arm* pour une pelle, ou de noblesse, comme *Fontaine pour un urinoir*. Jusqu'alors, et de façon générale, même si on ne s'entendait pas toujours sur ce qui constituait le «Beau», et même si les œuvres artistiques tombaient toujours en deçà de la perfection, le but de l'Art, on en convenait même si on nuançait, c'était la poursuite du «Beau». Dans la nouvelle conception de l'Art annoncée par les ready-mades, le «Beau» perd sa place d'honneur: «[Je] veux établir très clairement, dit Duchamp, que le choix de ces ready-mades ne me fut jamais dicté par quelque délectation esthétique. Ce choix était fondé sur une réaction d'indifférence «visuelle», assortie au même moment à une absence totale de bon ou de mauvais goût... en fait une anesthésie complète.»[5] Ce qui, comme on l'a vu, n'a pas empêché Rauschenberg de proclamer chef-d'œuvre la *Roue de bicyclette* .

Les ready-mades, selon la définition d'André Breton, ce sont «des objets manufacturés promus à la dignité d'objets d'art par le choix de l'artiste.»

Quoiqu'en puissent penser Rauschenberg et ses compères, en agrandissant le territoire de l'Art les ready-mades n'agrandissent pas du fait même celui du «Beau». Avec eux, on saute de la notion que *tout peut faire l'objet de représentation artistique* (la condition étant que le «Beau» y trouve sa place) à celle que *n'importe quoi peut constituer une œuvre d'Art* (à condition que l'artiste, qu'il l'ait fabriqué ou pas, le consacre œuvre d'art). Posons-nous ici une question: Duchamp, lucide, n'aurait-il pas concédé (1) qu'une pelle identique, achetée par un quidam, n'est pas moins intéressante que *In Advance of the Broken Arm* et (2) que la valeur «artistique» de cette pièce, si tant est qu'elle puisse en avoir, est attribuable non à l'artiste qui l'a choisie et signée (en l'occurrence Duchamp) mais à l'artisan, ou à la machine, qui l'a confectionnée? Soutenir le contraire, ne serait-ce pas faire l'apologie du piratage artistique et intellectuel? Duchamp, intègre, en eût-il été capable?

Posons-nous ici une question: Duchamp, lucide, n'aurait-il pas concédé qu'une pelle identique, achetée par un quidam, n'est pas moins intéressante que *In Advance of the Broken Arm*?

N'était-ce pas là le sens profond, pour qui était prêt à le reconnaître, de la mise en scène de *Fontaine* du soi-disant M. R. Mutt? En effet, lorsque le comité d'accrochage refusa *Fontaine*, qu'il avait soumis sous le nom d'emprunt R. Mutt, pour l'exposition de 1917 de la Society of Independent Artists de New York, Duchamp défendit vigoureusement, sous sa propre signature, le fictif monsieur Mutt dans la revue *The Blind Man* dont il était, par un heureux hasard, l'éditeur. «Que M. Mutt ait fabriqué la fontaine de ses propres mains ou non est sans importance. Il l'a CHOISIE. Il a pris un élément ordinaire de l'existence et l'a disposé de telle sorte que la signification utilitaire disparaisse sous le nouveau titre et le nouveau point de vue — il a créé une pensée nouvelle pour cet objet.»[6] Quant aux objections «morales» du comité, il les rejeta avec la désinvolture qu'elles méritaient: «C'est un article que l'on voit tous les jours dans les vitrines des plombiers.» Qui plus est «les seules œuvres d'art que l'Amérique nous ait données sont ses installations sanitaires et ses ponts.»[7] Mais, a-t-il dit ailleurs: «Mon ready-made *Fontaine* partait de l'idée de jouer un exercice sur la question de goût: choisir l'objet qui ait le moins de chance d'être aimé. Une pissotière, il y a très peu de gens qui trouvent cela merveilleux. Car le danger c'est la délectation artistique. Mais on peut faire avaler n'importe quoi aux gens; c'est ce qui est arrivé.»[8] (Qu'aurait-il répondu, si on lui avait demandé de commenter son ready-made corrigé, un graffito portant pour titre un calembour vulgaire, L.H.O.O.Q. [1919]?)

L'engouement pour les ready-mades porte à croire que certaines gens du monde artistique forment une espèce de religion laïque avec ses prêtres (les artistes), son épiscopat (les arbitres du goût: artistes chevronnés,

critiques, directeurs de galeries, mécènes, etc., dont l'imposition des mains consacre les postulants prêtres / artistes), ses rites (v.g. les expositions), ses sacrements (v.g. la signature par les prêtres / artistes des ready-mades pour présider à leur transformation en œuvres d'Art) et, bien entendu, ses dogmes et ses reliques. Si cette métaphore semble tirée par les cheveux, qu'on songe aux querelles des Surréalistes sur l'orthodoxie tant de la conduite que de la pensée (Ernst et Miró reçurent de vertes semonces pour leur collaboration avec les Ballets russes de Diaghilev, condamnés pour leur «modernisme bourgeois») et qu'on se rappelle le rôle de pontife et d'inquisiteur joué par Breton surtout ; qu'on songe ensuite aux querelles théologiques traditionnelles et au sort réservé aux hérétiques; enfin, que l'on compare.

Que conclure ? Dans ce genre de délibération, il ne peut y avoir de certitudes : chacun doit conjecturer pour soi dans sa recherche de cohérence. Mon hypothèse, c'est que Duchamp a eu recours à un canular, celui des ready-mades, pour mettre au jour une situation ridicule. Malheureusement, même s'il a fourni au public tous les éléments nécessaires pour y voir clair, personne n'a eu la hardiesse voulue : les crédules n'ont rien vu ou n'ont rien compris, et les autres, s'il y en avait, n'ont pas eu l'audace de contester des chimères accréditées et devenues, à toutes fins utiles, des articles de foi. Tout cela rappelle singulièrement la fable d'Andersen, *Les nouveaux habits de l'Empereur*. Dans l'histoire des ready-mades , il n'y a cependant pas d'enfant pour affirmer tout haut ce que savent, sans oser le dire, les adultes.

Si cette hypothèse est juste, l'importance des ready-mades en histoire de l'Art est comparable à celle de l'Homme de Piltdown en anthropologie physique. Il a fallu une cinquantaine d'années pour démasquer le canular de Piltdown : combien en faudra-t-il pour dévoiler celui — si c'en est un, comme je le crois — des ready-mades ?

NOTES

1. Voir Duparc, Christiane: Duchamp: l'art Sélavy dans *L'Express* du 29 avril 1993
2. Cité par Tomkins, Calvin, dans *Duchamp et son temps* , traduit de l'anglais par Jacques Papy. New York, Time-Life Books, 1973, p. 179.
3. Tomkins, op. cit., p. 36
4. ibid., pp. 38-39
5. Cité par Gagnon, François-Marc, dans *Introduction à la peinture moderne* , Université de Montréal, p. 149
6. Cité par Tomkins, op. cit., p.39
7. ibid., p. 39
8. Cité par Toupin, Gilles, dans *La Presse* du 2 février 1980: Marcel Duchamp alias R. Mutt



PHOTO: PIERRE SOULARD

« Nomades » et accolades au Musée de la civilisation

PHILIPPE DUBÉ*

Il est tout de même étonnant que, pour traiter du nomadisme et exposer des éléments matériels de ce phénomène, le Musée de la civilisation ait recours à l'aspect le plus sédentaire de cette culture, soit l'habitat. Au premier abord, on peut être surpris par une opposition aussi frappante qui utilise l'installation résidentielle, même temporaire, pour évoquer son contraire, soit la course incessante des peuples itinérants. Quand on s'y arrête d'un peu plus près l'on découvre avec ravissement comment ces campements traduisent avec éloquence la légèreté des équipements qu'une vie en errance comporte. Quand on sait la part importante qu'occupe la résidence, le «home» dans l'histoire des civilisations qui se bousculent à travers le temps et l'espace[1], ces intérieurs résument avec justesse la quintessence de ce dont ces hordes en voyage disposaient pour vivre convenablement. Les cinq habitacles minimalistes qui nous sont présentés, tout en ne témoignant pas directement de la vie passée sur la route, nous permettent de comprendre par un effet de contraste astucieux comment des peuples disséminés, ici et là à travers le monde, sont arrivés à se développer tout en vivant dans leur bagage.

C'est par un principe de contre-jour que l'on parcourt cette exposition qui nous dit en somme : «Regardez

bien ces tentes et je vous dirai comment les peuples nomades n'y vivent, finalement, que très peu». Ce procédé, à la manière photographique qui révèle la réalité d'une chose par une vue en négatif, aurait pu être exploité davantage tant il est efficace sur le plan didactique. Je pense, entre autres choses, aux matériaux de base (contreplaqué et tubulaire métallique) utilisés dans l'aménagement muséographique de l'exposition qui se démarquent, certes, des constructions éphémères ici réunies, mais pas assez. Le contraste aurait pu être beaucoup plus fort en opposant justement la facture fragile des maisons de toile à une opacité plus crue de la scénographie choisie. Ces habitations faites de rien nous émeuvent par leur précarité, surtout quand elles sont campées dans un paysage aride et sévère qui leur donne une apparence encore plus frêle. Cette logique du contraste se déploie par ailleurs avec conviction dans les productions cinématographiques qui accompagnent les zones consacrées respectivement aux Samis, Innus, Touaregs, Kazakhs et Wodaabe.

Les films sont tout le contraire du statisme des demeures tant ils défilent, en condensé, une information précieuse qui permet d'apprécier la spécificité de ces peuples de pasteurs et de chasseurs-cueilleurs. La musique y est fort belle et rythme les images qui, faut-il le dire, valent ici mille mots. Le montage est parfaitement habile puisque le texte parlé résonne en un harmonieux écho avec un agencement iconographique recherché. Comme d'efficaces clips, ils viennent supporter un récit qui pourrait tourner à vide tant le théâtre des maisons de toile parle fort et haut (l'équivalent scénographique de ce qu'en rhétorique on appelle «hypotypose», c'est-à-dire une expression vive, hardie, voire persuasive). Ces documentaires filmiques viennent finalement à la rescousse de nos questionnements, en apportant des réponses claires qui permettent de prolonger notre réflexion. Les deux éléments centraux, la tente et le clip, fondent à eux seuls le parcours discursif de l'exposition. Ils nous renvoient constamment à un jeu dialectique des contraires— soit à l'intérieur avec la demeure, soit à l'extérieur par le groupe—d'une même réalité ethnique. Leur complémentarité renforce la dynamique locutive en présence et nous oblige à une certaine synthèse qui éclaire un monde aux antipodes du nôtre. Justement, ces enseignements prennent tout leur sens dans la dernière partie de la présentation qui se veut une interrogation sur l'avenir de ces peuples globalement menacés dans leur tradition.

Cette fin de parcours est à la hauteur de tout le reste c'est-à-dire à un bon niveau de réflexion qui nous aide à cerner cette particularité ethnologique qu'est le nomadisme. Ces peuples errants perdurent, vivant en connivence avec des animaux qu'ils se sont refusé à domestiquer. Quelle belle leçon d'anthropologie qui nous est servie ici et surtout, avec quelle ouverture d'esprit nous devrons, dès lors, considérer ce mode de vie non plus comme un atavisme ou un archaïsme à mépriser, mais plutôt comme une adaptation humaine, prodigieux témoignage du génie de l'espèce conjugué au quotidien. Cette vision relativise finalement tous nos fâcheux penchants ethnocentriques et inscrit cette manière voyageuse d'être dans le registre des cultures viables qui, jusqu'ici, ont su résister au «bonheur» envahissant du sédentarisme. La mondialisation des marchés annonce à grands cris celle aussi des cultures et l'appétit glouton de cette nouvelle civilisation qui nous fera entrer bientôt dans le troisième millénaire s'arrêtera-t-il avant d'avaler complètement toutes les différences et faire de nous, au bout du compte, les spectateurs de sa gourmandise? Voilà en gros l'interrogation qui ne nous quittera plus après avoir vu, je dirais même, après avoir vécu, *Nomades* au Musée de la civilisation.

Ces habitations faites de rien nous émeuvent par leur précarité, surtout quand elles sont campées dans un paysage aride et sévère qui leur donne une apparence encore plus frêle.

Ce premier tour de piste doit absolument se poursuivre ou se prolonger par des documents (catalogue, disque compact, etc.), des activités (colloque, festival de films, etc.), ou à travers d'autres événements au musée ou ailleurs. Ce rapide panorama, retenons-le, est marqué d'une qualité assez rare, celle de rendre hommage à la simplicité, au dénuement et nous devons nous y laisser prendre car tout ceci transpire l'humain. En effet, cette exposition offre une rencontre peu banale avec des hommes, des femmes et des enfants qui nous permettent, à travers leur expérience de vie, d'approfondir la condition humaine dans un contexte très différent du nôtre. L'esprit qui règne dans cette halle des campeurs est manifestement fraternel et c'est, je crois, ce qui la rend si sympathique. Qu'un musée «donne à voir», c'est au fond son affaire. Mais lorsqu'il s'engage sur le plan des valeurs humanitaires et arrive à faire le pont entre les civilisations, il va au delà de son rôle traditionnel et participe ainsi activement au développement social. Musée consacré à l'aventure de l'humanité, voilà le créneau qu'occupe le Musée de la civilisation depuis plus de quatre ans maintenant et, par cette exposition, il vient à sa manière souligner avec finesse et sagesse l'indispensable solidarité des peuples. Il faut donc venir à la rencontre des *Nomades*, de passage à Québec jusqu'au 14 novembre 1993, pour comprendre qu'il s'agit bel et bien d'une exposition qui suggère aux visiteurs de se rapprocher un tant soit peu et de donner l'accolade à ces peuples dont on perdra, demain peut-être, la trace. Qui sait? ✐

**Professeur, diplôme de 2e cycle en muséologie, Université Laval*

NOTES

1. Lire cet indispensable ouvrage du professeur de l'Université McGill, Witold Rybczynski, *Home, a Short History of an Idea*, New York, Penguin Books, 1987, 256 p.

LES DÎNERS DE
Cité libre



PLUS QUE JAMAIS !

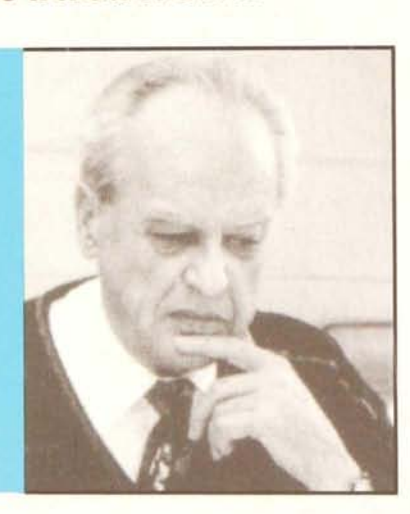
Cité libre

rencontre

ses lecteurs
le deuxième
jeudi de
chaque mois

« De l'éducation »

le
jeudi
14 octobre
1993



par

Jean-Paul Desbiens

Mieux connu sous le nom de Frère Untel

Après l'exposé de notre invité, les lecteurs de *Cité libre* pourront lui poser des questions, exprimer leur opinion sur le sujet et même, si ça leur chante, faire la critique du dernier numéro de *Cité libre*.

Retenez vos places aujourd'hui même.

Heure

À partir de 17 heures 30, on peut prendre un apéritif à ses frais. Le dîner lui-même commence à 18 heures 30 et se termine à 21 heures précises.

Lieu

LA MAISON EGG ROLL
3966, NOTRE-DAME OUEST
(à l'ouest d'Atwater)
Métro Place-Saint-Henri

Avantages

Grande salle moderne pouvant accueillir 350 convives Stationnement gratuit. À 300 mètres du Métro Place Saint-Henri

Buffet (cuisine du Sechuan, du Hunan et de Canton, *sans monoglutamate de sodium*, et quelques plats canadiens.)

Prix

20 $ par personne; 10 $ pour les étudiants et les chômeurs

Réservations

Téléphoner au plus tôt à
ISABELLE RANDRIA
(514) 671-8487

Si elle n'est pas là, surmontez votre aversion des machines et dictez à son répondeur automatique combien de places vous réservez ainsi que votre nom et votre numéro de téléphone. Les places étant limitées, on est prié d'avertir 24 heures à l'avance en cas d'annulation